



HAL
open science

Fouille programmée de l'établissement agricole gallo-romain des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). Rapport de synthèse, 2e année

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Fouille programmée de l'établissement agricole gallo-romain des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). Rapport de synthèse, 2e année. [Rapport de recherche] Direction des Antiquités, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur. 1991, 129 p. halshs-01841454

HAL Id: halshs-01841454

<https://shs.hal.science/halshs-01841454v1>

Submitted on 13 Sep 2024

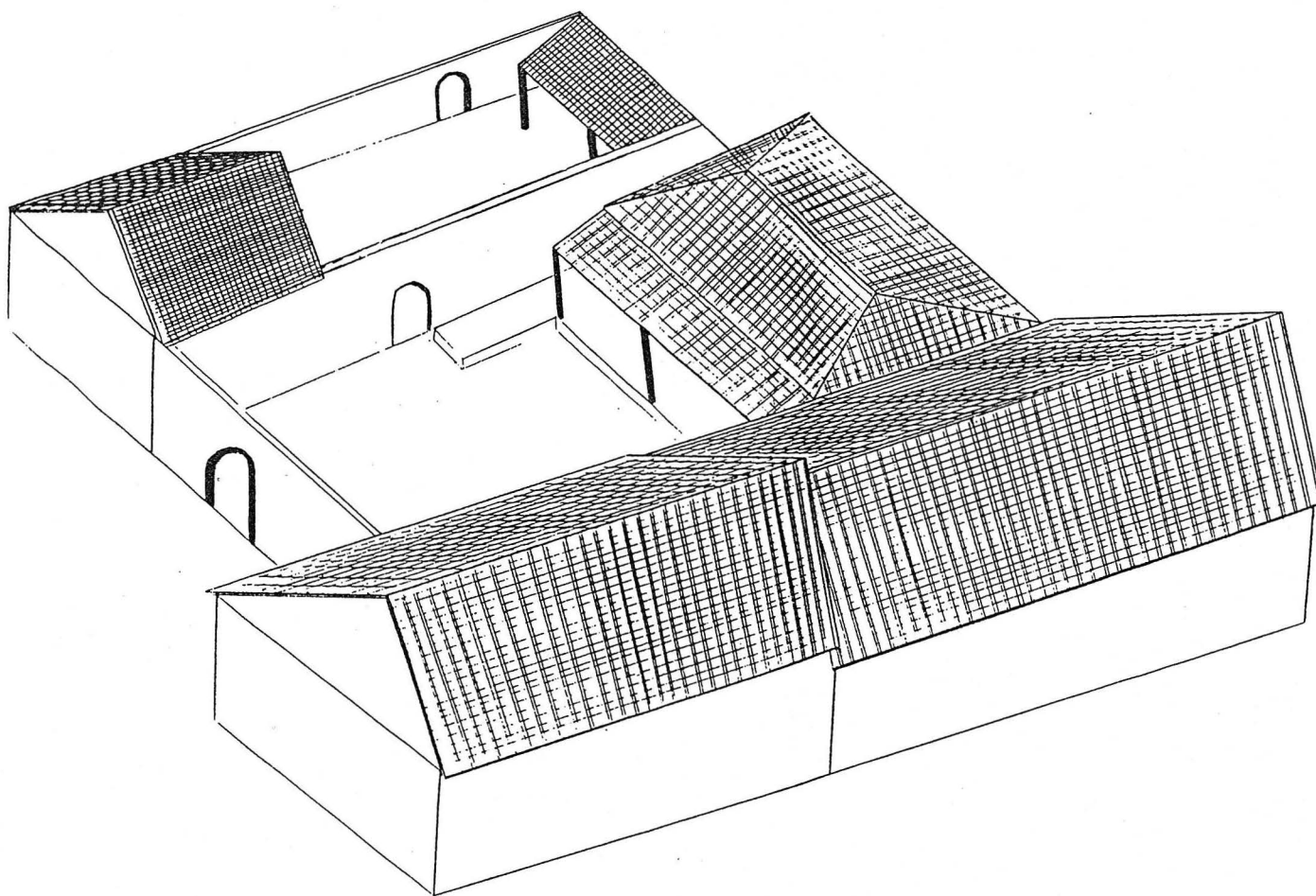
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Université de Provence Centre Camille Jullian

Fouille programmée de l'établissement agricole gallo-romain des Soires

Frédéric TREMENT



Rapport de synthèse 2e année

Saint-Mitre-les-Remparts
Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence
novembre 1991

Direction des Antiquités
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Université de Provence
Centre Camille Jullian

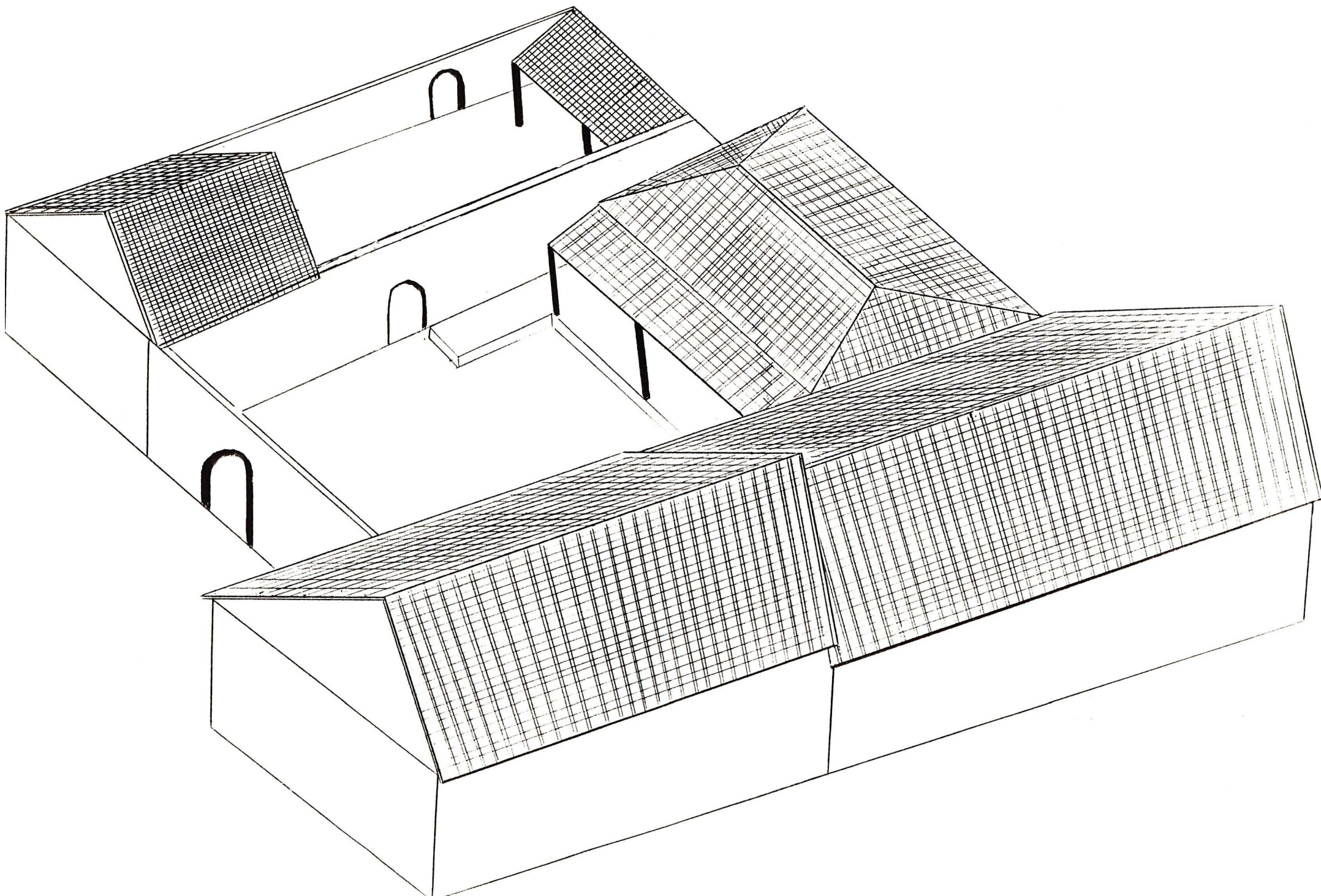
Fouille programmée de l'établissement
agricole gallo-romain des Soires

2e année
Rapport de synthèse

Saint-Mitre-les-Remparts
Bouches-du-Rhône

Frédéric TREMENT

Aix-en-Provence
novembre 1991



Avertissement

Le présent rapport consiste en une synthèse des deux campagnes de fouille réalisées en 1990 et 1991 sur le site antique des Soires à Saint-Mitre. Il ne reprend du volumineux rapport de la campagne de 1990 que les données essentielles à l'élaboration de cette synthèse. Par ailleurs, l'abondante iconographie du premier rapport a été laissée de côté. Il faut donc prendre ces pages à la fois comme un rapport de synthèse et comme un rapport complémentaire et se référer au premier volume pour plus de précisions, notamment en ce qui concerne tous les détails relatifs à l'architecture des murs et aux données céramologiques. Il nous a semblé inutile en effet de reprendre l'intégralité du rapport de 1990, ce qui de toute manière eût été pour nous impossible pour des raisons de temps indépendantes de notre volonté.

Sommaire

Avertissement	2
Table des figures	6
Remerciements	7
I - Introduction	8
A - Présentation du site des Soires	8
B - Un programme de recherche pluridisciplinaire	9
II - Les sondages et la chronostratigraphie du site	12
A - Le sondage n°1	12
1 - La stratigraphie	12
2 - Architecture et stratigraphie	15
B - Le sondage n°2	16
1 - La stratigraphie	16
2 - Architecture et stratigraphie	17
C - Le sondage n°3	18
1 - La stratigraphie	18
2 - Architecture et stratigraphie	18
D - Le sondage n°4	19
1 - La stratigraphie	19
2 - Architecture et stratigraphie	19
E - Le sondage n°5	20

1 - La stratigraphie	20
2 - Architecture et stratigraphie	21
III - La fouille du secteur E5/6	21
IV - Organisation de l'habitat	22
A - Organisation générale de l'habitat	22
1 - Les limites du site	22
2 - Disposition topographique et plan d'ensemble	23
3 - Les espaces d'habitation	24
B - Topographie antique et histoire du paysage	29
V - Approche architecturale	30
A - Les murs	30
1 - Organisation et techniques de construction	30
2 - Les réemplois dans les différents murs	35
B - Techniques de construction et d'aménagement	36
1 - Les ouvertures, les seuils et les accès	36
2 - Base de poteau	38
3 - Enduits muraux	39
4 - Les sols	39
5 - L'espace E2/3 et son empierrement	39
6 - La rampe d'accès	40
7 - La toiture	40

C - Aménagements domestiques	4 0
1 - Foyer	4 0
2 - Dépotoirs	4 1
3 - Base de pressoir	4 1
VI -Le mobilier des sondages	4 1
A - Organisation générale de la stratigraphie	4 2
B - Le mobilier des différentes phases d'occupation	4 3
1 - La phase d'occupation initiale	4 3
2 - La première phase d'aménagement des murs	4 7
3 - L'aménagement de l'espace E2/3	4 8
4 - L'abandon du site	4 8
VII - Conclusion	5 0
A - Position des problèmes	5 0
1 - La chronologie des phases de développement de l'habitat	5 0
2 - Fonctions et fonctionnement de l'habitat	5 0
3 - Les activités productives	5 1
4 - Environnement du site et paysage	5 1
B - Le site des Soires et l'histoire de l'habitat rural gallo-romain	5 2
Notes	5 4
Bibliographie	5 6
Annexe : Catalogue du mobilier des sondage	5 9

Table des figures

- 1 : Situation géographique de la région des étangs de Saint-Blaise
- 2 : La région des étangs de Saint-Blaise
- 3 : Plan de situation
- 4 : Extension présumée du site des Soires
- 5 : Implantation du site dans le vallon des Soires
- 6 : Coupe topographique du versant méridional de la butte des Emplaniers
- 7 : Plan de l'établissement agricole des Soires
- 8 : Séquences chronologiques d'occupation des sites gallo-romains du secteur des étangs de Saint-Blaise
- 9 : Carte des sites antiques des rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre
- 10 : La région des étangs au Haut Empire
- 11 : La région des étangs au Bas Empire
- 12 : Coupe stratigraphique transversale Est-Ouest
- 13 : Niveau de base du sondage S1
- 14 : Sondage n°1 - Parement ouest du mur M1
- 15 : Sondage n°1 - Parement nord du mur M2
- 16 : Sondage n°1 - Parement nord du mur M3
- 17 : Sondage S4
- 18 : Vue d'ensemble de la fouille du secteur E5/6
- 19 : Coupe stratigraphique transversale Nord-Sud
- 20 : Profil stratigraphique de la tranchée de reconnaissance occidentale
- 21 : Disposition des tuiles de la couche de destruction
- 22 : Vue du mur M3 (secteur occidental)
- 23 : Vue du mur M5 (secteur occidental)
- 24 : Vue du mur M18
- 25 : Vue du mur M19 (secteur occidental)
- 26 : Vue du mur M20
- 27 : Vue du mur M21
- 28 : Vue du mur M22 (secteur occidental)
- 29 : Parement nord du mur M22 (secteur occidental)
- 30 : Relevé du parement nord du mur M22
- 31 : Vue du seuil monolithique
- 32 : Vue du plan incliné de l'espace E5
- 33 : Coupe stratigraphique générale du site des Soires
- 34 : Reconstitution schématique des différentes étapes de l'occupation du site

Remerciements

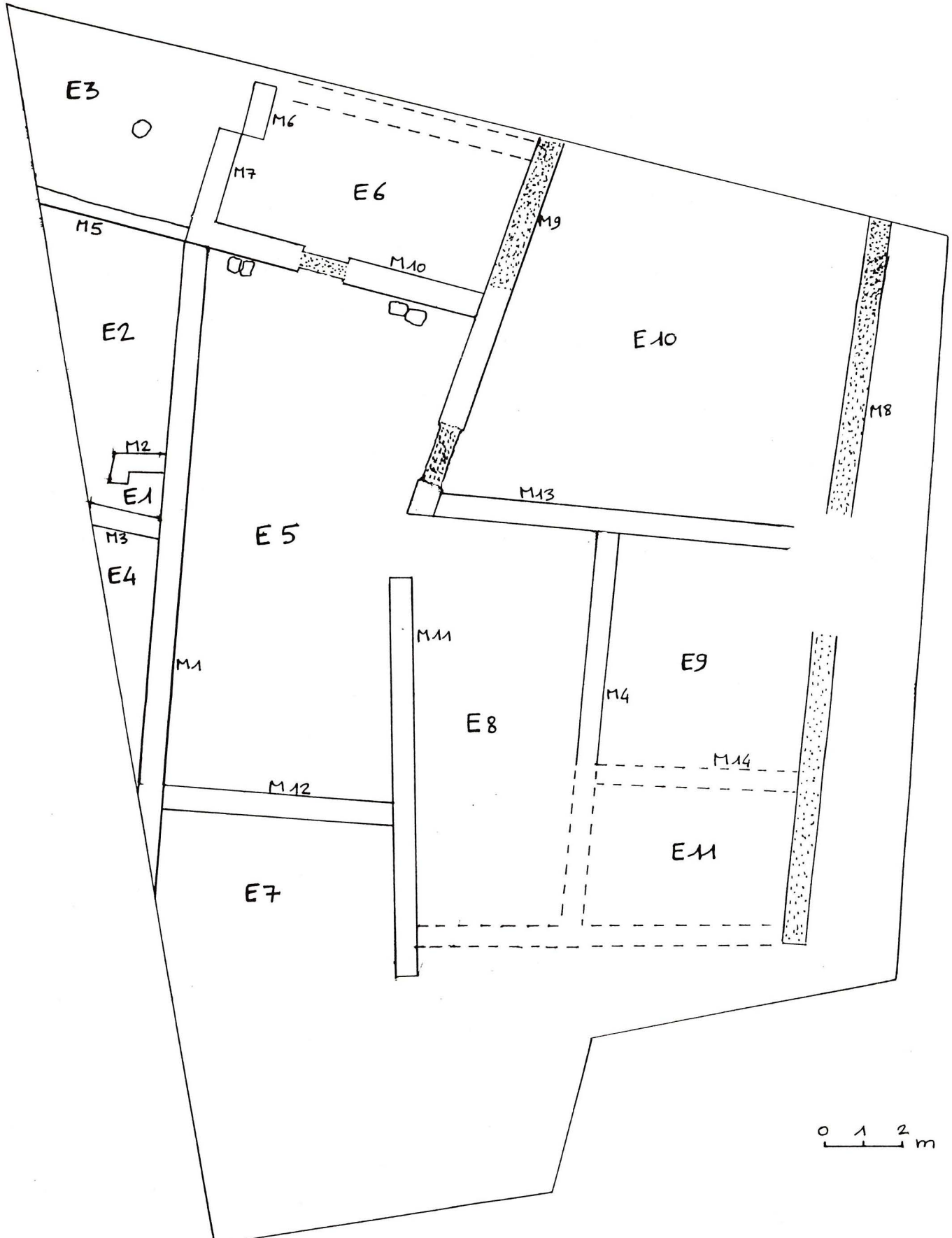
Je tiens à exprimer ici tous mes remerciements aux propriétaires du terrain sur lequel se trouve le site des Soires, Monsieur et Madame PEREZ et leur fils Fabien, qui ont permis grâce à leur compréhension et leur bonne volonté la réalisation de la fouille. Tous mes remerciements vont également à Monsieur RAJA qui est intervenu avec son tracto-pelle lors des travaux de terrassement. Ma gratitude s'adresse aussi envers la Municipalité de Saint-Mitre-les-Remparts, qui a mis l'ancien Hôtel de Ville à notre disposition pour faire office de local archéologique.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Cécile CORNAND pour son aide de tous les instants sur le chantier. Le soutien de Monsieur LAGNEAU au travers de l'Entreprise Générale de Travaux mérite également d'être mentionné, tout comme l'aide de Monsieur Guy BERTUCCHI, Conservateur à la Direction des Antiquités.

Enfin, c'est à tous les fouilleurs qui ont donné leur peine sous le soleil d'été que va ma sollicitude. Sans eux, la fouille se serait limitée à très peu de chose...

María Angeles ALVAREZ
Nathalie AZZOPARDI
Cécile BLANC
Cécile BOSSAVIE
Gilles BRINGER
Stéphanie BROUARD
Odile DELANOY
Philippe DUCASSE
Céline GUILHAUMON
Christophe JORDA
Laurent MASSE
Caroline MERLE
Samuel NALLIN
Monsieur PAILLETTE
Jérôme PEREZ
Virginie REZZI
Michelle ROCHAT
Nathalie RONCAGLIA
Brigitte ROUSSEAU
Patrick RUBINI
Kristel SANTUCCI
Christelle SEURE
Carole USCLAT

Plan de la ferme gallo-romaine des Soires



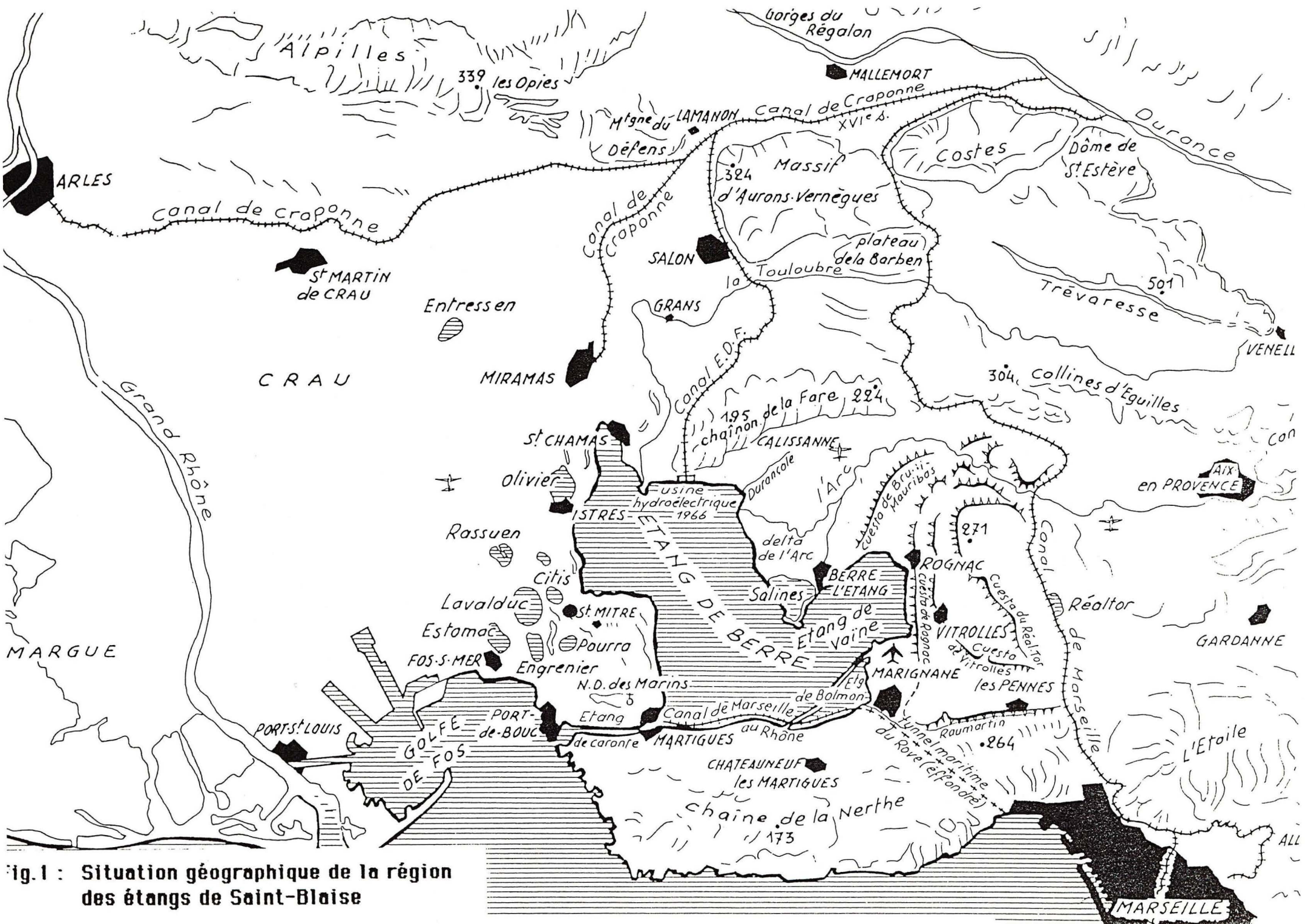
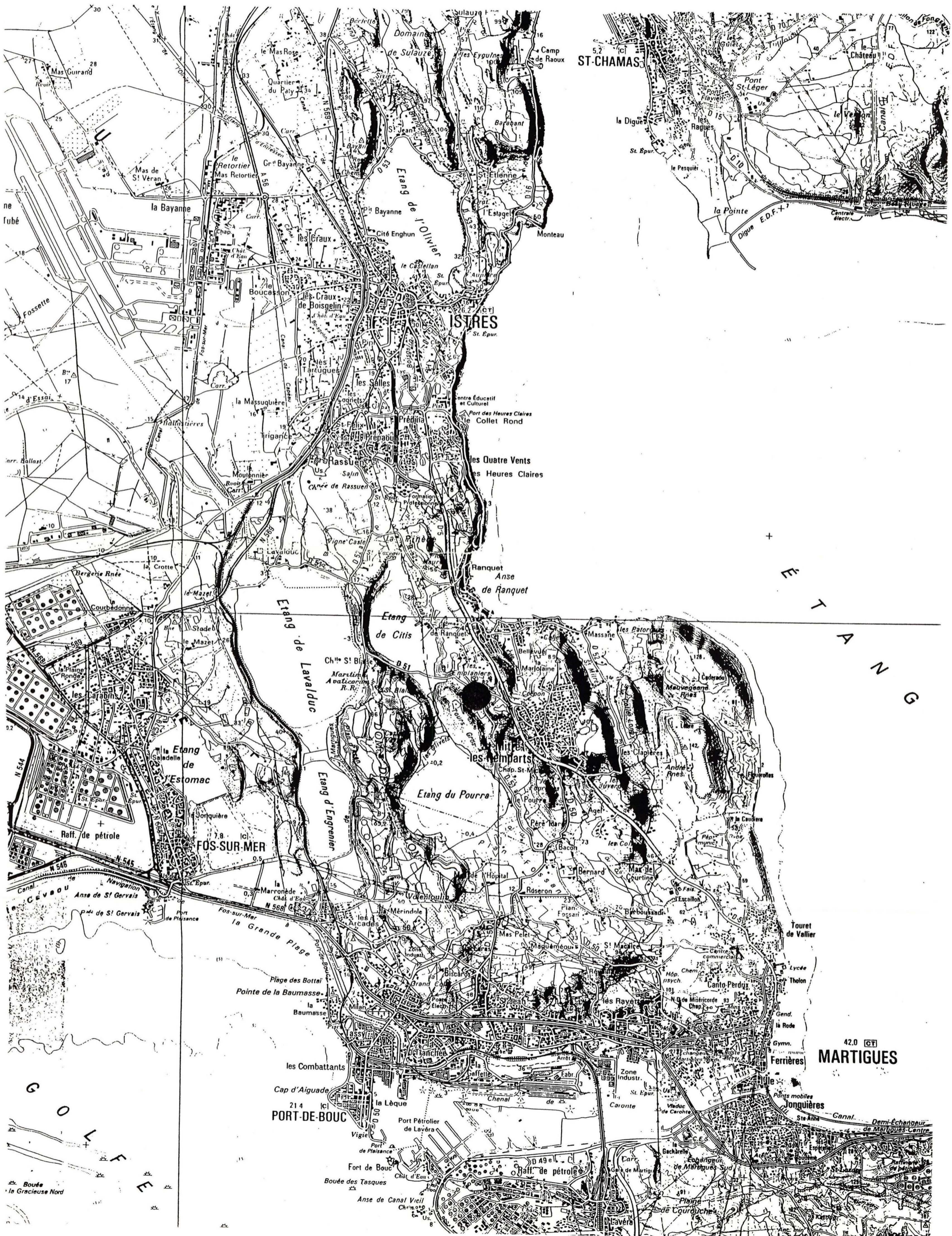


Fig. 1 : Situation géographique de la région des étangs de Saint-Blaise

Fig.2 : La région des étangs de Saint-Blaise

Echelle : 1/50.000



I - Introduction

Une première campagne de fouille programmée sur le site des Soires (quartier des Emplaniers, Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) avait permis de mettre au jour durant l'été 1990 une partie d'un établissement agricole gallo-romain de tradition indigène. L'été 1991 a vu, au cours d'une seconde campagne, la poursuite des fouilles sur le secteur dégagé l'année précédente et leur extension vers l'ouest, permettant de préciser à la fois les limites de l'habitat, son importance et sa chronologie.

A - Présentation du site des Soires

Le site des Soires est situé sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, à un kilomètre à l'ouest du village, en bordure de la route D51 qui conduit à Saint-Blaise, au sud de la butte des Emplaniers (fig.1 à 6).

Il a été découvert en 1988 lors de la pose d'une conduite souterraine réalisée par le Service des Eaux de la Ville de Martigues. Une demande de fouille programmée a été adressée au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (Ministère de la Culture) en 1989 pour l'année suivante (1). Son renouvellement pour l'année 1991 a été obtenu au vu de l'importance scientifique des résultats obtenus (fig.7).

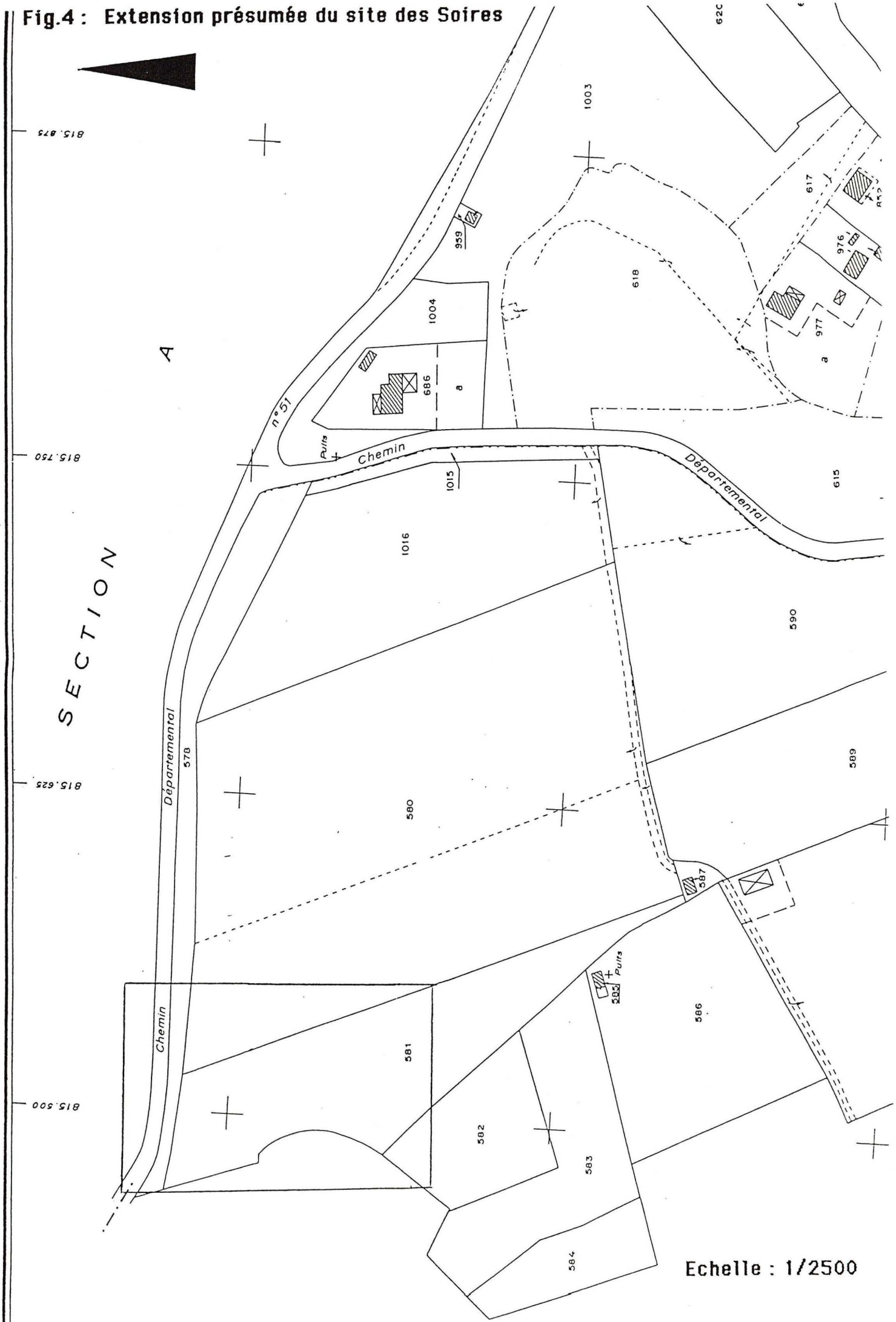
Au total, c'est une superficie de 1000m² qui a été décapée au cours de 4 mois de fouille ininterrompus (juin, juillet et août 1990, juillet 1991). Plus d'une vingtaine de bénévoles ont participé au chantier. Quelques entreprises locales ont manifesté leur intérêt pour la fouille en apportant une aide matérielle et logistique précieuse (2). Après un premier décapage de surface effectué au moyen d'un tracto-pelle en mai 1990, deux sondages ont été réalisés en juin et juillet afin d'explorer la stratigraphie du site et d'en vérifier la chronologie. Dans un deuxième temps, l'équipe de fouille a procédé au cours du mois d'août 1990 au dégagement de l'ensemble du plan, qui s'est révélé incomplet, une partie de l'habitat étant enfouie au nord sous la route, l'autre ayant été recoupée par la tranchée de la conduite d'eau, se retrouvant ainsi isolée du reste de la fouille à l'ouest. Les mois de septembre et octobre 1990 ont été consacrés au relevé pierre à pierre des vestiges exhumés, aux divers relevés de stratigraphies ou d'architecture, et à l'étude du mobilier recueilli dans les sondages.



Fig.3 : Plan de situation

Echelle : 1/10.000

Fig.4 : Extension présumée du site des Soires



SECTION



Echelle : 1/2500

Fig.5 : Implantation du site dans le vallon des Soires

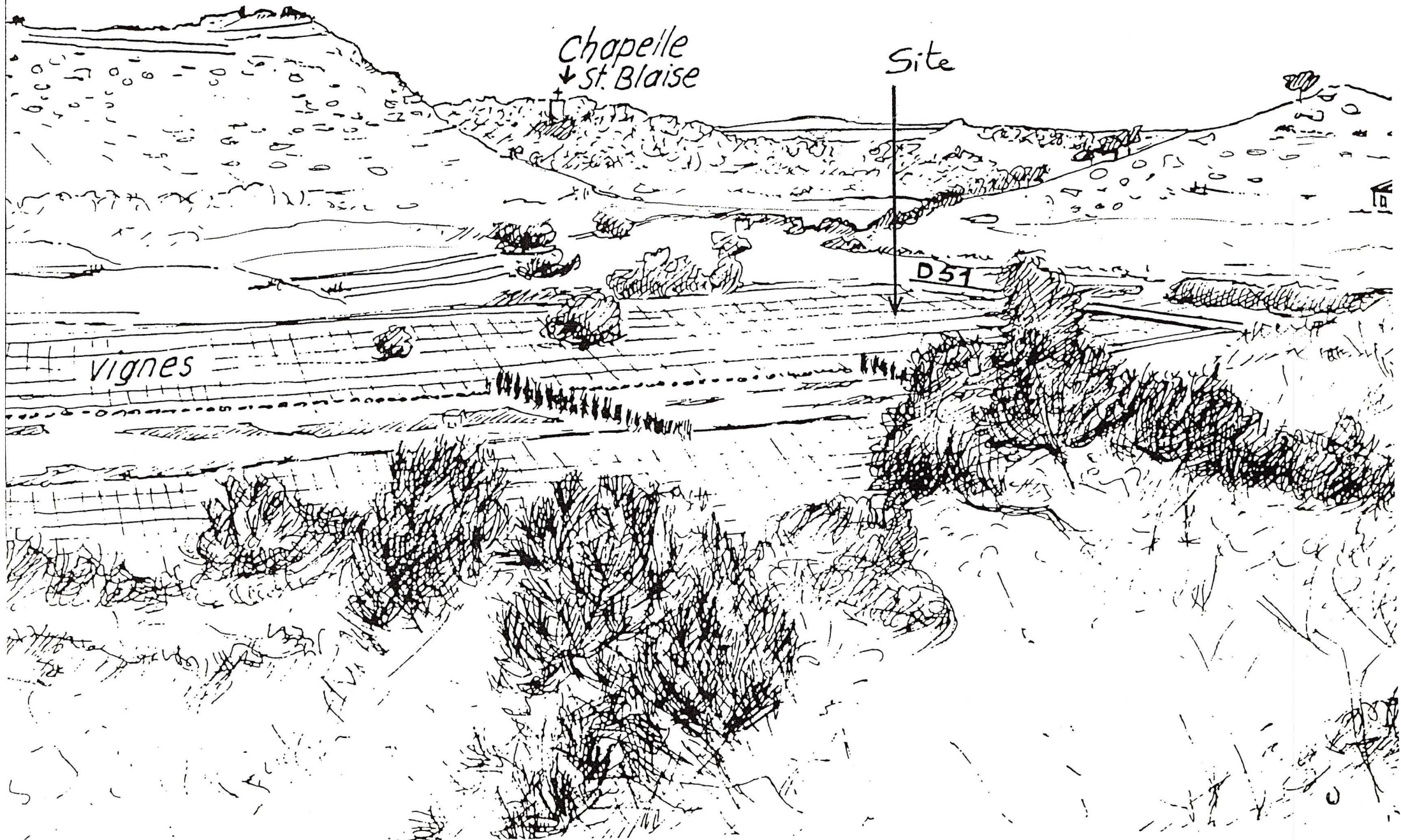


Fig.6 : Coupe topographique du versant méridional de la butte des Emplaniers

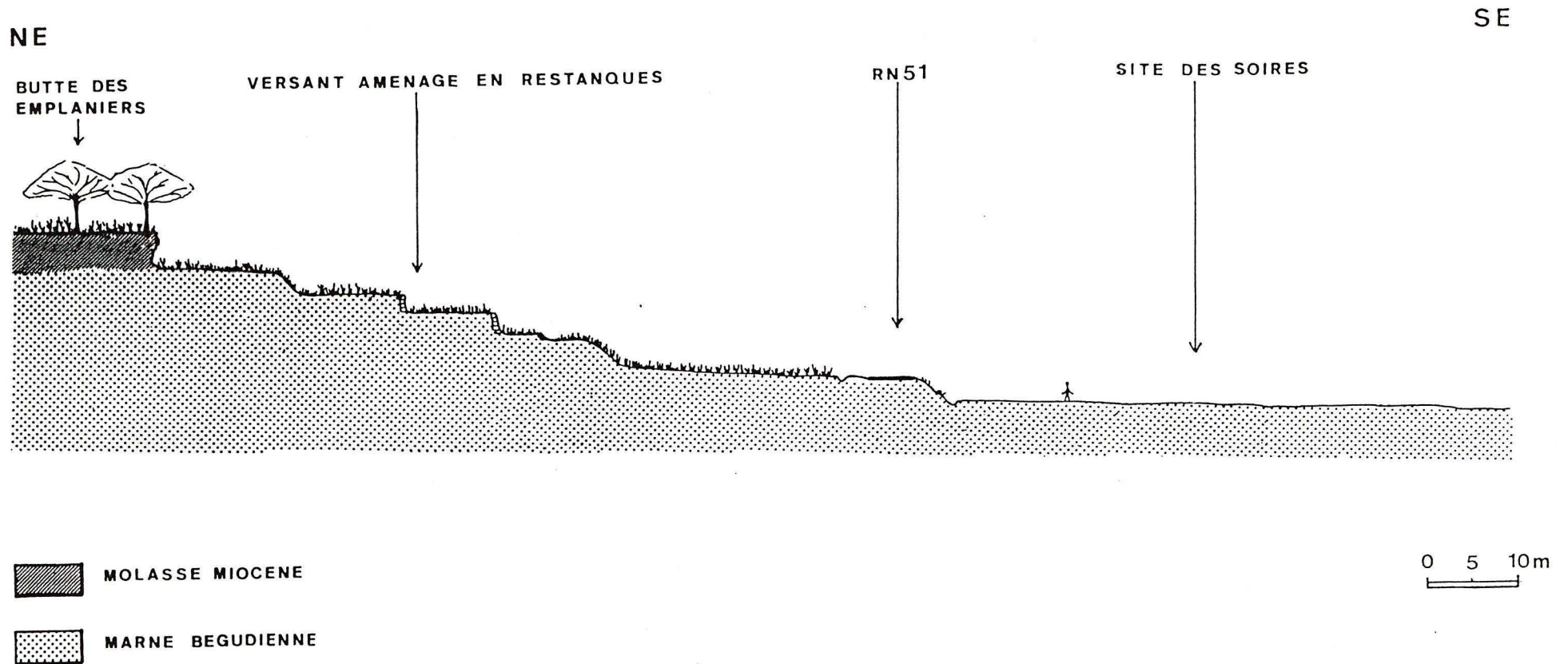




Fig.7 : Plan de l'établissement agricole des Soires

0 1 2 m

Le mois de juillet 1991 a été consacré à un double objectif : d'une part la fouille minutieuse d'un secteur de 25m² dans les espaces E5/6, et d'autre part le dégagement au tracto-pelle du secteur situé à l'ouest de la tranchée du Service des Eaux, jusqu'au ravin. Par ailleurs, le sondage n°1 a été mené à bien, ainsi que l'étude de l'ensemble du mobilier recueilli sur le site en 1990 et 1991.

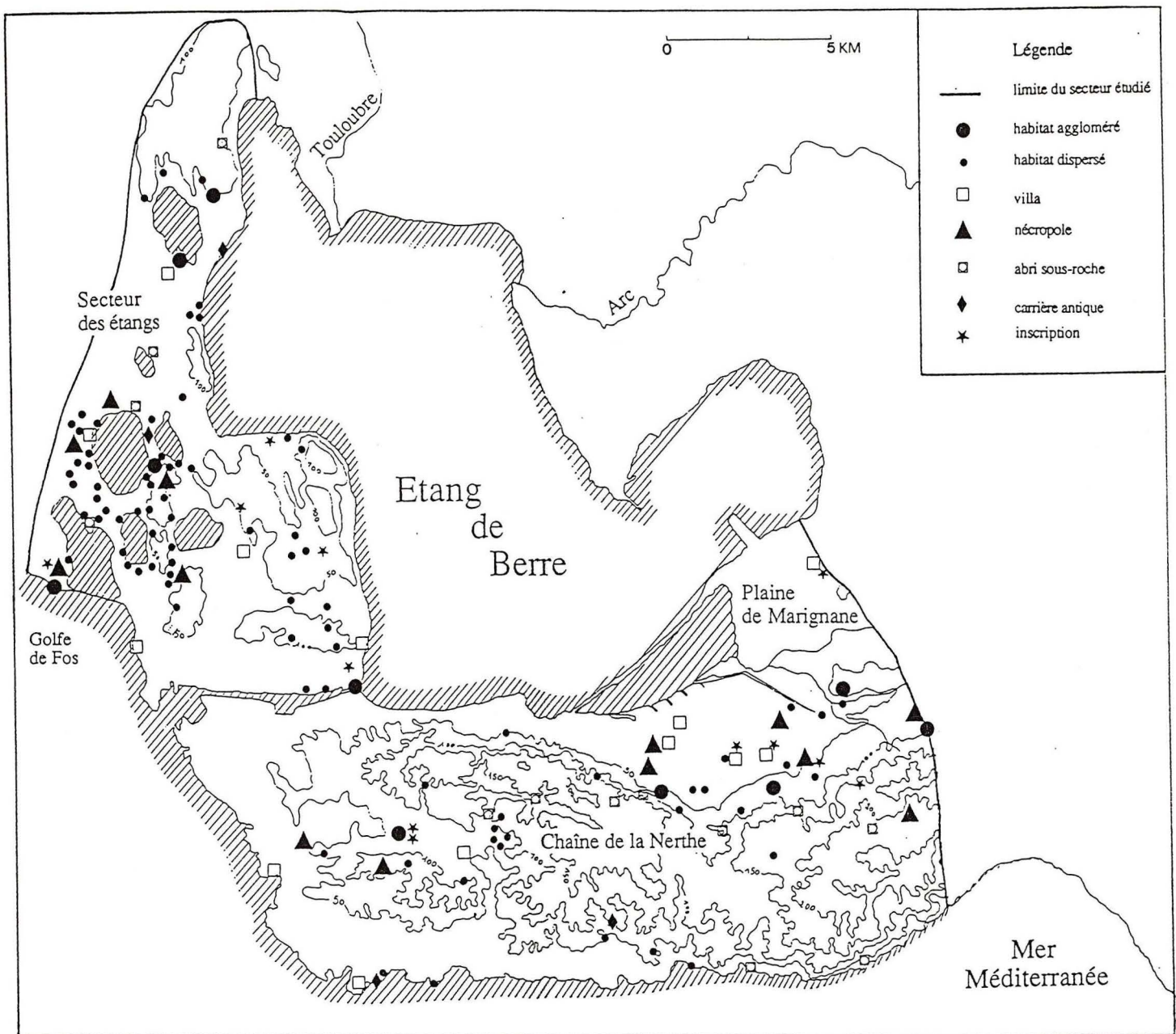
L'intérêt du site des Soires réside essentiellement dans le fait qu'il nous semble parfaitement représentatif du petit habitat dispersé qui apparaît dans la région des étangs de Saint-Blaise à l'époque augustéenne, se développe dans le courant du Haut Empire et continue à fonctionner, selon des modalités qui nous échappent encore, jusqu'à une époque tardive, aux Ve et VIe siècles (fig.8). L'apport d'une telle fouille réside en outre dans le fait que nous ne possédons aucune référence satisfaisante en Provence sur ce type d'habitat secondaire, les fouilles de *villae* ayant longtemps oblitéré à elles seules la réalité archéologique du monde rural gallo-romain (3).

B - Un programme de recherche pluridisciplinaire sur l'histoire de l'occupation du sol

La demande de fouille programmée adressée au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique s'est justifiée dans la mesure où le site des Soires s'intègre dans une approche globale, diachronique et pluridisciplinaire de l'histoire de l'occupation du sol et du paysage mise en œuvre pour 1990-1991 sur le secteur des étangs de Saint-Blaise dans le cadre de l'Action Thématique Programmée : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine" (4). Le but est de vérifier par la fouille un modèle d'occupation du sol élaboré à partir de prospections réalisées dans cette région depuis 1987.

La fouille devrait être en effet l'occasion de répondre aux interrogations suscitées par trois années de recherches menées dans le cadre d'une Thèse de Troisième Cycle sur "L'histoire de l'occupation du sol et l'évolution du paysage dans la région des étangs de Saint-Blaise" (5). Ces recherches renouvellent complètement la vision que nous pouvions avoir du passé de cette région. L'archéologie locale ne saurait se résumer désormais aux fouilles de Saint-Blaise, de l'île de Martigues ou de l'anse Saint-Gervais. Plus d'une centaine de sites archéologiques ont été reconnus lors des trois dernières années (fig.9) sur les communes de Saint-Mitre, Martigues-Nord, Istres, Port-de-Bouc et Fos-sur-mer (6).

Fig.9 : Carte des sites antiques des rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre



Les prospections systématiques ont mis en évidence, en particulier, l'émergence très précoce d'un habitat dispersé dont la mise en place est contemporaine du plus ancien état de Saint-Blaise (VII^e siècle avant notre ère). A l'époque romaine, loin de disparaître avec la Conquête, l'abandon de Saint-Blaise et la mise en place d'un réseau d'exploitations domaniales liées aux cités - les *villae* -, cette forme d'occupation du sol reste prééminente, et ce jusqu'à une époque très tardive, aux Ve et VI^e siècles de notre ère (7).

Au Haut Empire (fig.10-11), la fréquence de ces petites exploitations agricoles de tradition indigène localisées dans des zones de plateaux ou de piémonts (on en connaît plus d'une quarantaine) devait contraster avec la rareté des *villae*, cantonnées sur le rivage des étangs, en bord de mer ou dans les zones basses (on en connaît seulement 3 ou 4). Le développement des *villae* résulte de la nécessité d'une mise en valeur plus rationnelle et plus intensive du milieu, sous l'effet d'une demande accrue. Il fait entrer la région des étangs dans la sphère de la production pour l'échange et la commercialisation systématique. L'extraversion de leur production s'oppose à un système agricole traditionnel hérité de formes indigènes de mise en valeur du terroir dans le cadre d'une économie vivrière. Le problème posé est donc celui des rapports qu'ont pu entretenir le réseau des *villae* gallo-romaines et le petit habitat dispersé.

La *villa*, loin d'être un mode exclusif d'exploitation du sol, semble s'inscrire de manière complémentaire et supplémentaire dans le paysage rural. Les *villae* s'installent toutes dans des zones de bas-fonds jusqu'alors inexploitées en raison de leur insalubrité. Excellents techniciens en hydraulique agricole, les Romains introduisent en Gaule un savoir, une *technè*, une maîtrise du milieu naturel jusqu'alors inconnue, spécialement en matière de drainage et d'irrigation. Le contraste qui oppose le réseau des *villae* et la trame du petit habitat dispersé témoigne autant de la recherche d'une complémentarité des ressources que d'une opposition fondamentale dans les modes de culture et de production.

A l'échelle régionale, la cartographie du réseau des *villae* souligne un net déséquilibre entre la rive occidentale et la rive orientale de l'étang de Berre où il est beaucoup plus développé. La différence de densité observée semble liée pour une part à des milieux physiques très contrastés : plaine alluviale du delta de l'Arc et piémont de la chaîne calcaire de la Fare opposent leurs vastes étendues fertiles

Fig.10 : La région des étangs au Haut Empire

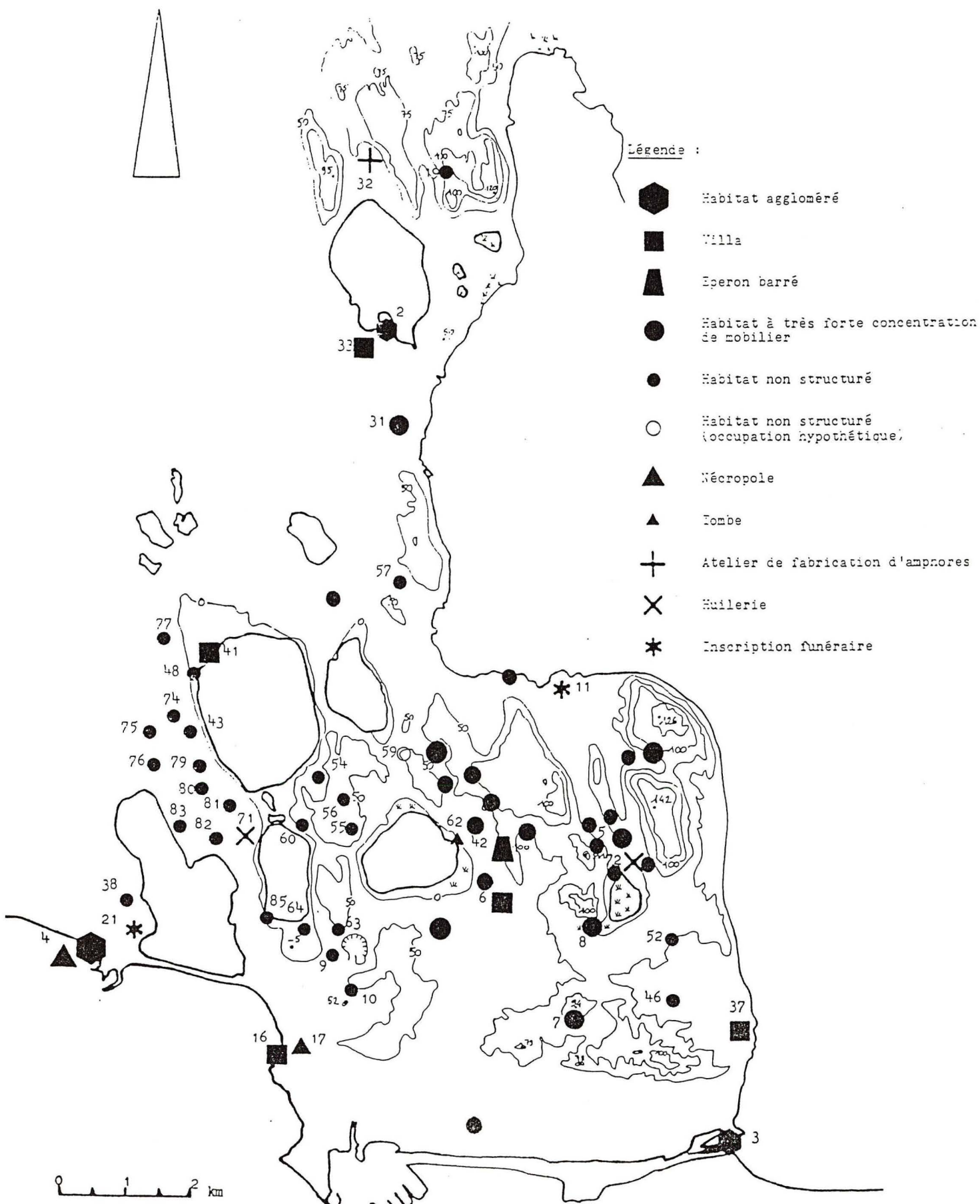
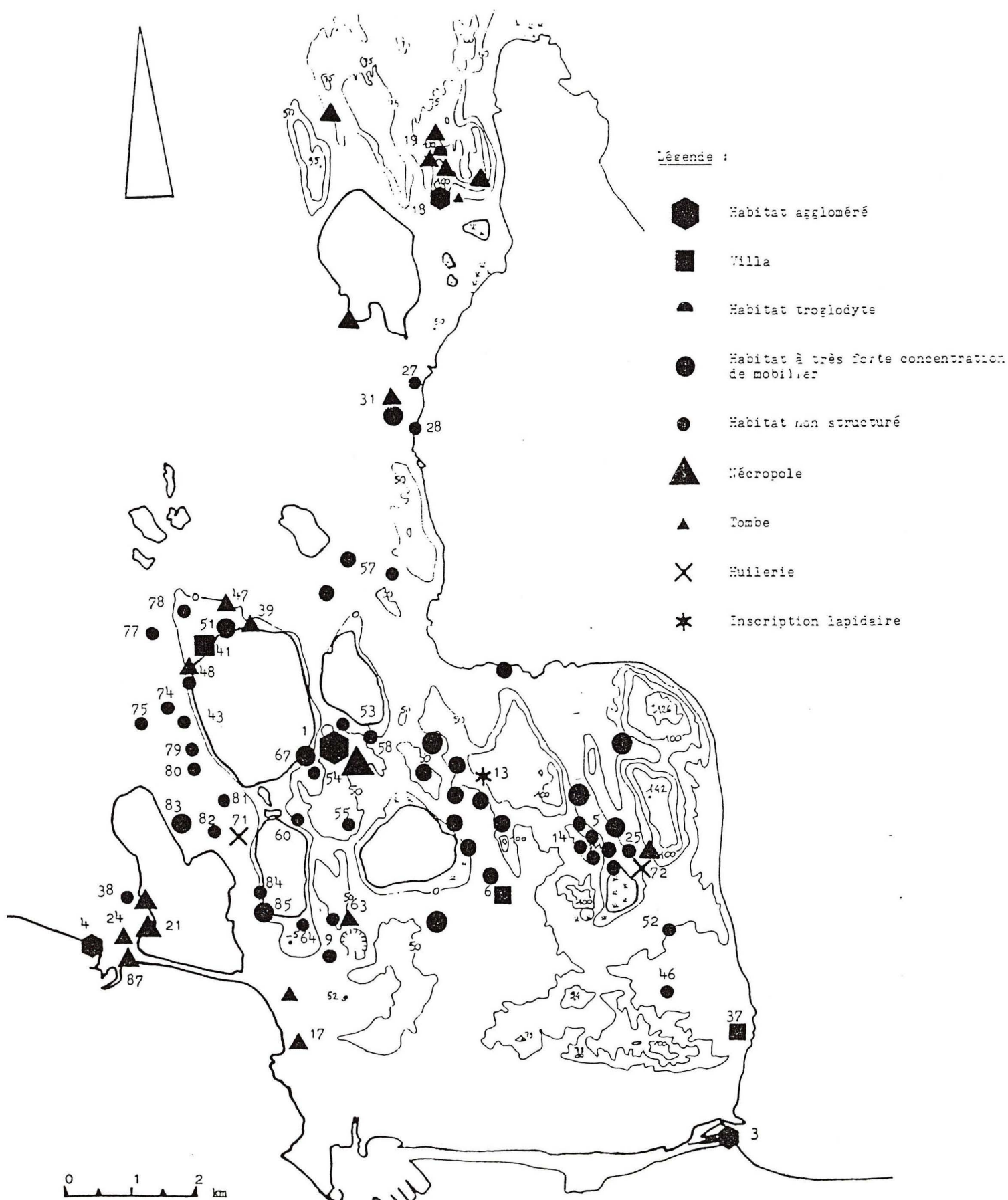


Fig.11 : La région des étangs à la fin de l'antiquité



aux sols pauvres des terroirs cloisonnés et mal drainés des secteurs occidental et méridional. Faut-il en conclure que la qualité des sols et les facteurs physiques ont seuls déterminé l'implantation du réseau des *villae*, qui implique une mise en culture raisonnée et systématique des terres basses ? Dans l'économie des *villae*, techniques agricoles et plantes cultivées auraient été plus adaptées aux plaines alluviales qu'au milieu palustre et collinéen ? Ou bien faut-il faire appel à des facteurs sociaux ? C'est là un problème de géographie historique.

Densité du réseau des *villae* et densité de l'habitat sont bien loin de coïncider dans le secteur des étangs. En effet, la région où les *villae* sont le moins nombreuses est aussi celle où l'habitat protohistorique est le plus développé : la présence de *villae* serait inversement proportionnelle à celle de l'habitat préromain. La cause première de la faible densité du réseau des *villae* dans le secteur des étangs aurait été l'existence d'un habitat vernaculaire préromain, et par conséquent celle de terres non appropriables, dans la mesure où les superficies de terres cultivables disponibles après la Conquête étaient relativement réduites, si l'on tient compte de la part importante occupée par les zones marécageuses, les plateaux stériles et les versants très instables. Le développement d'une agglomération importante à Fos n'a probablement pas joué un rôle notable dans la restructuration de l'espace rural environnant, ses fonctions étant avant tout liées au grand commerce méditerranéen et rhodanien.

On peut également s'interroger sur le rapport qui a pu exister entre la faible densité du réseau des *villae* et l'éloignement relatif des agglomérations antiques d'Arles, Marseille et Aix, qui constituaient les centres politiques, économiques et sociaux de la région à cette époque. Il est probable qu'à l'inverse la densité du réseau des *villae* de la basse vallée de l'Arc puisse s'expliquer par la proximité de la colonie d'*Aquae Sextiae*, dont l'aristocratie municipale a investi dans de vastes domaines fonciers situés sur des terres dont la qualité a justifié la mise en oeuvre de technologies nouvelles en matière de maîtrise des milieux humides.

Le problème posé est donc celui du rapport entre une forme d'habitat de tradition indigène - représentée par le site des Soires - et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes et dont le réseau définit géométriquement l'aire d'influence de la ville antique (en l'occurrence Arles, Aix ou Marseille). La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche *villa* de

Péricard, située à l'extrémité méridionale de la commune de Saint-Mitre ? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ? La solution à ces interrogations passe par l'exploration intégrale et la datation précise de l'un de ces établissements agricoles.

Mais la fouille programmée de l'habitat des Soires a également pour but de mieux nous éclairer sur l'activité économique locale au Haut Empire. Les données actuelles relatives aux productions agricoles sont rares et d'interprétation délicate (8). La présence d'un atelier de fabrication d'amphores à Saint-Jean (Istres) et la découverte d'une base de pressoir à vin sur le site des Soires attestent le développement d'une viticulture dans le secteur des étangs. La découverte de deux séries d'éléments de pressoirs à huile au Lèbre (Saint-Mitre) et au Collet de Carbonnière (Fos-sur-mer) confirme l'existence d'une oléiculture. Enfin, la présence de nombreux fragments de meule en basalte sur la plupart des sites gallo-romains prouve qu'on cultivait également du blé.

II - Les sondages et la chronostratigraphie du site

Après un premier décapage de surface réalisé avec un tracto-pelle sur environ 700m², cinq sondages ont été implantés sur le site pour en préciser la stratigraphie et la chronologie.

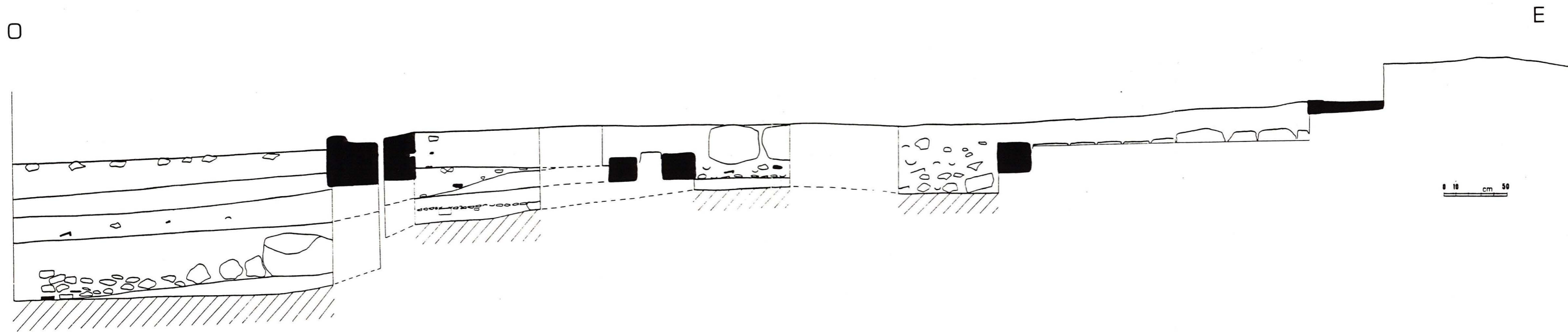
A - Sondage n°1

Le sondage n°1 a été implanté dans l'espace compris entre la jonction des murs M2 et M3 et le mur M1 délimitant l'espace E1. Une partie de l'espace E2 est également concernée. Le niveau initial du sondage correspond à la cote 0,775 m. Le niveau terminal provisoirement atteint est situé à -2,50 m, soit une profondeur totale de 1,725 m.

1 - La stratigraphie

Le sondage n°1 a permis de descendre sous les fondations des murs M1, M2 et M3 et de reconnaître ainsi l'organisation générale de la

Fig.12 : Coupe stratigraphique transversale Est-Ouest



stratigraphie du site (fig.12) :

- A la base, le substrat bégudien situé à la cote relative -2,50 et constitué d'un cailloutis gréseux très compact bien distinct par sa texture du banc gréseux repéré plus au nord dans la pièce E3, et sur lequel reposent le mur M5 et la base de poteau. Ce niveau géologique est surmonté d'une couche jaune verdâtre (US-7) dont l'épaisseur atteint 0,14 m à l'est du sondage et s'amincit progressivement vers l'ouest jusqu'à disparaître, selon un pendage assez prononcé. Cette couche stérile argilo-marneuse recèle d'abondants nodules polychromes issus du Bégudien qui laissent penser à un niveau d'altération superficielle de la roche-mère antérieur à toute occupation humaine.
- Ce premier ensemble anté-anthropique est surmonté d'un amas de blocs d'une épaisseur de 0,15 à 0,20 m qui semble devoir être interprété comme un niveau de destruction (fig.13). La taille des blocs varie de quelques centimètres à plus de 0,55m et s'accroît rapidement et régulièrement vers l'est, ce qui pourrait laisser penser à la proximité d'un mur, peut-être sous le mur M1 lui-même. A l'appui de l'hypothèse d'une couche de destruction s'ajoutent quelques rares fragments de tuiles retrouvés à plat sous les blocs. A la base de ces blocs (vers -2,35/-2,40 m) et au contact de la couche précédente se trouve un niveau argileux de teinte brun clair à passées plus sableuses contenant des restes de végétaux, d'algues, des éclats de moules et des charbons. Ce sont là probablement les témoins d'une première occupation du site qui n'a pu être datée précisément, faute d'artefacts et en l'absence d'autres sondages aussi profonds, mais qu'il faut vraisemblablement situer dans le courant du I^{er} siècle. La découverte d'un fragment de tasse sigillée de type Dragendorff 27 dans le amas de blocs sus-jacent situe en effet l'abandon du site dans le courant du I^{er} siècle ou au début du II^e.
- Un niveau de remblai d'épaisseur variable (US-4-5) destiné à rattraper la déclivité du terrain fossilise la couche d'effondrement précédente. Deux strates ont pu être observées en son sein : US-5, de teinte brune, dont la base repose sur les blocs d'effondrement (entre -2,20 et -2,30 m), et US-4, de teinte grise, dont la base est située à -2,08. Ce niveau est bourré de céramiques et d'amphores du Haut Empire : sigillées de la Gaule du Sud, céramique à paroi fine, sigillée claire A, africaine de cuisine, sigillée claire B précoce, céramiques communes tournées et modelées, amphore gauloise, italique et espagnole. Il faut noter également la découverte d'un socle de statuette



Fig.13 : Niveau de base du sondage S1

en terre blanche, ainsi que de nombreux clous de charpente et des fragments de verre. Ce mobilier se rencontre à l'état de tessons très fragmentés, rarement en connexion, et disposés dans tous les sens. La matrice argilo-marneuse, de couleur brun clair à jaune, contient beaucoup de charbon de bois. Elle a livré également des coquillages marins (des moules surtout, quelques huîtres) et de nombreux ossements animaux. Les blocs de pierre y sont rares, de même que les fragments de tuile. Mais ils deviennent plus abondants vers la base. En revanche, on trouve en abondance des éclats de mortier de chaux. Tous ces indices attestent l'existence d'une phase d'occupation antérieure à l'aménagement du mur M1 et la reconstruction relativement tardive du site.

- Un second "niveau d'effondrement" de la toiture et des murs (US-3) fossilise les niveaux précédents. Remanié et utilisé comme espace de circulation, il se situe entre les cotes -1,70 et -1,85. Sa surface comme sa base présentent un fort pendage vers l'ouest. Ce niveau est caractérisé par une abondance de fragments de mortier de chaux dont l'origine pose problème. Il est certain qu'une partie d'entre eux provient de la toiture, comme l'attestent les empreintes d'*imbrices* et de *tegulae* qui y ont été laissées. Pourtant, les fragments de tuiles sont très rares dans cette couche. Plusieurs traces de "bourrages" de gênoises ont ainsi été mises en évidence. Mais il n'est pas impossible qu'une partie de ce mortier de chaux provienne de revêtements muraux tels que celui qui couvrait le parement occidental du mur M4. Toutefois, aucune trace de mortier n'a pu être observée dans les murs M1, M2 ou M3, à l'exception d'une trace infime dans le blocage du mur M1. Le mur M5, quant à lui, possédait un revêtement de mortier de chaux sur son parement méridional. Or c'est précisément lui qui a alimenté le niveau de destruction en question, son arasement volontaire ayant servi de radier pour l'aménagement d'une cour dans l'espace E2. Il faut également noter qu'un fragment du col d'un gros *dolium* remployé dans le radier a été récupéré dans le niveau de destruction du réduit E1 où deux autres fragments du même *dolium* ont été retrouvés.

- Cet empierrement est recouvert par un niveau verdâtre argilo-limoneux non compacté (US-2) d'une épaisseur de 0,10 à 0,15m où sont noyés les vestiges d'un sol. Ce niveau, dont la base est située à la cote -1,70, provient probablement de la dissolution du liant et des revêtements muraux. Très organique, il contient des charbons de bois. Sa mise en place a permis l'aménagement d'un nouveau sol d'occupation

contemporain du troisième état de l'habitat. Il a livré un mobilier nettement plus tardif que les couches US-4 et 5 : les sigillées claires A et B sont présentes à l'état résiduel, la B/luisante fait son apparition ainsi que de nouvelles formes de céramiques communes tournées et modelées; l'amphore gauloise est toujours présente. Cette couche a également livré quelques fragments de mortier de chaux.

- Un troisième niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-1), plus arasé et remanié que le précédent (US-3), fossilise la couche sous-jacente. Sa base se trouve à la cote -1,50. Aucune trace de mortier n'y est visible, si ce n'est celui qui provient des gènoises. Ce niveau a livré des sigillées claires A et B, de la B/luisante, des céramiques communes tournées et modelées, de l'amphore gauloise, orientale et africaine. Il a également fourni quelques clous de charpente, quelques fragments de verre, du *dolium*, des ossements animaux et des coquillages marins.
- Enfin, la sédimentation post-romaine de bas de versant a complètement colmaté le site sous une couverture colluviale de 0,60 à 0,70m d'épaisseur. Le fait qu'un tesson vernissé ait été trouvé à la base de ce manteau colluvial pourrait aller dans le sens d'une accélération de l'érosion à l'époque moderne.

2 - Architecture et stratigraphie

Le mur M1 est fondé aux environs de la cote -1,80 (fig.14). Il repose sur un niveau argilo-marneux bourré de tessons de céramique et d'amphore, dont l'interprétation n'est pas assurée à ce jour (US-4-5). Aucune tranchée de fondation n'a été repérée à la base du mur. Celui-ci est donc contemporain ou postérieur à la mise en place de ce niveau dont le mobilier est daté du I^{er} siècle et du début du II^e. Il est conservé sur une hauteur de 0,60m. Il est composé à la base de très gros blocs employés bruts ou à peine dégrossis dont les dimensions atteignent 0,65m, pour 0,45m de hauteur. Ces blocs faisaient office de fondation. Il est impossible de dire s'ils étaient entièrement apparents, aucun sol d'occupation bien caractérisé n'ayant été mis en évidence. Mais il est certain qu'ils ne pouvaient être complètement enterrés, puisque la couche de destruction liée à l'effondrement du mur (US-3) ne fossilise que leur moitié inférieure. Par-dessus les blocs de fondation, une seule arase de moellons irréguliers au lit approximativement horizontal est conservée.

Fig.14 : Sondage n°1
Parement ouest du mur M1

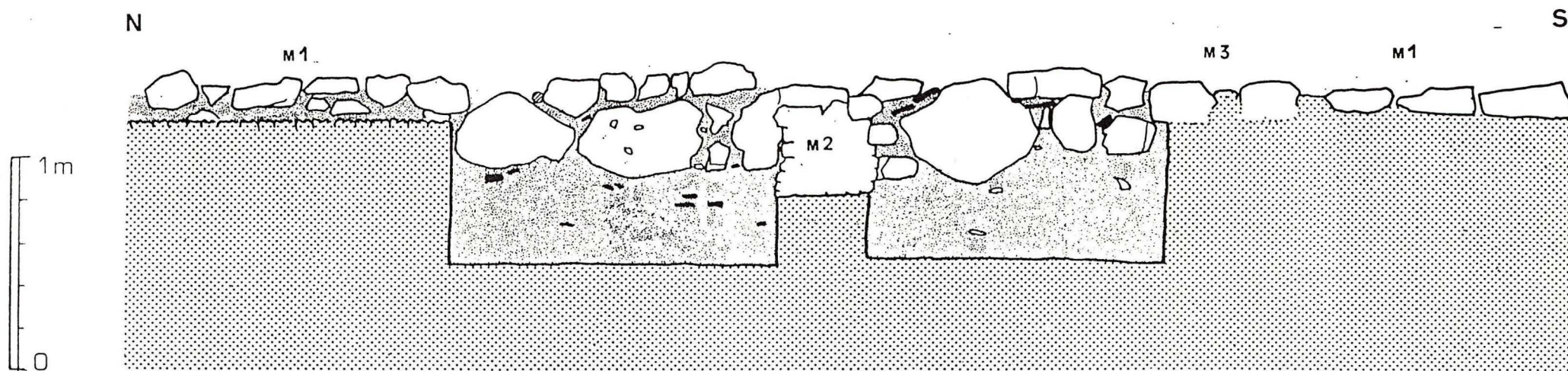


Fig.15 : Sondage n°1
Parement nord du mur M2

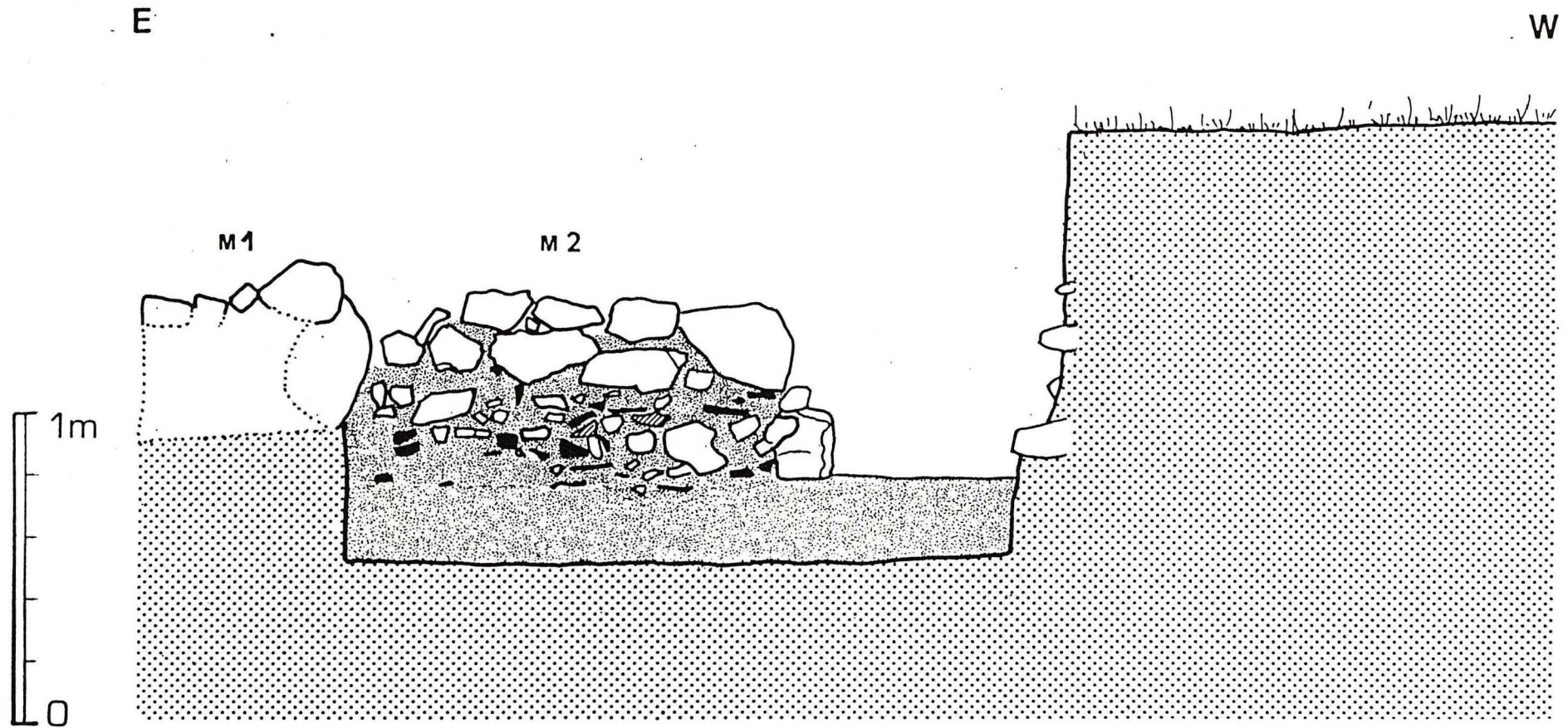
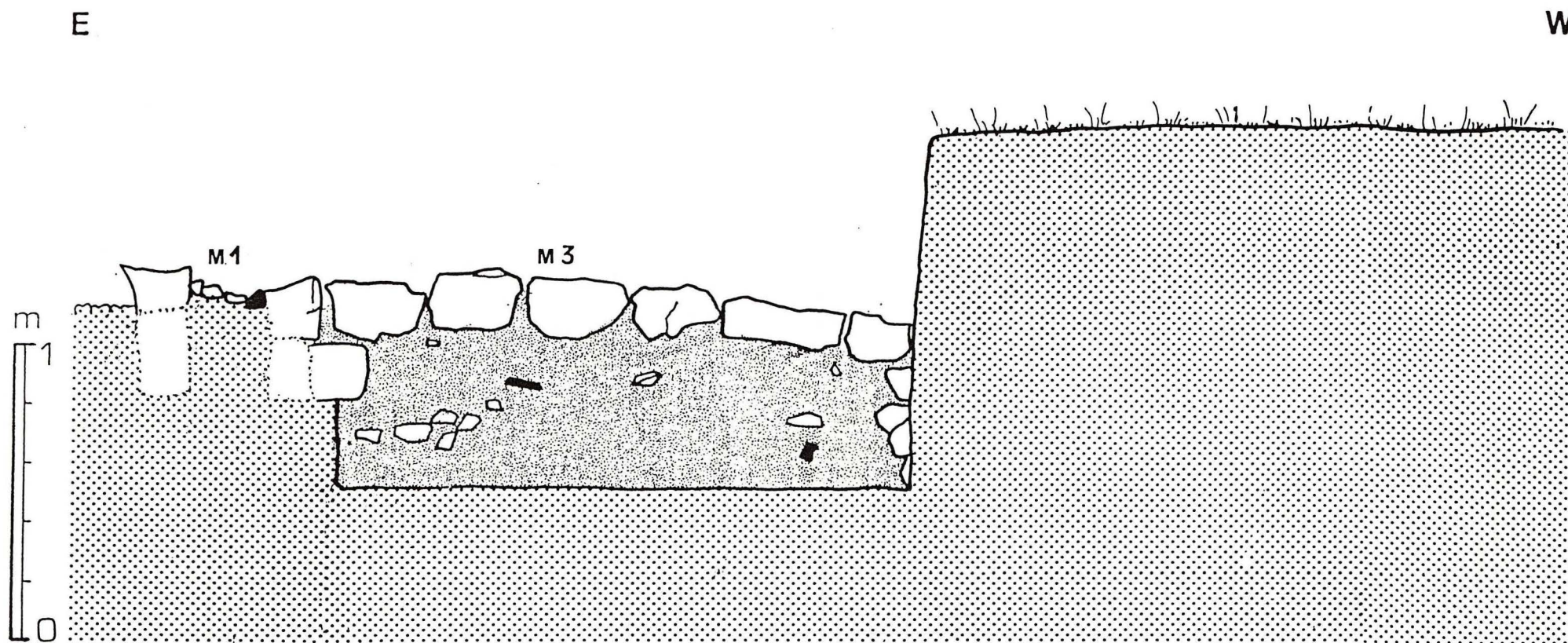


Fig.16 : Sondage n°1
Parement nord du mur M3



Contrairement à M1, le mur M2 a été édifié sur une véritable tranchée de fondation (fig.15). Celle-ci, creusée dans le niveau argilo-marneux (US-4), est constituée d'un remplissage de pierres, de déchets de taille et de débris de tuiles. Sur ces fondations viennent reposer deux assises de blocs irréguliers sommairement retouchés. La position stratigraphique du mur M2 n'implique en aucune manière qu'il ait été construit en même temps que le grand mur M1 contre lequel il s'appuie. M2 peut très bien avoir été aménagé dans un deuxième temps.

Quant au mur M3, qui s'appuie également contre M1, on peut affirmer qu'il appartient à une phase de construction ultérieure, peut-être liée à l'aménagement de la cour E2/3 (fig.16). Sa position stratigraphique l'indique clairement : l'unique assise du mur repose directement, sans plus de fondation, sur le niveau verdâtre argilo-limoneux US-2. Ce dernier provient probablement de la dissolution du liant et des revêtements muraux des murs M1 et M2. Il a livré un mobilier caractéristique des IIe et IIIe siècles. Sa mise en place a permis l'aménagement d'un nouveau sol d'occupation contemporain du mur M3.

Enfin, l'effondrement des murs M1, M2 et M3 se signale par un niveau de destruction qui ne saurait être antérieur au IIIe siècle, les couches US-1 et US-2 ayant livré de la sigillée B/luisante.

B - Sondage n°2

Le sondage n°2 a été implanté de part et d'autre du mur M4. Le niveau initial du sondage était situé aux environs de la cote 0. Le niveau terminal provisoirement atteint est situé vers la cote -1,30.

1 - La stratigraphie

Le sondage n°2 a permis de mettre au jour les fondations du mur M4. La stratigraphie est beaucoup plus simple que celle qui a été décrite pour le sondage précédent :

- A la base, on observe un épais niveau marneux (US-2) assez similaire à celui qui se trouve sous le mur M1, et dont la base n'a pas été atteinte. L'origine anthropique de cette couche ne fait aucun doute : elle a livré en effet d'abondants charbons de bois souvent de grande taille, des ossements, de la céramique, un jeton en pâte de verre, des clous, une aiguille en bronze, un fragment de meule domestique en basalte et

un outil métallique. Le mobilier céramique est assez peu abondant : il consiste essentiellement en un tesson de sigillée de la Gaule du Sud, un tesson de sigillée claire A, un autre de B/luisante, et quelques fragments de céramique commune.

- Cette couche est fossilisée par un niveau d'effondrement du mur M4 (US-1) dont la base est à la cote -1m. Le mobilier exhumé, peu abondant, est caractéristique des I^{er}, II^e et III^e siècles. Du côté ouest du mur, les tuiles sont rares et fragmentées, les blocs de pierre abondants ainsi que les résidus de mortier. Le mortier, qui constitue l'essentiel de la matrice, a été obtenu avec un mélange de chaux et de sable jaune de plage. Ce sable a livré une abondance de petites palourdes, preuve qu'il n'était pas tamisé. Du côté est du mur, les tuiles sont abondantes et bien conservées, les blocs de pierre rares et le mortier absent. Il faut dire que contrairement au parement ouest du mur, le parement est n'était pas enduit de mortier. Mais il faut noter également la présence du côté ouest de plusieurs fragments de mortier issus de "bourrages" de *tegulae* et d'*imbrices*, qui y ont laissé leur empreinte. Il est probable que la dissymétrie ainsi observée entre les deux côtés du mur M4 corresponde à une dualité fonctionnelle, liée par exemple à l'existence d'un espace couvert à l'est et d'un espace découvert à l'ouest. La découverte du côté est d'une monnaie, d'un jeton en pâte de verre, d'une aiguille en bronze, d'un outil métallique et d'un *dolium* apparemment en place pourrait aller dans ce sens.

- Enfin, la sédimentation post-romaine de bas de versant a complètement colmaté cette partie du site sous une couverture colluviale de 0,60 à 0,70m d'épaisseur.

2 - Architecture et stratigraphie

Le mur M4 est fondé aux environs de la cote -1m. Il repose directement sur un niveau argilo-marneux (US-2) qui a livré quelques tessons datés des I^{er}, II^e et III^e siècles. Son aménagement est donc certainement postérieur à celui du mur M1. Aucune tranchée de fondation n'a été repérée à la base du mur, dont seule la première assise est conservée, sur une hauteur de 0,30m. Elle est composée de très gros blocs employés bruts ou à peine dégrossis dont les dimensions atteignent 0,50m, pour 0,30m de hauteur. Ces blocs faisaient office de fondation. Il étaient entièrement apparents puisque le revêtement de mortier descend jusqu'à la base du parement ouest. L'enduit mural dissimulait une construction extrêmement rustique.

Le moment de l'effondrement du mur ne saurait être daté précisément par le mobilier rencontré dans le niveau de destruction. Celui-ci est trop rare. On peut supposer qu'il se situe dans le courant du III^e ou du IV^e siècle, le seul élément tardif étant une petite monnaie de bronze non identifiée et quelques rares tessons de sigillée B/luisante.

C - Sondage n°3

Un petit sondage de 0,80m de côté et 0,40m de profondeur a été implanté à l'intersection des murs M20 et M21 en vue de saisir leur chronologie relative (fig.12).

1 - La stratigraphie

- Le substrat gréseux bégudien a été rencontré à la cote -1,82. Il est surmonté jusqu'à la cote -1,75 d'un niveau d'altération superficielle remanié (US-5) à la surface duquel repose un niveau de pierres (US-4). Il s'agit là vraisemblablement d'un sol d'occupation. C'est également le niveau de base du mur M20.
- Cette couche est recouverte d'un niveau vert argileux (US-3), jusqu'aux environs de la cote -1,65, sur lequel s'appuie le mur M21. A sa surface se trouve un niveau à céramique, blocs de pierre et fragments de tuiles.
- On trouve ensuite un dépôt de terre jaune et dure contenant des cendres (US-2).
- Ce niveau est fossilisé par une couche d'effondrement (US-1) conservée jusqu'à la cote -1,44.

2 - Architecture et stratigraphie

La base du mur M21 repose sur US-3 à la cote -1,62 ; celle de M20 sur US-5 à -1,75 (fig.12). Cela signifie-t-il pour autant que M21 ait été aménagé postérieurement à M20 contre lequel, d'ailleurs, il s'appuie ? A chacun de ces murs correspondrait un niveau d'effondrement et par conséquent deux phases d'occupation ? Cela n'a rien de certain, si l'on envisage le fait que le mur M21 a pu être édifié sur le sol (US-3) de la cour aménagée à l'époque de M20. En d'autres termes, les deux murs pourraient être contemporains. Le problème réside en fait dans

l'interprétation et la datation des niveaux US3/4 : niveau de remblai ou niveau d'abandon ?

D - Sondage n°4

Un micro-sondage de 0,60m de côté et 1,30m de profondeur implanté au centre de la pièce E6 a permis d'explorer la stratigraphie d'un secteur nord jusqu'alors très mal connu (fig.17).

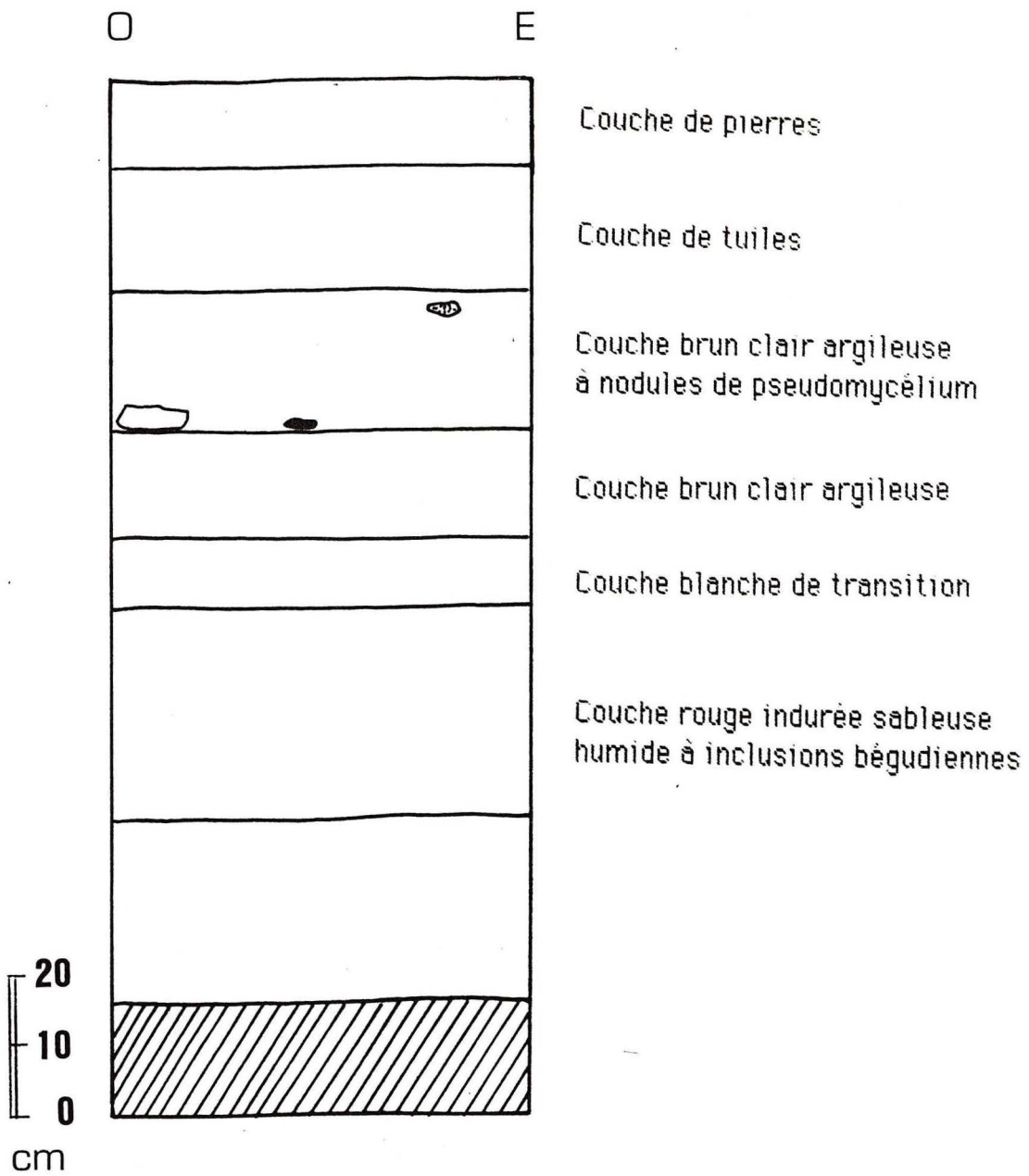
1 - La stratigraphie

- On trouve le niveau de base du substrat à la cote relative -1,84, surmonté jusqu'à la cote -1,60 d'une couche d'altération superficielle de teinte rouge à nodules verts abondants issus du Bégudien remanié.
- De la cote -1,60 à -1,30, on rencontre une couche brun-rouge argilo-sableuse homogène à rares inclusions vertes, stérile sur le plan archéologique.
- De la cote -1,30 à -1,20, un niveau blanchâtre de transition.
- De la cote -1,20 à -1, une couche brun clair tirant sur le gris, stérile sur le plan archéologique. Sur ce niveau reposent quelques petits blocs de pierre, de rares fragments de céramique et de mortier. Il s'agit là probablement d'un sol.
- De la cote -1, à 0,87, une couche brune clair tirant sur le gris contenant des nodules de pseudomycélium.
- Enfin, à la cote -0,87, une importante couche d'effondrement caractérisée par une abondance de *tegulae* et d'*imbrices* quasiment intactes et fossilisées sous les blocs issus de l'écroulement des murs. L'un de ces blocs, en calcaire molassique, était taillé sur deux côtés.

2 - Architecture et stratigraphie

Le sondage S4 n'est en connexion avec aucun mur. Il apporte cependant des précisions sur trois ordres de faits. D'un point de vue chronologique, il ne semble pas qu'il y ait ici plus d'une seule phase d'occupation de la pièce E6, une seule couche d'effondrement ayant été identifiée. D'un point de vue architectural, le sondage présente un double intérêt : il nous renseigne sur la nature des sols d'occupation,

Fig.17 : Sondage S4



vraisemblablement toujours en terre battue sur l'ensemble du site; par ailleurs, la couche stérile qui s'intercale entre le niveau d'abandon et la couche d'effondrement pourrait bien résulter de la présence d'enduits muraux argileux, à moins qu'elle ne provienne de l'érosion du liant des murs. Dans les deux cas, il faut imaginer le dépôt de cette couche avant l'effondrement de la toiture, ce qui ne va pas sans poser problème. Faut-il donc voir là tout simplement la mise en place d'un nouveau sol d'occupation ? Enfin, d'un point de vue topographique, le sondage permet de préciser l'ampleur de la dénivellation entre le secteur "haut" des pièces septentrionales et le secteur "bas" de la cour E5 : elle est de l'ordre de 0,20 à 0,40m.

E - Sondage n°5

Le sondage a été implanté contre le parement oriental du mur M1, quasiment en regard du sondage S1, dans le but de comparer les deux stratigraphies (fig.12). Il s'agit d'un carré d'un mètre de côté dont la profondeur n'excède pas 0,70m.

1 - La stratigraphie

- A la base du sondage, le banc gréseux bégudien présente un pendage prononcé vers l'ouest, confirmant en cela les données du sondage S1 : sa cote passe de -0,91 à -1,99m d'une extrémité à l'autre du sondage. Sa pente, d'une valeur moyenne de 8%, n'est pas régulière : elle est plus prononcée à l'est. Sur le substrat repose un niveau brun d'une épaisseur de 0,17 à 0,21m (US-4) englobant un niveau de petits blocs (quelques cm) et de fragments de tuiles, avec quelques blocs plus importants (0,10m). Il pourrait s'agir là d'une première couche d'effondrement liée à celle qui a été repérée dans le sondage S1. Ce niveau est très nettement sous-jacent au mur M1, situé 0,25m au-dessus.
- Superposé à US-4, on trouve un niveau gris argileux de 0,14 à 0,23m d'épaisseur (US-3) rattrapant la déclivité du terrain et contenant de la céramique et de nombreux charbons de bois. La tranchée de fondation du mur M1 s'y inscrit largement. Quelques blocs en tapissent la paroi.
- Le niveau supérieur (US-2), dont la base se situe à la cote relative -1,60, est composé d'une matrice brune contenant des blocs moyens, des fragments de tuile, des éclats de mortier, de la céramique et des charbons de bois. Il correspond probablement à la deuxième couche d'effondrement également repérée en S1.

- On trouve par dessus une couche de terre contenant quelques pierres, des fragments de tuile et de mortier de chaux (US-1). A son sommet, vers la cote -1,35, repose une troisième couche d'effondrement qui a livré un abondant mobilier constitué de céramique sigillée claire A, B et B/luisante, ainsi que de fragments d'amphore. Le parallélisme des stratigraphies rencontrées en S1 et S5 est donc une fois encore confirmé.

2 - Architecture et stratigraphie

La position stratigraphique du mur M1 indique clairement que ce dernier est postérieur à la plus ancienne couche d'effondrement, confirmant par là même l'existence d'une phase d'occupation antérieure à sa mise en place (fig.12). Les deux niveaux d'effondrement supérieurs sont liés à deux phases de fonctionnement du mur M1, qui ont probablement pour origine une restructuration de l'espace E5. Une telle évolution a également été observée autour du mur M5 avec la réunion des espaces E2/3. Peut-être va-t-elle dans le sens d'un décloisonnement des espaces et donc d'une recherche d'espace. Cette évolution serait alors liée à une modification des activités de l'établissement, ou du moins de certains secteurs. Elle est d'autant plus importante qu'elle affecte la partie centrale de la ferme.

Par ailleurs, la différence de niveau importante du substratum observée dans les sondages S1 et S5, de l'ordre de 0,65m, permet d'expliquer la structure même du mur M1, caractérisée par une très nette dissymétrie entre le parement occidental - constitué d'énormes blocs atteignant 0,65m de long et 0,45m de hauteur - et le parement est où prédominent des blocs beaucoup moins volumineux (0,15-0,25m). L'utilisation de blocs lourds et volumineux, constatée également dans d'autres murs, avait pour but de stabiliser les fondations en terrain pentu. En effet, la restitution du profil de la roche-mère entre les deux sondages implique une pente moyenne de 66,15% ! Plus que d'une pente, il s'agit probablement là d'un étage du substrat qui dut rendre laborieux l'implantation de l'établissement des Soires. On perçoit mieux à la lumière des sondages réalisés en 1991 l'ampleur de la modification du versant et du milieu en général en moins de 2000 ans.

III - Fouille du secteur E5/6

La campagne de l'été 1991 a été en grande partie consacrée à la fouille du secteur E5/6 (fig.18). Elle a permis de préciser



Fig.18 : Vue d'ensemble de la fouille du secteur E5/6

l'organisation de la partie nord de l'espace E5, considéré comme une cour. Deux nouveaux murs ont été mis au jour (M20 et M21), ainsi qu'un empierrement disposé selon un plan incliné vers le sud et appuyé le long du mur M9 (fig.19).

Le mur M20 est lié au mur M21 qui s'appuie contre lui en formant un angle droit. Mais le rapport stratigraphique et chronologique de ces deux murs à l'ensemble du bâti dégagé en 1990 ne va pas sans poser de problème. Trois hypothèses contradictoires peuvent être envisagées. La première verrait dans cette structure un état initial lié à la couche d'effondrement repérée au fond du sondage S1 et oblitéré dans un deuxième temps par la construction des murs M1, M10 et M9, c'est-à-dire de l'établissement dans son extension maximale. A l'appui de cette hypothèse viennent s'ajouter deux observations : d'une part, le niveau inférieur des murs M17-18-20 et leur état d'arasement; d'autre part, la découverte sous le mur M10 d'une assise inférieure débordante, pour ne pas dire discordante, qui pourrait témoigner d'une reconstruction de ce mur dans un deuxième état. L'on ne saurait affirmer toutefois que le mur M20 passe sous le mur M10, le premier ayant pu être arasé à cet endroit pour donner au second une assise bien horizontale.

La seconde hypothèse est basée sur la contemporanéité des murs M17-18-20 avec le reste du bâti. Dans ce cas, c'est leur fonction qui pose problème, le parallélisme des murs M20 et M1 et celui des murs M17 et M10 définissant des espaces apparentés à des couloirs, à des terrasses ou peut-être à des galeries couvertes. Dans ce dernier cas, les doubles dalles appuyées contre le mur M10 pourraient trouver une signification : il s'agirait de base de doubles poteaux destinés à soutenir un auvent. L'arasement supérieur des murs M17-18-20 s'expliquerait par un remaniement de l'espace E5, dans une deuxième phase, en vu de l'agrandir. La troisième hypothèse, inverse de la précédente, verrait dans ces trois murs un aménagement postérieur à la mise en place de la cour E5 et surcreusé dans celle-ci.

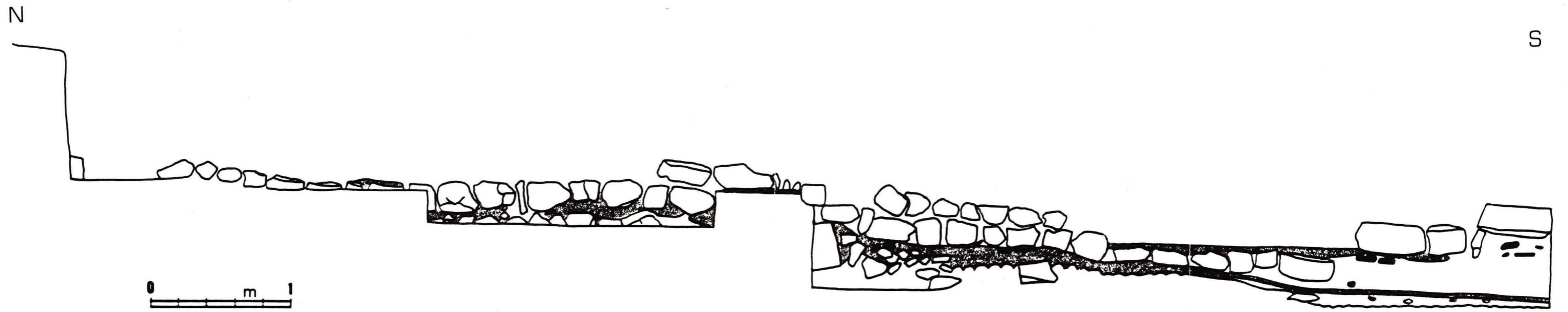
IV - Organisation de l'habitat

A - Organisation générale de l'habitat

1 - Les limites du site

L'habitat des Soires n'a été que partiellement dégagé. La

Fig.19 : Coupe stratigraphique transversale Nord-Sud



superficie dégagée avoisine les 800m². La fouille a l'aspect d'un quadrilatère dont les côtés mesurent respectivement 26m (côté nord), 20m (est), 19m (sud) et 33,50m (ouest). L'habitat y a été reconnu sur une surface de 660m² environ, étant entendu qu'une ou plusieurs cours peuvent être incluses dans le bâti. Mais il est certain que l'ensemble de l'établissement est beaucoup plus vaste. On en ignore pour l'instant les limites exactes : au nord, les murs M8 et M9 se prolongent dans la berme et peut-être sous la route; immédiatement au sud du mur M16, l'absence de vestiges et de niveaux archéologiques n'implique aucunement que l'habitat ne se poursuive pas plus loin; de même à l'est du mur M8, dont il n'est pas certain qu'il constitue la limite orientale du site, quoique cela semble probable. A l'ouest, la tranchée du Service des Eaux de Martigues isole une partie de l'habitat qui s'étendait de ce côté jusqu'à un ravineau, surplombant ainsi la petite dépression voisine. La réalisation de sondages et de tranchées de reconnaissance à la pelle mécanique ont permis de compléter le plan du bâti dans ce secteur (fig.20). La compréhension du plan d'ensemble de l'habitat n'est pas facilitée par cette vision partielle des vestiges.

2 - Disposition topographique et plan d'ensemble

L'habitat des Soires est situé au pied de la butte des Emplaniers : c'est un site de bas de versant (fig.6). Il s'appuie en partie sur un affleurement du substrat bégudien, constitué à cet endroit précis d'un banc gréseux qui était à nu à l'époque romaine, tout au moins dans sa partie septentrionale. La roche-mère plonge assez rapidement vers le sud, tout en changeant de faciès, passant à un cailloutis homogène et compact.

a) L'étagement de l'habitat

Cette disposition topographique est à l'origine d'un étagement du site selon deux niveaux (fig.19) :

- Le niveau supérieur, qui repose sur le banc rocheux, est situé à la cote -0,60. Il supporte les espaces E3, E6 et E10. Mais les murs ne s'appuient qu'exceptionnellement sur la roche en place.
- Le niveau inférieur est situé aux alentours de la cote -0,95, soit 0,35m plus bas. Il supporte tous les autres espaces (E1, E2, E4, E5, E7, E8, E9, E11). Leur aménagement a nécessité la mise en place d'un remblai destiné à limiter (sans pour autant compenser) la

dénivellation.

b) L'orientation des murs

La disposition topographique du site est peut-être également à l'origine de l'orientation des murs structurants, au sein desquels deux ensembles peuvent être distingués (fig.7) :

- Les murs structurants d'axe nord-sud, qui sont à peu près parallèles entre eux (M1, M4 et M8, M11 étant légèrement divergent). Les murs M12, M13, M14, M16, M17 s'appuient contre eux selon des angles perpendiculaires.
- Les murs structurants d'axe nord-nord -est/sud-sud-ouest, c'est-à-dire M6, M7 et M9, strictement parallèles entre eux, contre lesquels s'appuient à angle droit les murs M5, M10 et M15.

Les espaces E5, E8 et E10 reflètent par leur forme trapézoïdale le changement d'axe des murs. Les espaces E6 et E9-11 sont quant à eux rigoureusement rectangulaires. Le mur M9-11 joue un rôle déterminant dans ce changement d'orientation de l'habitat. Les habitants des Soires savaient parfaitement construire des murs rectilignes, même sur des longueurs importantes : la rectitude du mur M1, visible sur 16m de long, est significative. Ils savaient également construire des murs à angle droit. Si au premier abord le plan de l'habitat paraît désordonné, voire erratique, son étude minutieuse révèle qu'il n'en est rien. Il reflète au contraire un certain degré de structuration (c'est un plan relativement complexe) et surtout un souci d'adaptation aux conditions topographiques et géologiques.

3 - Les espaces d'habitation

Le décapage de surface a fait apparaître 11 espaces bien distincts, que ce soit des pièces ou des cours. Les espaces dégagés sont de grandes dimensions : l'un d'entre eux atteint 14x7m, soit une superficie d'environ 100m². Les espaces les plus réduits excèdent toujours 25m², si l'on excepte E1. Il s'agit probablement de bâtiments d'exploitation. Une cour à auvent reposant sur un poteau de bois appuyé sur une base maçonnée a été partiellement mise au jour dans l'angle nord-ouest de la fouille (E2/3). Mais dans l'ensemble, faute de sondages

suffisamment nombreux, la fonction des pièces nous échappe en grande partie.

a) L'espace E1

L'espace E1 est un petit réduit carré de 1m de côté délimité par les murs M1, M2 et M3. Sa fonction est difficile à déterminer. L'ouverture du sondage n°1 a permis d'y découvrir un mobilier céramique et amphorique important, daté des trois premiers siècles de notre ère : céramique à paroi fine, sigillée sud-gauloise, claire A, africaine de cuisine, claire B, céramique commune tournée et modelée, amphore italique, amphore gauloise, etc... Il faut signaler la découverte de deux gros fragments d'un col de *dolium*, de fragments de verre, d'un peson en plomb, de clous de charpente, de coquillages marins, de nombreux ossements animaux et de bois de cerf. L'origine de ce mobilier pose problème, aucun sol d'occupation clairement défini n'ayant été mis en évidence. Par ailleurs, on ignore à quel moment les murs M2 et M3 ont été bâtis. A l'origine, l'espace E1 n'existait pas. On ignore même si M2 et M3 ont été construits simultanément. Il est certain, toutefois, que l'espace E1 ne peut être antérieur au IIe siècle. Tout indique que cet espace était couvert. Son accès, large de 0,72m, débouchait à l'extérieur sur l'espace E2.

b) L'espace E2

L'histoire de l'espace E2 est liée à celle de l'espace E3. A l'origine, tous deux sont séparés par le mur M5, qui ne forme en réalité avec M10 qu'un seul et unique mur. Il est délimité à l'est par le mur M1, au nord par le mur M5. La superficie de l'espace E2 n'est pas assurée, dans la mesure où une partie se trouve dans la berme ouest. On peut tout simplement affirmer que l'espace E2 mesure 5,80m du nord au sud sur plus de 4m (et au maximum 11m) d'est en ouest. Cela donne une superficie maximum de 66m², si l'on considère le mur M19 comme la limite occidentale de cet espace, ce qui n'a rien d'improbable. Le fait qu'on n'ait retrouvé que très peu de fragments de tuiles dans la couche d'effondrement pourrait indiquer que cet espace était découvert. Cette hypothèse est corroborée par le fait que le parement sud du mur M5 était recouvert d'un enduit de mortier de chaux. On peut dater ce premier état du IIe siècle.

A la fin du IIe siècle ou dans le courant du IIIe, le mur M5 est volontairement arasé et l'espace E2 mis en communication avec

l'espace situé immédiatement au nord : E3.

c) L'espace E3

L'espace E3 est délimité par les murs M6 et M7 à l'est, M5 au sud. Ses limites nord et ouest nous échappent, car situées sous la berme. On doit se contenter d'affirmer que l'espace E3 mesure plus de 5x6m de côté. A l'origine - c'est-à-dire avant que le mur M5 ne soit arasé - la roche en place affleure en tout point de cet espace. Il s'agit précisément d'un banc de grès bégudien assez friable. On ignore tout de la nature de E3 au cours de cet époque : s'agit-il d'une pièce fermée et couverte, d'un espace découvert ? E3 est-il même à l'intérieur de l'habitat ? Un autre problème est posé par le mur M6, dont l'interruption brutale au nord semble indiquer que l'espace E3 communique avec une pièce située au nord de E6, sous la route actuelle. A moins que ce petit mur en sabre n'ait constitué l'un des éléments d'une porte charretière donnant accès sur l'extérieur ?

Lorsque le mur M5 est abattu, à la fin du II^e siècle ou dans le courant du III^e, les espaces E2 et E3 sont réunis pour former un vaste espace que nous interprétons comme une cour. Ses dimensions excèdent 10,80x6m. Un sol est aménagé sur les vestiges du mur M5, dont ne subsiste plus que la première assise du parement sud. Un empierrement est soigneusement obtenu. Au nord, la roche en place est aménagée grâce à un apport de terre destiné à compenser les aspérités de la roche en place (couche "jaune"). Au préalable, une base maçonnée de poteau est implantée directement sur la roche, sur sa partie la plus élevée. Elle supportait une toiture légère s'apparentant probablement à un auvent. Il n'est pas exclu que ce dernier aménagement soit antérieur à la mise en place de la cour; dans ce cas, l'espace E3 pourrait très bien avoir été une annexe, une sorte de hangar ou de remise. Mais il est probable que cette base de poteau a continué de fonctionner comme tel dans le deuxième état. Dans le cas contraire, elle aurait été arasée, comme l'a été le mur M5.

d) L'espace E4

L'espace E4 est situé immédiatement au sud de l'espace E1, dont il est séparé par le mur M3. Il est délimité à l'est par le mur M1, au sud par M22 et à l'ouest par le probable prolongement de M19. On peut donc supposer que l'espace E4 mesure 6,40x11m. Il s'agit probablement d'un espace couvert, dont on ignore quelle était la fonction. Deux niveaux de

destruction y ont été observés, comme dans le cas des espaces précédents. Dans le premier état, le mur M3 n'existant pas, E2 et E4 communiquaient, ne formant qu'un seul et vaste espace de plus de 12m de long.

e) L'espace E5

E5 est le plus vaste des espaces reconnus sur le site des Soires avec E10. Il est délimité par les murs M10 au nord, M9-11 à l'est, M12 au sud et M1 à l'ouest, dont les dimensions sont respectivement de 7,40m, 13,40m, 6,60m et 14,50m, soit une superficie globale approchant les 100m². E5 communiquait au nord avec E6 et à l'est avec E10 et probablement E8. Bien qu'aucun sondage n'y ait été réalisé, E5 a livré un mobilier abondant et varié. Toutefois, on ignore quelle était sa fonction et s'il s'agissait d'un espace découvert ou d'une cour intérieure, ce que ses dimensions importantes pourraient laisser supposer. A moins qu'il ne s'agisse d'un entrepôt destiné au stockage des productions agricoles. On imagine dans ce cas des alignements de *dolia* semblables à ceux des *villae* du Var, par exemple, à une échelle plus réduite.

La campagne de fouille de 1991 a révélé l'existence d'une "rampe d'accès" à cette "cour" depuis l'espace E10 en contrebas duquel elle est située. Par ailleurs, cette "cour" a probablement été entourée à un moment donné d'aménagements architecturaux dont la nature exacte nous échappe : couloirs latéraux ? auvents ? portiques ?

f) L'espace E6

L'espace E6 est situé immédiatement au nord du précédent, avec lequel il communique par un seuil situé au milieu du mur M10. Il s'agit d'une pièce rectangulaire de 7,60x3,60m, soit une superficie de 27m², délimitée par les murs M15 au nord, M9 à l'est, M10 au sud et M6-7 à l'ouest. On ignore la nature du lien entre M15 et M6 : y avait-il là un seuil donnant accès sur l'espace E3 ? Notons toutefois que le mur M15 semble avoir été recouvert d'un enduit de mortier de chaux sur son parement sud, et que le mur M8 est quant à lui entièrement lié au mortier. En l'absence de sondage, il est impossible de préciser la fonction de cette pièce. Il faut simplement signaler la découverte d'un sesterce d'Hadrien (117-138).

L'importante couche de destruction atteste l'existence d'une toiture en tuile. La disposition des tuiles dans cette couche permet de proposer une restitution de la toiture (fig.21). Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit une toiture à pan simple s'abaissant d'ouest en est; soit une toiture à double pente disposée de part et d'autre d'un faîte d'axe nord-sud.

g) L'espace E7

L'espace E7 est situé au sud de l'espace E5, dont il est séparé par le mur M12, dont la longueur est de 6,60m. Il est délimité à l'ouest par le mur M1 et à l'est par M11. Il a livré un abondant mobilier de surface. Mais on ignore sa fonction exacte, s'il était couvert et s'il possédait une limite méridionale. E7 pouvait très bien également être situé à l'extérieur de l'habitat.

h) L'espace E8

L'espace E8 est situé à l'est du mur M5 avec lequel il communique probablement par un seuil situé entre M9 et M11. Il est délimité à l'est par le mur M4, au sud par M16, à l'ouest par M11 et au nord par M13. Leurs dimensions sont respectivement de 9,80m, 3,40m, 10,40m et 4,20m, soit une superficie d'environ 40m². La stratigraphie du sondage n°2 nous révèle qu'il s'agissait probablement d'un espace découvert, comme l'indique l'absence de tuiles dans la couche d'effondrement. La présence d'un revêtement de mortier de chaux sur le parement ouest du mur M4 semble aller dans le même sens, de même que la découverte de "bourrages" de gênoises au mortier (qui tombent à l'extérieur). On comprend mal dans ce cas pourquoi les autres murs (M13, M16 et M11) ne possédaient pas un tel revêtement ? Il semble que cet espace ait fonctionné au cours des IIe et IIIe siècles, et peut-être dès la fin du Ier.

i) L'espace E9

L'espace E9 est situé immédiatement à l'est du précédent, dont il est séparé par le mur M4. Il est délimité au nord par le mur M17, à l'est par M8 et au sud par M14. Son plan est rigoureusement rectangulaire. Ses dimensions sont de 6,50x5,20m, soit une superficie de 34m². Il communique au nord avec l'espace E10 et probablement au sud avec E11. Le sondage n°2 nous apprend qu'il s'agit d'un espace couvert : la couche d'effondrement a livré de nombreuses tuiles, dont beaucoup sont encore

intactes. Mais on ignore la fonction exacte de cette pièce. Les seuls indices que nous aient livré le sondage n°2 consistent en une monnaie non identifiable (monnaie tardive ou bronze marseillais ?), un jeton en pâte de verre, une aiguille en bronze, un outil métallique et un *dolium* apparemment en place. Il semble difficile d'en conclure que l'on se trouve là en présence d'un bâtiment d'exploitation plutôt que d'un atelier ou une pièce d'habitation.

j) L'espace E10

E10 est un vaste espace de forme trapézoïdale situé au nord de E9. Il est délimité à l'est par le mur M8, au sud par M17 et à l'ouest par M9. Seule la longueur du côté sud est connue : elle mesure 9,40m. La limite nord de la pièce nous échappe ; celle-ci excède les 10m du nord au sud, soit une superficie supérieure à 95m². Il est pour l'heure impossible de dire si E10 était un espace ouvert ou découvert. Notons simplement que les murs qui constituent ses limites est et ouest (M8 et M9) sont bâtis en dur. On a retrouvé dans cet espace un *dupondus* romain.

k) L'espace E11

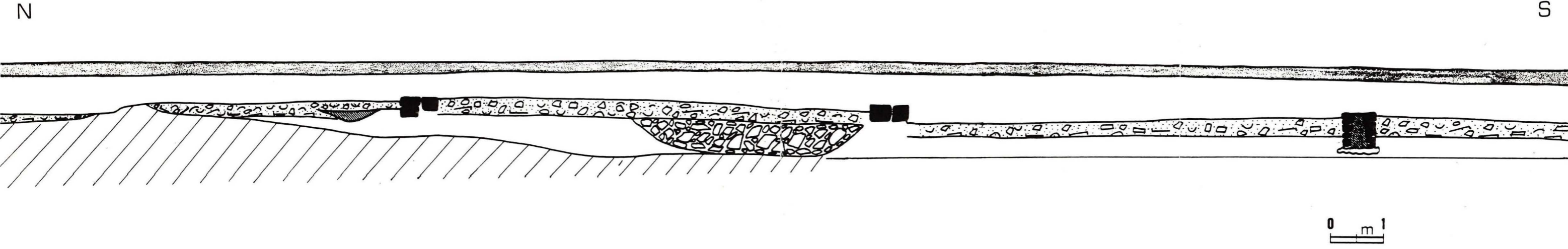
L'existence de l'espace E11 est purement hypothétique, dans la mesure où seules ses limites nord et est sont connues, respectivement M14 et M8. On ignore pour l'instant s'il faut prolonger le mur M4 vers le sud et M16 vers l'est, hypothèse qui délimiterait un espace de 5,20x2,60m.

B - Topographie antique et histoire du paysage

Les différents sondages ont permis de constater l'évolution topographique du versant depuis l'implantation du site. Trois coupes longitudinales d'axe Nord-Sud (fig.19, 20 et 33) et une coupe d'axe Est-Ouest (fig.12) ont apporté de précieuses informations.

La coupe de la tranchée de reconnaissance occidentale (fig.20) apporte quelques données intéressantes. Sur un axe nord-sud d'une trentaine de mètres de longueur, la pente actuelle du terrain est de 1%. Si l'on se base sur le niveau de fondation des murs rencontrés dans la tranchée, la pente théorique moyenne entre M5 et M3 atteint 2,04% ; entre M3 et M22, elle s'élève à 4,59%. En ce qui concerne le pendage du substrat rocheux, repéré sur une quinzaine de mètres, il a une valeur de 5% environ. On mesure donc l'ampleur du colmatage du vallon et de la

Fig.20 : Profil stratigraphique de la tranchée de reconnaissance occidentale



modification de la physionomie du bas de versant.

En ce qui concerne le pendage du terrain vers l'Ouest, le second "niveau d'effondrement" de la toiture et des murs (US-3) repéré dans le sondage S1, remanié et utilisé comme espace de circulation, se situe entre les cotes -1,70 et -1,85. Sa surface comme sa base présentent un fort pendage vers l'ouest : 0,12 m de déclivité sur 2,50m de longueur d'est en ouest, soit une pente de 4,8% (fig.12). Cette dernière valeur est nettement supérieure à celle du pendage actuel du terrain, mesurée au même endroit et dans la même direction avant l'ouverture de la fouille, et comprise entre 3 et 3,5%.

On mesure ainsi l'impact du colmatage sédimentaire post-romain (et vraisemblablement surtout moderne) sur la topographie du vallon et l'aspect général du paysage dans ce secteur. L'aménagement de la ferme a dû contribuer à horizontaliser le versant, les vestiges bloquant le produit de l'érosion et jouant un "effet restanque". Cela est particulièrement bien visible dans la coupe de la tranchée de reconnaissance occidentale (fig.20) où les niveaux de destruction sont quasiment horizontaux et étagés de part et d'autre des différents murs.

V - Approche architecturale

Aux Soires, les murs à double parement de petits moellons réguliers liés au mortier tels qu'on les rencontre dans l'architecture des *villae* font place à un assemblage rustique de blocs irréguliers et mal équarris lié à la terre, technique de construction indigène héritée de la Protohistoire. Nul n'est besoin de chercher les mosaïques, les colonnes ou les placages de marbre... Il sont absents dans ce type d'habitat très modeste qui n'en constituait pas moins le fondement même de la vie et de l'économie des campagnes romaines.

A - Les murs

1 - Organisation et techniques de construction

Nous nous sommes attachés en priorité à comprendre le plan d'ensemble de l'établissement, sans pour autant négliger les données stratigraphiques qui peuvent nous renseigner sur la chronologie du site, c'est-à-dire les étapes de son implantation, de son développement et de son abandon. Cette méthode a permis de mettre en évidence deux modes architecturaux bien définis dont il reste à préciser les rapports.



Fig.21 : Disposition des tuiles de la couche de destruction

Dans le courant de la deuxième moitié du I^{er} siècle et au début du II^e, la ferme se met en place. Les murs sont bâtis selon deux techniques différentes : la plupart sont construits selon la technique indigène "pierre et terre" à double parement de blocs irréguliers et grossièrement équarris à blocage interne d'argile ; les autres sont bâtis en petits blocs irréguliers noyés dans un épais mortier de chaux. Cette dernière technique n'apparaît qu'assez tardivement dans les habitats ruraux du Var, dans le courant du I^{er} siècle et bien souvent dans la seconde moitié (9). De plus, elle est réservée aux constructions à caractère agricole (exemple des fermes de l'Ormeau, Taradeau, Var). L'épaisseur des murs varie de 0,50 à 0,80m, avec une moyenne souvent proche de 0,70m. Aucun mur n'a livré un appareil régularisé, au limousinage soigné. Les blocs sont souvent employés bruts, rarement retouchés sur leur face parementée, mais leur agencement semble tout de même relativement soigné. Joints et interstices sont très lâches, les lits de pose approximatifs. L'ensemble est aménagé soit sur la roche en place, soit sur un remblai bourré de céramiques et d'amphores dont la datation pourrait impliquer l'existence d'une phase d'occupation antérieure (dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère).

On s'explique mal pourquoi les Gallo-Romains n'ont pas cherché à atteindre la roche en place là où ils le pouvaient pour asseoir leurs murs. Par fortes pluies en effet, la saturation des argiles et les phénomènes corrélatifs de solifluxion (qui provoquent les glissements de terrain) ont dû compromettre la stabilité du versant. A tel point d'ailleurs que l'un des murs construit en dur a subi une poussée qui l'a fait partiellement basculer. Il faut probablement envisager un fonctionnement différent des écoulements naturels dans l'antiquité, ainsi que la mise en place d'un système de drainage destiné à canaliser les eaux de ruissellement.

Nous ne présenterons ici que les murs découverts lors de la campagne 1991 et ceux dont le tracé repéré en 1990 a pu être précisé en 1991.

a) Le mur M3

Le mur M3, orienté selon un axe approximativement est-ouest, est connu sur une longueur de 1,90m dans le secteur fouillé et de 3m dans la tranchée occidentale (fig.22), ce qui permet de lui restituer une longueur de 11m. Il s'appuie à l'est sur M1 de manière non



Fig.22 : Vue du mur M3
(secteur occidental)



Fig.23 : Vue du mur M5
(secteur occidental)

perpendiculaire, formant ainsi un angle aigu avec l'axe de M2. Il délimite au nord le réduit E1 et au sud la pièce E4. Sa largeur varie de 0,65 à 0,80m. Il semble s'appuyer à l'ouest contre le mur M19, mais l'état d'arasement des structures dans ce secteur force à la prudence. Une seule assise en est conservée, sur une hauteur maximale de 0,20m. Elle repose directement sur l'argile, sans fondation. Cette technique de construction le distingue des murs M1 et M2. Ce mur est caractérisé également par une certaine régularité. Régularité du lit de pose qui, malgré un fort pendage vers l'ouest, n'en est pas moins parfaitement linéaire. La hauteur des moellons varie peu, entre 0,15 à 0,20m, et leur face horizontale est quasiment plane. Régularité du parement également, objet d'un équarrissage assez soigné. La longueur des blocs varie de 0,20 à 0,40m. Le blocage interne aux parements consiste en un remplissage de marne, de blocs et de fragments de *tegulae*.

Le problème essentiel posé par le mur M3 réside dans sa position stratigraphique, son niveau de base étant situé très nettement au-dessus de celui de M1. Le mur M3 repose en effet sur la couche argileuse US2, située entre les deux niveaux d'effondrement US1 et US3, alors que la base de M1 est située au niveau de US4, 30 ou 40cm plus bas. Il semble donc probable que le mur M3 soit postérieur à la première phase de fonctionnement de M1 et que sa construction soit liée à l'aménagement de la cour E2/3. Le décalage chronologique expliquerait ainsi la différence de technique utilisée.

b) Le mur M5

Le mur M5, orienté selon un axe est-ouest, est situé dans le prolongement exact du mur M10. Il a été reconnu sur une longueur de 3,90m dans le secteur de la fouille et sur 1,80m de l'autre côté de la tranchée du service des eaux (fig.23). On peut donc lui restituer une longueur de 12m. A l'est, il semble s'appuyer contre l'angle formé par les murs M7 et M10. Seul son parement sud a été conservé, par suite d'un arasement volontaire occasionné lors de l'aménagement de la cour E2/3. On peut lui restituer une largeur comparable à celle de M10, soit environ 0,60-0,70m, ce qui est confirmé par les observations effectuées dans le secteur occidental où son double parement a été conservé.

L'unique assise conservée repose sur la roche en place. Lors de l'aménagement du mur, le substrat bégudien était à nu. Il a été recouvert depuis par 0,80m de colluvions post-romaines. M5 est le seul

mur ainsi fondé directement sur le dur. Son parement sud est constitué d'un lit bien horizontal de blocs irréguliers (0,10 à 0,35m) grossièrement équarris noyés dans un épais mortier de chaux qui débordait à l'extérieur pour former, semble-t-il, un véritable revêtement mural.

Ce mur séparait à l'origine les espaces E2 et E3. Les murs M5 et M10 étant situés exactement dans le même axe, il est probable qu'ils ont été édifiés simultanément. Peut-être s'agit-il même alors d'un seul et unique mur ? L'arasement volontaire de M5 dans un deuxième temps a permis le regroupement des espaces E2 et E3.

La limite occidentale de ce mur a pu être définie grâce aux tranchées de reconnaissance réalisées à l'ouest de la canalisation d'eau. Une section de mur à double parement de blocs moyens (0,25-0,30 m) sommairement équarris a en effet été repérée exactement dans l'axe de M5 sur 3 m de longueur. Sa largeur varie entre 0,60 et 0,65 m. Le parement nord est composé de deux assises : l'assise inférieure est constituée de blocs de 0,25 à 0,30 m, l'assise supérieure de blocs de 0,15 à 0,25 m ; le parement sud n'a qu'une seule assise pour une hauteur équivalente. Le mur semble avoir subi un léger basculement vers le sud. Le blocage consiste en petits blocs (0,10-0,15 m) et fragments de tuiles. Aucune trace de mortier n'a pu être observée, et l'absence de revêtement de chaux sur le parement sud contraste avec la situation observée de l'autre côté de la canalisation. Ce mur se termine à l'ouest par deux blocs traités avec plus de soin, qui laissent penser à la base d'un piédroit. Mais aucune structure bâtie n'a été repérée au-delà. Une importante couche d'effondrement atteste cependant, vu l'abondance des tuiles, l'existence d'une pièce à proximité du ravin actuel.

L'existence d'un seuil est en revanche attestée au contact du parement sud de ce mur et du mur M19, où une belle dalle monolithique à gorge a été exhumée. Bien que cassée et incomplète, il semble qu'elle soit encore en place et qu'elle n'ait pas uniquement servi en remploi dans l'assise inférieure du mur M19.

c) Le mur M18

Le mur M18 délimite un empierrement incliné dont la fonction, incertaine, semble liée à l'accès de l'espace E5 (fig.24). Il est constitué de 5 blocs alignés sur une longueur de 2,40m, dont la cote varie de



Fig.24 : Vue du mur M18



Fig.25 : Vue du mur M19 (secteur occidental)

-1,38 à -1,65 , soit une pente de 11,2%.

d) Le mur M19

Le mur M19 constitue le mur connu le plus occidental de l'établissement des Soires. Très arasé, il n'est conservé que sur une seule assise large de 0,70 à 0,75 m. Il n'a été repéré que sur 6,80m de longueur (fig.25). Il est composé d'un double parement de blocs très grossièrement assemblés, dont la taille importante atteint 0,40 m, et d'un blocage de petits blocs, de fragments de tuiles et de *dolium*. Il semble que ce mur ait subi une poussée et un basculement vers l'ouest, peut-être à la suite de l'abandon du site et de l'entretien du mur de soutènement destiné à stabiliser le flanc du ravineau. Le mur M3 semble s'être appuyé contre lui à l'est, délimitant les espaces E2 et E4. Il rejoint M22 au sud, mais en l'absence de sondage de reconnaissance à cet endroit, on ignore la nature du contact des deux murs. Au nord, M19 rejoint le mur M5 dont il est séparé par un seuil monolithique assurant l'accès à l'espace (cour) E2 depuis une hypothétique pièce occidentale.

e) Le mur M20

Le mur M20 a été exhumé lors de la fouille du secteur nord de l'espace E5 durant la campagne de 1991. Parallèle au mur M1 (fig.26), large de 0,75 à 0,80 m et conservé sur une seule assise, il est constitué de gros blocs (0,20 à 0,40 m) liés à la terre sommairement équarris sur leur face externe. Le blocage interne consiste en blocs plus petits (0,5 à 0,15 m) et en fragment de tuiles. Ce mur semble s'interrompre au sud par deux gros blocs juxtaposés de 0,50 et 0,60 m de long. Il forme par ailleurs un angle droit avec M21.

f) Le mur M21

Le mur M21 a une longueur de 4,80m (fig.27). Il est constitué d'un parement unique composé de gros blocs de 0,50m en moyenne, disposés sur une seule assise et délimitant un espace plan apparenté à une terrasse. Il est strictement parallèle au mur M10 et s'appuie à l'ouest contre le mur M20. Les blocs, sommairement équarris sur leur face externe, se juxtaposent sans autre liant que de la terre.

g) Le mur M22

Le mur M22 a été dégagé par la grande tranchée de reconnaissance



Fig.26 : Vue du mur M20



Fig.27 : Vue du mur M21

réalisée avec le tracto-pelle parallèlement à la canalisation d'eau (fig.28). Il se situe dans l'axe du mur M12 dont il est séparé par le grand mur axial M1. Il délimite au sud la pièce E4 et rejoint à l'ouest le mur M19. C'est le mur le mieux conservé sur l'ensemble du site : alors que tous les autres murs n'ont livré qu'une unique ou double assise de fondation, celui-ci est visible sur une hauteur de 0,70 m correspondant à 5 assises (fig.29). Il nous renseigne par conséquent sur la nature des élévations, en pierre liée à la terre. Sa largeur moyenne est de 0,58 m, soit une valeur légèrement inférieure à celles mesurées sur les autres murs et qui correspondent à leur niveau de fondation. Trois niveaux peuvent être distingués (fig.30) : à la base, une semelle de réglage d'assise assez fine (0,10 à 0,15 m) constituée de blocs de petites pierres et de fragments de tuiles. Une amphore de Tarraconaise (type Dressel 2/4 ?) pourrait donner un précieux *terminus post quem*. La base du mur, composée de blocs de 0,25 à 0,35 m de longueur, constitue une première assise régulière de 0,20 m de hauteur. Enfin, les assises supérieures, régulièrement litées, sont composées de blocs de 0,10 à 0,25 m soigneusement calés et liés à la terre. Aucune trace de mortier n'est visible. Une tuile plate sert à régler la quatrième assise.

2 - Les réemplois dans les différents murs

Un certain nombre de fragments de céramique, de tuiles et de *dolium* ont été remployés dans le remplissage interne des murs. S'ils ne donnent qu'exceptionnellement un *terminus post quem*, ils indiquent clairement l'existence d'une phase de construction antérieure, hypothèse déjà avancée à la lecture de la stratigraphie des deux sondages.

Seul le blocage du mur M4 a livré de la céramique, en l'occurrence les fragments d'un gobelet de commune engobée datée de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e. Le mur ne peut être antérieur à cette période.

Par ailleurs, tous les murs contiennent des fragments d'*imbrices* et de *tegulae* dans leur blocage, particulièrement les murs M4 et M16. L'origine de ces tuiles est à rechercher soit dans une phase de construction antérieure à l'implantation des murs, soit dans la proximité d'un habitat.

Enfin, et dans le même sens, il faut évoquer les emplois de résidus de mortier présents dans le remplissage des murs



Fig.28 : Vue du mur M22
(secteur occidental)

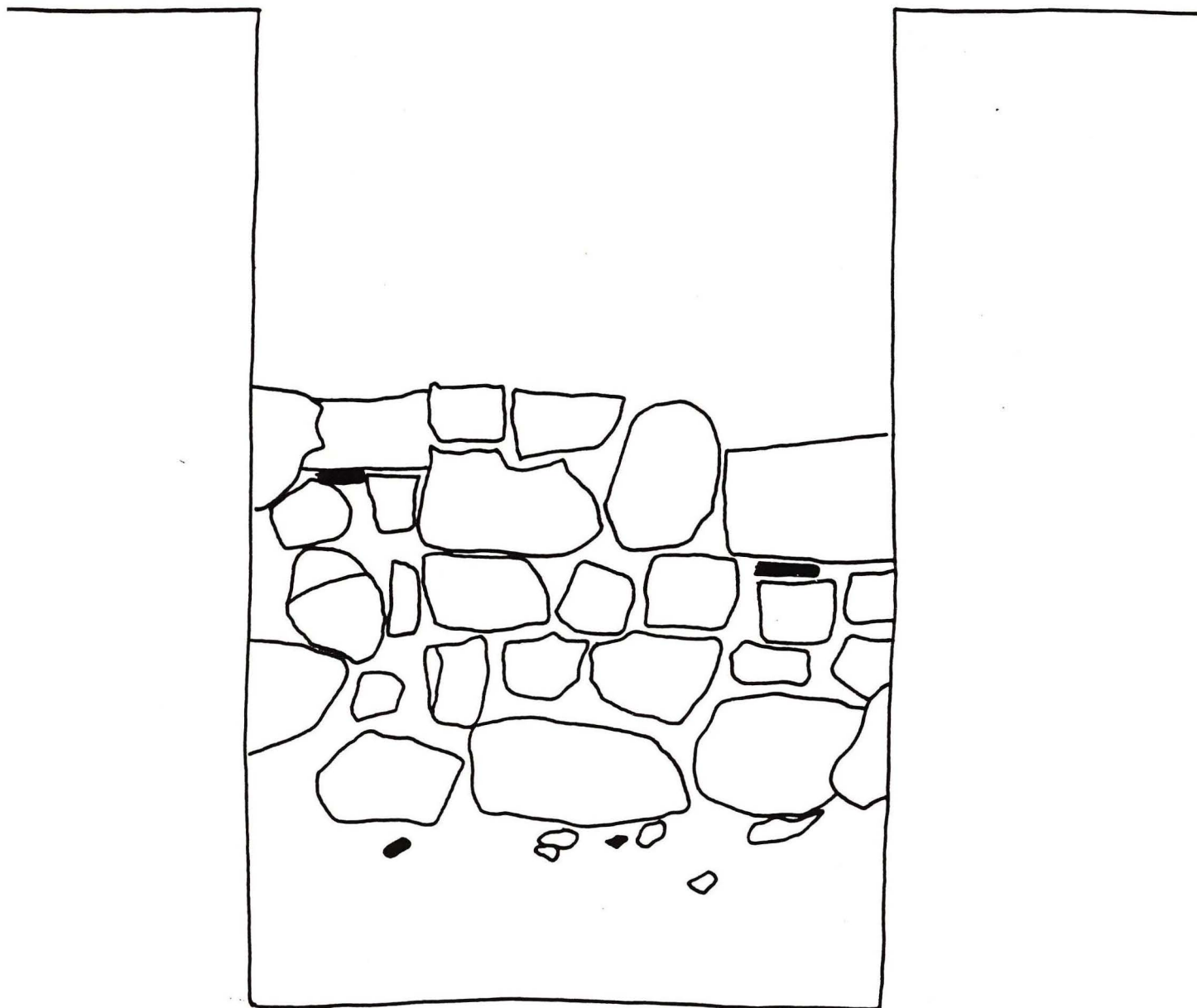


Fig.29 : Parement nord du mur M22
(secteur occidental)

Fig.30 : Relevé du parement nord du mur M22

E

O



0 1 2 m

B - Techniques de construction et d'aménagement

1 - Les ouvertures, les seuils et les accès

L'accès aux différents espaces et la circulation au sein de l'habitat se faisaient par un certain nombre d'ouvertures. On en connaît au moins six, même si leur existence est surtout conjecturale, vu l'état d'arasement des murs et l'avancement de la fouille. Trois d'entre eux ont été repérés avec certitude. Un seul consiste en un véritable seuil monolithique.

a) Seuil n°1

Le seuil n°1 permet aux espaces E5 et E6 de communiquer. Il est situé à peu près au milieu du mur M10. Long de 1,30m et large de 0,45 à 0,50m, il consiste en un coffrage de mortier de chaux à double parement de petits blocs (0,10 à 0,23m) à peine retouchés et de fragments de *tegulae*. Il a été dégagé sur une hauteur de 0,12m. La surface du mortier est grossièrement lissée et le blocage interne mêlé de petites pierres. Le seuil est délimité de part et d'autre par deux piédroits constitués chacun de deux blocs taillés à peu près à angle droit et conservés sur un seul niveau d'assise.

b) Seuil n°2

Le seuil n°2 assure la communication entre les espaces E5 et E10. Ouvert dans le mur M9 près de l'angle formé au sud par ce mur avec M13, ce seuil est construit exactement selon la même technique que le précédent. Ses dimensions sont cependant plus importantes, avec une longueur de 1,80m et 0,55m de largeur. Il consiste comme lui en un coffrage de mortier de chaux à double parement de blocs (0,10 à 0,32m) à peine retouchés. La surface du mortier est sommairement lissée et le blocage interne mêlé de pierres. Le seuil est délimité par deux piédroits constitués chacun de deux blocs soigneusement taillés, conservés sur un seul niveau d'arase.

c) Seuil n°3

L'unique seuil monolithique connu sur le site permettait de franchir le mur M19 et de donner accès à l'espace E2 depuis une pièce couverte située à l'extrémité occidentale, près du ravineau. Dégagé sur seulement 0,30m de long, il s'agit d'un bloc de calcaire molassique

massif d'au moins 0,55m de large et 0,26m de hauteur, creusé d'une gorge longitudinale de 3,5cm de largeur (fig.31).

d) Accès n°4

L'existence d'une ouverture aménagée dans le mur M13/17 permettant la communication des espaces E9 et E10 est uniquement conjecturale, aucune trace de seuil n'ayant été repérée. On peut la déduire d'une double observation : - d'une part, l'interruption du mur M13/17 à cet endroit sur une longueur d'au moins 1m; - d'autre part, la présence d'un bloc assez sommairement taillé disposé en boutisse à l'extrémité de M13. Ce bloc de 0,55 x 0,32 x 0,20m pourrait appartenir à l'un des piédroits du seuil, l'autre n'ayant pu être observé vu l'état d'arasement avancé du mur M17, conséquence de l'aménagement d'une tranchée à cet endroit précis à une époque indéterminée.

e) Accès n°5

Comme dans le cas précédent, l'existence d'une ouverture aménagée au nord du mur M11 est uniquement conjecturale, aucune trace de seuil n'ayant été observée. On peut la déduire du fait que c'est l'unique communication possible entre les espaces E9 et E8, mais également de la présence probable d'éléments de piédroits : - au nord, les pierres d'angle sont assez soigneusement taillées; - au sud, on peut observer une grande pierre brute de taille disposée en boutisse occupant toute la largeur du mur M11 (0,58m). On pourrait donc restituer une ouverture de 1,60m de large aménagée dans ce même mur.

f) Accès à l'espace E1

L'accès au réduit E1 se faisait par une ouverture de 0,72m de large aménagée entre les murs M2 et M3. Aucune trace de seuil ou de piédroits n'est cependant visible.

g) Autres accès

Les autres accès possibles sont beaucoup plus hypothétiques. On peut en envisager un dans l'axe du mur M14 au contact de M4 assurant une communication entre les espaces E9 et E11, mais aucun indice archéologique ne vient appuyer cette hypothèse, l'arasement du mur M14 à cet endroit étant avant tout la conséquence de la perturbation

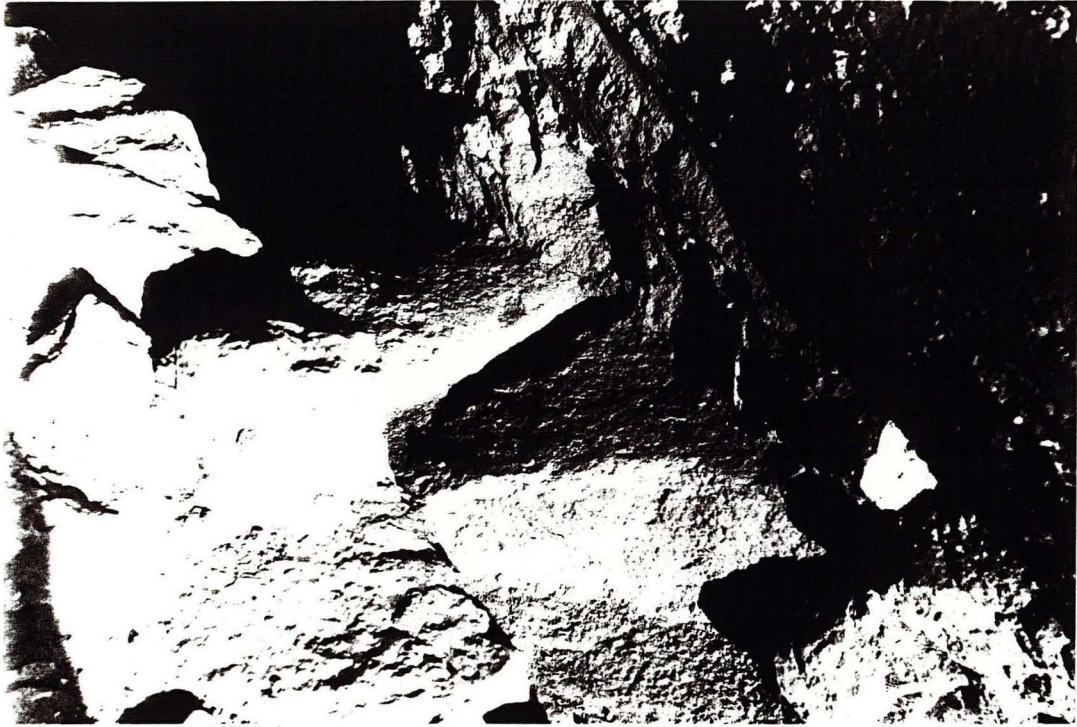


Fig.31 : Vue du seuil monolithique



Fig.32 : Vue du plan incliné de l'espace E5

causée par l'aménagement d'une tranchée.

Par ailleurs, il ne serait pas impossible que le petit mur M6 situé à l'extrémité nord de la zone fouillée soit lié à un système de communication entre l'espace E3, la pièce E6 et d'éventuels espaces situés plus au nord sous la route actuelle. L'interruption du mur M15 à 1,20m environ de M6 pourrait aller dans ce sens, mais l'état d'arasement avancé de ce mur empêche toute possibilité de vérification.

2 - Bases de poteaux

a) Base de poteau de l'espace E2/3

Posée au sein de l'espace E3 directement sur la roche en place, cette base de poteau est constituée de blocs de dimensions variées (0,10 à 0,30m) disposés grossièrement selon une ellipse à blocage interne de mortier mêlé de pierres, de fragments d'amphore et de céramique. L'ensemble mesure 0,45 x 0,65m et 0,20m de hauteur. On a pu observer dans le mortier un cul d'amphore et quelques fragments de céramique commune réductrice, dont un rebord lissé. On remarquera que cette base de poteau est située à la hauteur du "raccord" entre les murs M6 et M7, 2m à l'ouest. L'aménagement d'un auvent ou d'une toiture à poteau central est probablement liée à la réorganisation de l'espace E2/3. On ignore cependant les dimensions de l'espace ainsi couvert et si d'autres bases de poteaux existaient plus à l'ouest.

b) Aménagements du mur M10

De part et d'autre du seuil n°1 ont été aménagées deux séries de doubles blocs de pierre appuyés contre le parement sud du mur M10 et vraisemblablement destinés à assurer une fonction de base de poteau (peut-être de double poteau). C'est du moins ce que laisse penser leur disposition symétrique par rapport au seuil, et ce que pourrait confirmer la découverte des murs M20/21 que l'on peut interpréter comme les supports d'une terrasse couverte d'un auvent, voire d'une véritable galerie. L'aménagement le plus occidental consiste en une juxtaposition de deux gros blocs de pierre très grossiers, quasiment bruts de taille, respectivement de 0,78 x 0,35m et 0,72 x 0,53m. Les deux blocs, dont la surface est irrégulière, sont liés par un blocage de pierres et de mortier. L'ensemble mesure 0,90 x 0,79m. La base de cet aménagement n'a pas été reconnue.

Le second aménagement joue un rôle identique au précédent. Il est constitué d'une juxtaposition de deux dalles de pierre parallélépipédiques équarries avec plus de soin, dont les dimensions sont respectivement de 0,68 x 0,49m et 0,54 x 0,49m. Les deux dalles ne sont pas posées sur le même plan : une dénivellation d'environ 0,10m les sépare. La surface de la dalle inférieure est polie. Une monnaie (ou un jeton) plombée a été retrouvée coincée entre les deux dalles.

3 - Enduits muraux

Plusieurs murs, pourtant liés à la terre, étaient revêtus d'un enduit de chaux. C'est le cas en particulier de M4, M5 et M15. Mais un certain nombre d'observations laissent supposer l'existence possible d'enduits muraux intérieurs à base d'argile. Ne pourrait-on par exemple interpréter la présence dans le sondage n°1 d'un niveau marneux jaune-verdâtre comme le produit de la dissolution de l'argile des murs ou plus probablement la coulée d'enduits muraux ? Une analyse minéralogique et sédimentologique comparative sur prélèvements en milieu naturel et dans la couche en place devrait montrer si l'argile prélevée au pied des murs a subi une préparation par tamisage et/ou une altération due à une atmosphère artificiellement chauffée (par un foyer ou le simple contact de bestiaux). Mais le fait que la toiture se soit effondrée sur ou dans la couche en question exclut toute probabilité d'un mur bâti en pisé sur base empierrée, technique caractéristique de la protohistoire provençale (Entremont, Martigues-l'Île, Saint-Blaise).

4 - Les sols

Aucun sol en place de cailloutis, aucun dallage de pierre ou de mortier n'a été mis au jour. Il semble que les sols aient été en terre battue, mais aucun d'eux n'a pu être réellement mis en évidence, faute de sondages appropriés. Les sols de l'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse) étaient constitués d'un cailloutis (10). Ceux des deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var) étaient en terre battue ou en galets (11).

5 - La cour E2/3 et son empièchement

A l'origine, le mur M3 n'existe pas et le mur M5 isole les espaces E2 et E3. Il est difficile de dire si le réduit E1 délimité par le mur M2

existe déjà. Dans le second état, l'espace E2 est agrandi vers le nord après l'arasement du mur M5, qui permet sa réunification avec l'espace E3. Le substrat, nu, est aménagé et égalisé par la mise en place de la couche de préparation jaune. Au sud, un empierrement d'une épaisseur de 0,20 à 0,30m est obtenu par l'arasement volontaire du mur M5 jusqu'à sa base. Il est calé par un blocage de fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de *dolium* (dont un grand col), de céramiques et d'amphores et de résidus de mortier. La cour ainsi aménagée a été reconnue sur une largeur de 6,20m et une longueur de 12,50m. Elle est délimitée à l'est par le grand mur M1 et au sud par le mur M3. Ses limites est et nord nous échappent. Elle devait être au moins en partie couverte par un auvent, comme en témoigne la découverte d'une base de poteau.

6 - La rampe d'accès

L'aménagement mis au jour dans l'angle nord-est de l'espace E5 semble correspondre à une rampe d'accès permettant la communication avec les espaces E10 et E6 (fig.32) situés à un niveau assez nettement supérieur. Il s'agit d'un empierrement disposé selon un plan incliné à environ 10%, composé de petits blocs disposés en hérisson et présentant dans sa partie supérieure un replat composé de blocs nettement plus importants. Ainsi l'on comprend mieux la fonction des murs M20 et M21, qui délimitent une sorte de terrasse probablement couverte sur son côté nord.

7 - La toiture

La toiture était composée de tuiles plates (*tegulae*) et rondes (*imbrices*) dont le poids imposait l'aménagement d'une solide charpente, ce dont témoigne l'abondance de la clouterie qui servait autant à la fixation des tuiles sur les solives qu'à l'assemblage des poutres et des chevrons entre eux. Aucun timbre sur tuile ni aucune empreinte digitée n'ont pu être identifiés.

C - Aménagements domestiques et artisanaux

1 - Foyer

Une petite aire de cuisson a été aménagée à l'est du mur M8, postérieurement à son effondrement, contre l'intérieur de son parement occidental, alors que le parement oriental était déjà complètement arasé. La plaque de cuisson est constituée d'un radier de fragments de

tegulae , d'*imbrices* , de *dolium* et d'amphores rubéfiés dont les dimensions sont de 0,55 x 0,35m. Elle est environnée de valves d'huîtres et de moules éparpillées sur le sol. Le caractère ponctuel et épisodique de ce foyer fait peu de doute. Il est fréquent de rencontrer dans la région des foyers provisoires implantés sur les éboulis d'anciennes exploitations rurales.

2 - Dépotoirs

Plusieurs traces de dépotoirs ont été observées lors de la fouille, mais aucun d'eux n'a été exploré pour l'instant. Signalons une concentration de coquillages et de charbons de bois à l'est du mur M16 et près du foyer dont il vient d'être question.

3 - Base de pressoir

Une base de pressoir antique (*pedicinus*) a été exhumée lors de travaux agricoles à 50m au sud-ouest de la fouille. Il s'agit d'un bloc de calcaire molassique taillé de manière très fruste où deux cavités destinées à l'encastrement des *arbores* ont été aménagées. Ses dimensions réduites (longueur : 0,80m) interrogent sur sa fonction exacte : est-ce un élément de pressoir à huile ou à vin ? La question est difficile et controversée, mais la taille du bloc et la présence de fragments d'amphores gauloise 4 sur le site nous font opter pour la deuxième hypothèse. Toutefois, seule la fouille des structures de production permettra de trancher définitivement.

VI - Le mobilier des sondages

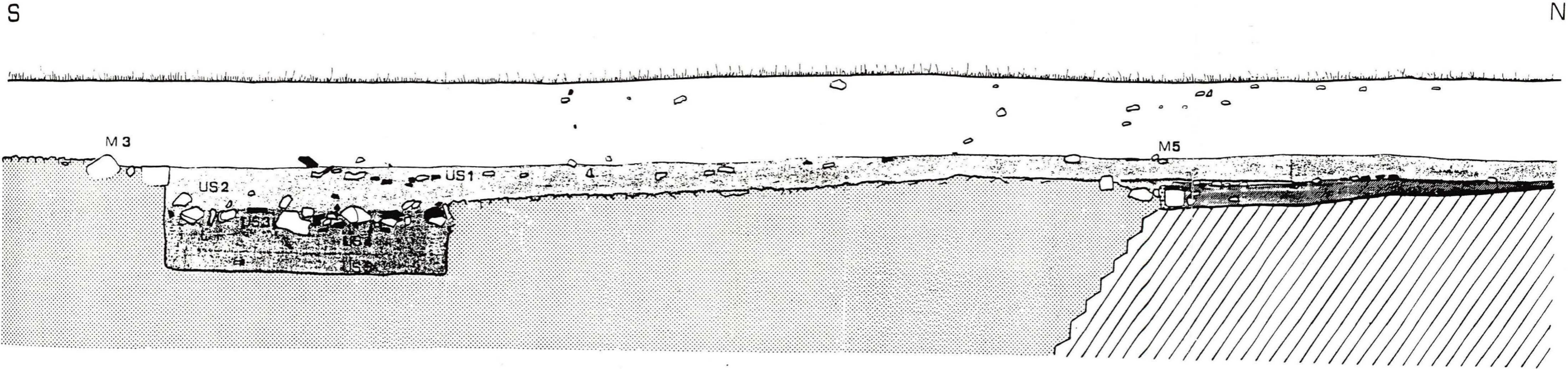
Le sondage n°1 et accessoirement le sondage n°2 nous ont livré de précieuses informations sur la chronologie de l'habitat des Soires. L'abondance relative des céramiques communes nous a obligé à reporter son étude détaillée à une période ultérieure. C'est donc plus l'aspect chronologique qu'ethno-archéologique ou technologique que nous aborderons brièvement ici. Or si le ramassage de surface réalisé en 1988 et les observations effectuées dans la tranchée laissaient supposer une occupation longue du site des Soires, depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin de l'antiquité, il faut se résoudre à constater qu'aucun niveau archéologique en place de la première moitié du Ier siècle ou postérieur au IIIe siècle n'a été mis en évidence.

A - Organisation générale de la stratigraphie

L'organisation générale de la stratigraphie du site se compose ainsi (fig.33) :

- A la base, le substrat marneux ou gréseux du Bégudien. Seul le mur M10 et la base du pilier en bois de la cour E2/3 s'appuient sur le replat rocheux ; les autres murs s'arrêtent à 10 ou 15 cm de la roche en place.
- Un niveau d'altération de la roche en place, d'une épaisseur de 0,5m et stérile.
- Un niveau de remblai d'épaisseur variable (US-5) destiné à rattraper la déclivité du terrain. Ce niveau est bourré de céramiques et d'amphores du Haut Empire : sigillées de la Gaule du Sud, sigillée claire A, amphore gauloise, céramiques communes tournées et modelées.
- Une couche marneuse jaune (US-4) où sont noyés les vestiges d'un sol et provenant probablement de la dissolution du liant et des revêtements muraux.
- Un premier niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-3), qui a servi de radier, après avoir été rechargé, pour aménager une cour dans l'espace E2.
- Un niveau de terre argilo-limoneuse très organique (US-2) d'une épaisseur de 0,10 à 0,15m qui a permis l'aménagement d'un nouveau sol d'occupation contemporain du second état de l'habitat. Ce niveau a livré du mobilier caractéristique du II^e siècle : sigillées claire A et B, amphore gauloise, etc...
- Un second niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-1), plus arasé que le précédent, où aucune trace de mortier n'est visible, si ce n'est dans le sondage n°2 où il provient des gènoises.
- Enfin, la couverture colluviale post-romaine de bas de versant, épaisse de 0,60 à 0,70m environ.

Fig.33: Coupe stratigraphique générale du site des Soires



B - Le mobilier des différentes phases d'occupation du site

Nous regrouperons ici les différentes unités stratigraphiques en quatre ensembles chronologiques cohérents (fig.34) :

- La phase initiale qui regroupe les témoins d'une occupation antérieure à l'aménagement des murs
- La première phase d'aménagement des murs
- L'aménagement de l'espace E2/3
- L'abandon du site

Il est certain que les observations stratigraphiques les plus intéressantes ont été effectuées dans le sondage n°1 et d'une manière plus large dans la berme occidentale de la fouille. Ces observations valent donc essentiellement pour les murs M1, M2, M3 et M5 et les espaces E1, E2, E3 et E4. On est donc pour l'heure contraint de se résigner à extrapoler à partir de ce sondage pour prendre en compte les autres murs, qui ne sont pas forcément contemporains. L'étude de leur principe d'enchaînement devrait apporter des précisions complémentaires.

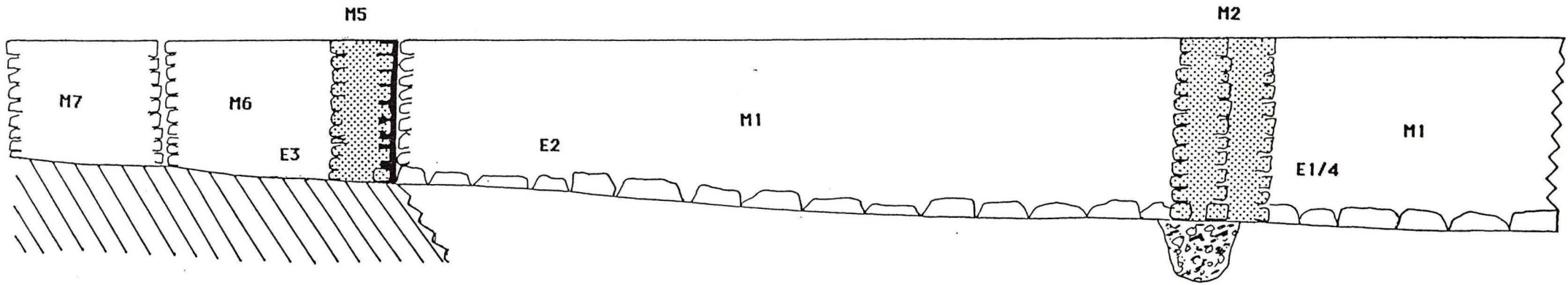
1 - La phase d'occupation initiale

Le mobilier recueilli dans les niveaux inférieurs (US-5-4) du sondage n°1 témoigne d'une phase d'occupation antérieure à l'aménagement des murs M1, M2 et M3. Il provient de niveaux remaniés, probablement de remblais, sur lesquels s'appuient les murs en question. Mais aucune structure en place contemporaine de cette première phase qui couvre l'époque augustéenne et le 1er siècle n'a pu être décelée.

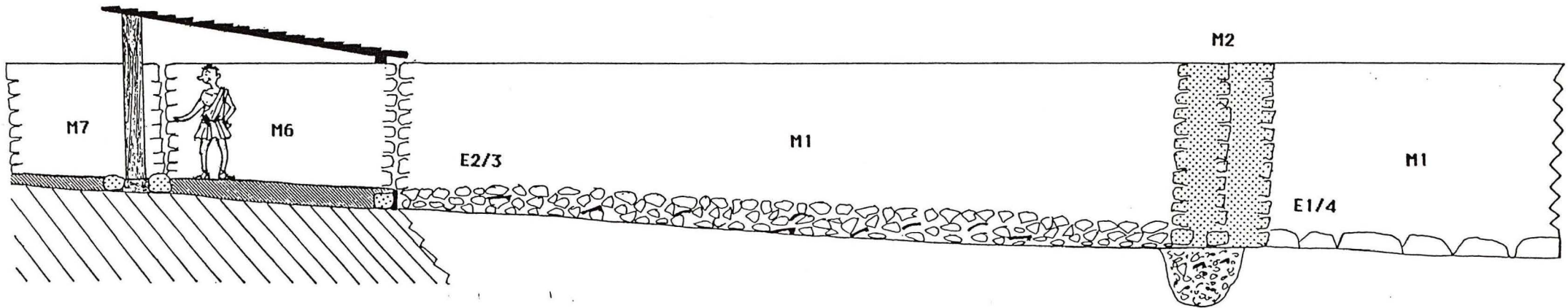
a) Les témoins les plus anciens (IIe-1er siècle avant notre ère)

Les plus anciens témoins rencontrés sur le site des Soires l'ont été dans les niveaux inférieurs (US-5-4) du sondage n°1. Ils consistent en un bord de patère en céramique campanienne proche du type Morel 2250, daté du IIe siècle avant notre ère, et un petit bronze marseillais du IIe ou de la première moitié du 1er siècle avant notre ère. On ne saurait en inférer pour l'instant que des niveaux archéologiques de cette époque puissent être découverts plus profondément. Ces témoins sont trop peu nombreux et le problème de leur origine ne pourra éventuellement trouver une solution que dans la poursuite des

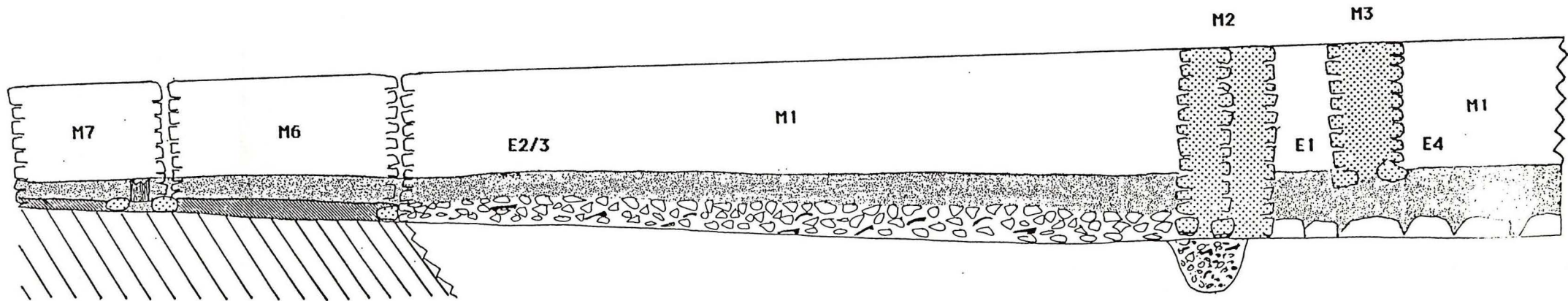
Fig.34 : Reconstitution schématique des différentes étapes de l'occupation du site



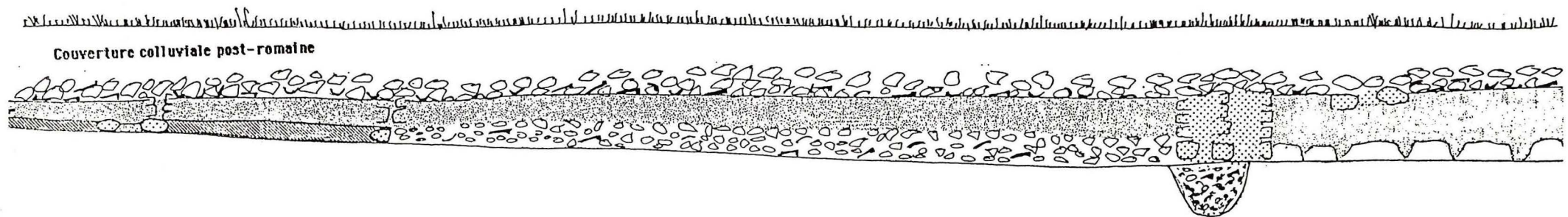
**Phase 1-2 : L'aménagement initial des murs
M1, M2, M5, M6 et M7**



Phase 3A : L'aménagement de l'espace E2/3



Phase 3B : L'aménagement du mur M3



Phase 4 : L'abandon du site

sondages. Notons toutefois qu'un autre tesson de céramique campanienne a été découvert lors de l'ouverture de la tranchée en 1988.

b) L'époque augustéenne

(dernier quart du 1er siècle avant notre ère -15 de notre ère)

Les témoins de l'époque augustéenne, qui couvre globalement le dernier quart du 1er siècle avant J.C. et le début de notre ère, ne sont guère plus abondants. Il s'agit essentiellement d'un bord de plat de type Goudineau 17, recueilli à la base du sondage n°1 (US-1). Cette forme apparaît vers 12 avant notre ère. Le réduit E1 a également livré un bord très fin à lèvre plate et ressaut interne en céramique à paroi fine d'époque augustéenne (US-4A). La forme de sigillée de la Gaule du Sud Dragendorff 27 apparaît au tout début de notre ère, vers 5 ou 10. 9 bords de ce type de tasse ont été recueillis dans la couche US-4 du sondage n°1, ainsi que 8 fragments de paroi reconnaissables à leur profil bilobé. La couche inférieure (US-5) contenait également 1 bord et 2 fragments de paroi de ce type, livrant par ailleurs 1 bord de tasse conique de type Dragendorff 26 (Ritterling 5), forme qui apparaît aux alentours du changement d'ère (entre 0 et 5). Un fragment de paroi du type Dragendorff 27 a été retrouvé dans le niveau inférieur du réduit E1 (US-4A). Un bord du même type a été également recueilli dans le sondage n°2, dans le niveau argilo-marneux sous-jacent au mur M4 (US-2).

Pour ce qui est des amphores, dont la datation est beaucoup moins assurée, surtout en l'absence de formes caractéristiques, il faut se contenter de mentionner la découverte de 4 fragments d'amphore italique dans la couche US-5 du sondage n°1, d'un cul d'amphore de type Dressel 1, d'une pointe d'amphorette, d'un fragment de col et de 75 fragments de panse dans la couche US-4 ainsi que de 30 fragments de panse dans la couche US-4A du réduit E1. Ces témoins n'ont néanmoins aucune valeur chronologique.

c) La première moitié du 1er siècle (15-50)

Les témoins sont plus fréquents pour cette période. Les céramiques à paroi fine sont présentes au cours du 1er siècle jusque vers 80. La couche US-5 a livré un bord et un fragment informe de lampe, un fond de gobelet à dépressions tulipiforme, une petite anse bifide, 5 informes décorés à la barbotine et un informe guilloché. Le niveau sus-jacent (US-4) a fourni 3 informes décorés à la barbotine et

2 informes guillochés. Un fragment décoré de pommes de pin a également été découvert dans le niveau US-4A du réduit E1. Certaines formes de sigillée de la Gaule du Sud apparaissent dans le courant de cette période : c'est le cas des bols de type Ritterling 9, vers 15, et 8, vers 25/30; les tasses coniques Dragendorff 33 apparaissent aux environs de 20/30; les assiettes Dragendorff 18/31 vers 30/35. Un bord d'assiette Dragendorff 18/31 et deux bords d'assiette Hermet 2/12c proviennent du niveau US-5. Deux bords de bol Ritterling 8, deux de Ritterling 9, deux bords de tasse conique Dragendorff 33 et un d'assiette Dragendorff 18/31 proviennent de la couche US-4. US-4A a également livré deux bords d'assiette Dragendorff 18/31.

Pour ce qui est des amphores, signalons simplement la présence de fragments d'amphore gauloise et espagnole dont la fourchette chronologique est très large, du I^{er} au III^e siècle globalement. US-5 a livré 24 fragments de panse d'amphore gauloise, un fragment informe et un cul d'amphore espagnole. US-4 a fourni une lèvre d'amphore G4, un épaulement et 145 fragments de panse d'amphore gauloise. US-4A, un fond et 38 fragments de panse d'amphore gauloise. US-2 un col d'amphore G4 et 25 fragments de panse d'amphore gauloise. US-1, enfin, une lèvre d'amphore G4 et 16 fragments de panse d'amphore gauloise.

d) La seconde moitié du I^{er} siècle (50-100)

Les témoins de cette période ne manquent pas. Les formes de sigillée de la Gaule du Sud précédentes (Ritterling 8 et 9, Hermet 2/12c, Dragendorff 18/31, 27, 33) sont encore produites. De nouvelles formes apparaissent : c'est le cas des assiettes de type Dragendorff 35/36 et des vases hémisphériques Dragendorff 37 qui sont produits à partir de 60. Le niveau US-5 a livré deux bords d'assiette Dragendorff 35/36, l'un à décor de feuilles d'eau, l'autre sans, une paroi de vase hémisphérique Dragendorff 37 à motif érotique, un fond à pied annulaire de la même forme et un fond à pied annulaire de type Dragendorff 35 avec une estampille interne signée COSIUS. L'on sait que Lucius Cosius a exercé sous le règne des Flaviens.

Le niveau US-4 a fourni 4 bords d'assiette Dragendorff 36 à décor de feuilles d'eau, un bord identique non décoré, 2 pieds et un fragment de paroi de la même forme, un fragment de paroi de vase hémisphérique Dragendorff 37 à décor anthropomorphe et deux fragments de cette même forme. Mais contrairement à US-5, US-4 a livré également de la céramique sigillée claire A précoce, en l'occurrence 3 bords et 2

fragments de carène de plat de type Hayes 8A, produit à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle. Enfin, US-4A a donné un bord d'assiette Dragendorff 35/36.

e) La première moitié du II^e siècle (100-150)

Les témoins de cette période sont extrêmement fréquents. Les formes de sigillée de la Gaule du Sud précédentes (Dragendorff 18/31, 27, 33, 36, 37) sont encore produites, excepté les formes Ritterling 8 et 9. La production de la forme Hermet 2/12c cesse dans le courant du premier quart du II^e siècle. Aucune forme nouvelle de sud-gauloise n'apparaît. La céramique sigillée claire A est quant à elle beaucoup plus abondante que dans la période précédente. Les plats de type Hayes 8A sont encore produits, mais de nouvelles formes inondent les marchés : c'est le cas des vases Hayes 9, produits à partir de 100, et des marmites Hayes 19, 20 et 23, qui le sont dès 95. Le niveau US-5 lui-même a livré un bord et 3 fragments de marmite Hayes 23A, ainsi qu'un fragment caréné à décor de guillochis. La couche sus-jacente US-4 a fourni 2 bords de vase Hayes 9 et 2 bords de marmite Hayes 23B. Enfin, US-4A a donné 2 bords de cette même forme.

Les céramiques culinaires africaines font parallèlement leur apparition. Un bord de couvercle Hayes 196 a été découvert dans le niveau US-5. US-4 a livré 12 bords du même type, dont 4 appartenant à la variante Hayes 196A et 2 à la variante Hayes 196B, ainsi que 8 bords de marmite Hayes 197. Ces formes apparaissent vers 95. Ce niveau a également donné 2 bords de couvercle Hayes 185 et un fragment de fond de marmite Hayes 183. Enfin, 3 bords de couvercle Hayes 196 ont été trouvés dans le niveau US-4A.

Les premières formes de sigillée claire B font peut-être leur apparition dans le courant de cette période. US-5 a même livré deux fragments informes dont l'un serait de la sigillée B noire de Soyons. Le niveau US-4 s'est révélé plus riche, livrant un bord de petit vase proche de la forme Desbat 64, qui apparaît vers 130, 4 fragments de pied annulaire et 23 fragments informes, dont 8 décorés à la barbotine. Enfin, US-4A contenait 3 fragments de petites anses de cruche et 4 fragments informes.

f) La seconde moitié du II^e siècle (150-200)

Certaines formes de sigillée sud-gauloise, de sigillée claire A,

d'africaine de cuisine et de claire B rencontrées au cours de la période précédente sont encore produites dans la seconde moitié du II^e siècle. Parmi celles de sigillée sud-gauloise, citons les formes Dragendorff 18/31, 33, 35, 36 et 37, produites jusque vers 140/170. Parmi les sigillées claires A, les plats de type Hayes 8A et 9A sont produits respectivement jusqu'en 160 et 200, les marmites Hayes 19, 20 et 23 jusqu'en 220. Enfin, la forme Desbat 64 de sigillée claire B persiste jusque vers 170.

De nouvelles formes font leur apparition parmi les sigillées claires A et les africaines de cuisine : les plats de type Hayes 6B/C, 8B et 9B apparaissent vers 150, les plats de cuisson Hayes 181 vers 160. Le niveau US-5 a livré un marli d'assiette Hayes 6B et un bord de plat Hayes 8B seulement. La couche sus-jacente (US-4) était plus riche, avec 2 bords d'assiette Hayes 6B/C, 5 bords Hayes 8B, 2 bords et un fragment de type Hayes 9B et 2 bords de plat de cuisson Hayes 181. US4-A a donné 3 bords Hayes 9B et un bord Hayes 8B.

2 - La première phase d'aménagement des murs

Plusieurs séries d'indices nous amènent à conclure que le mur M1 est aménagé dans le courant de la deuxième moitié du II^e siècle. Les formes susceptibles de fournir un *terminus post quem* postérieur à 150/160 sont absentes du niveau US-5, rares dans la couche US-4A, plus fréquentes dans US-4. Ce dernier (US-4) a fourni 2 bords de marmite Hayes 23B, un bord de plat de cuisson Hayes 181, deux bords de couvercle Hayes 185 et 12 bords de couvercle Hayes 196. US-4A a livré un bord de marmite Hayes 23B et 3 bords de couvercle Hayes 196. Les marmites en sigillée claire A de type Hayes 19, 20 et 23 sont produites jusque vers 220. Les marmites d'africaine de cuisine de type Hayes 183 et 197 jusqu'en 250. Mais cela ne signifie pas pour autant que les fragments en question aient été produits au III^e siècle. Cela semble même assez peu probable, vu l'absence totale de sigillée claire C et de sigillée luisante dans les niveaux US-5, 4 et 4A. Même la sigillée claire B est somme toute assez rare et semble plutôt dater du II^e siècle. De plus, aucune forme de sigillée claire A ou d'africaine de cuisine rencontrée dans les niveaux concernés n'apparaît au delà de 150 ou 160 : les plats de type Hayes 6B/C, 8B et 9B apparaissent vers 150, les plats de cuisson Hayes 181 vers 160. Or ce sont là les formes les plus tardives. C'est peu après cette date que nous proposons de situer l'aménagement du mur M1 et des murs M2 et M5 qui s'appuient contre lui. L'on sait par ailleurs que l'aménagement du mur M4 ne saurait être

antérieur à la première moitié du II^e siècle.

3 - L'aménagement de l'espace E2/3

Le niveau de destruction US-3, qui correspond en réalité à l'arasement volontaire du mur M5 dans le but de réunir les espaces E2 et E3, n'a livré aucun mobilier. Ce n'est pas le cas de la couche de remblai jaune dont la mise en place dans l'espace E3 a permis l'aménagement du substrat et la mise à niveau des deux espaces lors de cette opération de nivellement. Cette couche a livré en effet trois fragments de sigillée claire A : un bord de plat de type Hayes 9B, un fragment de fond de marmite et un fragment informe. Or les formes 9B sont produites de 150 à 200, ce qui nous donne un précieux *terminus post quem* pour l'arasement du mur M5 et la réorganisation des espaces E2 et E3, que nous situerons aux environs de 200.

4 - L'abandon du site

Le mobilier recueilli dans la couche verte argilo-marneuse US-2 nous renseigne sur la durée d'occupation du site. Cette couche provient probablement en effet de la dissolution de l'argile des murs ou plus probablement des enduits muraux lors de l'abandon du site. Or son faciès céramologique est fondamentalement différent de celui des niveaux sous-jacents.

L'amphore gauloise est encore présente dans US-2, qui a livré un col d'amphore G4 et 25 fragments de panse, ce qui nous situe dans le courant du III^e siècle. La sigillée de la Gaule du Sud est absente. Les sigillées claires A et B sont quasi absentes. La sigillée B/luisante fait son apparition. Elle est représentée par un bord de bol de type Lamboglia 3/8 (130-450), un bord de gobelet Lamboglia 14 (250-450), une petite anse de pichet Lamboglia 14/26 (250-450) et un fragment informe. Le contexte est assurément caractéristique du III^e siècle, voire du IV^e. A Martigny (Suisse), la forme 3 se retrouve dans des contextes de la deuxième moitié du II^e siècle et du III^e siècle (12). A Thonon et Seyssel (Haute-Savoie), dans des contextes de la deuxième moitié du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle. Elle est présente au IV^e siècle à Genève et à la Balme (Savoie) et même dans la première moitié du V^e au Portout (Chanaz, Savoie).

Le mobilier recueilli dans la couche d'effondrement est d'interprétation beaucoup plus délicate, dans la mesure où il a été

remanié, soit par le fait de l'érosion, soit par celui des labours modernes. En témoigne la découverte d'un unique et minuscule tesson de sigillée sud-gauloise. C'est ce qui expliquerait également la présence de sigillée claire A du II^e siècle : la couche a en effet livré un bord de grand plat Hayes 3c à décor de feuilles d'eau daté de 140-160, un bord de plat Hayes 9, forme produite de 100 à 200, ainsi que 6 fragments informes de sigillée claire A. Il en va de même pour deux bords de couvercles Hayes 196A et 182 datés respectivement de 95 à 250 et 160 à 250.

La sigillée claire B occupe une place importante. En témoigne la découverte d'un col de petite cruche de type Desbat 66 à décor de guillochis (130-210), d'un col de vase Desbat 12 (Lamboglia 2) également guilloché (140-200), d'un bord de grande forme ouverte, d'une attache de petite anse, d'un fond à pied annulaire et de 17 fragments informes, dont 5 guillochés. La sigillée luisante est représentée par un bord de petit bol Lamboglia 3/8 (130-450), un bord évasé à lèvre divergente et 8 fragments informes, dont un guilloché. Le type de bord évasé à lèvre divergente se retrouve dans un contexte de la deuxième moitié du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle à Seyssel (Haute-Savoie) (13). La couche de destruction a également fourni un col et 5 fragments cannelés d'amphore orientale, 4 fragments d'amphore africaine et une anse de cruche africaine.

L'absence de sigillées claires C et D nous invite à ne pas proposer une date trop tardive pour l'abandon du site, que nous situerons dans le courant ou à la fin du III^e siècle. Il est pour l'instant impossible d'avancer une datation plus précise.

VII- Conclusion

A - Position des problèmes

L'un des problèmes essentiels posés par la carte archéologique du secteur des étangs de Saint-Blaise et qui constitue le fondement de notre problématique historique est celui de l'émergence précoce et du développement au Haut Empire d'un habitat dispersé dont seule la mise en œuvre d'un programme de fouilles cohérent pouvait permettre de préciser la nature, la fonction, la chronologie et l'évolution.

Il semble que le site des Soires ne s'intègre que partiellement au schéma d'occupation du sol élaboré à partir des prospections. Est-il véritablement représentatif de cet habitat dispersé secondaire dont l'omniprésence contraste avec la rareté des *villae* gallo-romaines sur la rive occidentale de l'étang de Berre ? Actuellement, sa spécificité semble telle qu'il est encore impossible de le traiter en série. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de poursuivre sa fouille.

La question posée visait à déterminer la nature, la fonction, l'organisation et la chronologie d'un type de site que les prospections fines réalisées dans le secteur des étangs nous ont permis de qualifier d'habitat dispersé secondaire, et dont on ignore pour l'instant la signification historique. L'accent a été mis sur un certain nombre de points qui nous semblaient essentiels.

1 - La chronologie des phases de développement de l'habitat

Le premier problème posé est celui de la chronologie des différentes phases de développement de l'habitat. On insistera tout particulièrement sur la date de son apparition (époque augustéenne ?) et celle de son abandon au début du III^e siècle. C'est à la fois le problème de la continuité de l'habitat préromain au Haut Empire et celui du maintien tardif de l'habitat dispersé au Bas Empire qui sont posés : dans quelle mesure est-il possible de parler de continuité d'occupation ? Où se situent les structures d'habitat du I^{er} siècle et éventuellement de l'époque augustéenne ?

2 - Fonctions et fonctionnement de l'habitat

Le problème de la chronologie des différentes phases d'occupation

du site est directement lié à celui de ses fonctions successives et à l'évolution de sa morphologie. Quelles sont les différentes phases d'extension de l'habitat ? Quelles modifications s'opèrent au cours du II^e siècle sur le plan de l'organisation du site et de son importance dans le système productif ? Il s'est avéré impossible pour chaque période d'occupation reconnaître la nature et la fonction de l'habitat et de ses éléments constitutifs afin de confirmer ou d'infirmer le modèle d'occupation du sol élaboré à partir des prospections.

3 - Les activités productives

L'interprétation de la fonction du site et son intégration dans un ensemble se feront en terme de système de production, ce qui implique l'étude du rapport entre activité agricole et ressources et la prise en compte de l'incidence des systèmes agraires sur le milieu naturel. En ce sens, l'étude du mobilier recueilli (céramiques, amphores) prend son importance dans la mesure où celui-ci peut être un précieux indicateur de l'activité économique locale. La découverte d'un atelier de fabrication d'amphores de type gauloises 4 et 5 au nord de l'étang de l'Olivier (Saint-Jean, Istres) peut être interprétée comme l'indice d'une viticulture locale. Or ce type de matériel est particulièrement abondant sur le site des Soires, où la base d'un pressoir à vin a également été exhumée. C'est la raison pour laquelle une collaboration a été engagée avec F. Laubenheimer. De même, l'étude de la faune conchyliologique et ostéologique recueillie sur le site peut témoigner de l'équilibre (ou du déséquilibre) entre population et ressources.

4 - Environnement du site et paysage

Enfin, on a tenté dans cet esprit une approche paléo-écologique de l'environnement local avant, pendant et après la (ou les) phase(s) d'occupation du site. Ceci impliquait la collaboration des géomorphologues et des naturalistes. Le décapage du site a déjà mis en évidence l'importance de l'accumulation sédimentaire post-romaine. L'analyse des différents niveaux devrait permettre de définir les conditions d'implantation de l'habitat et l'impact de l'homme sur l'environnement proche. Les données ainsi obtenues pourraient être corrélées avec la chronostratigraphie fournie par le carottage réalisé dans l'étang du Pourra (Saint-Mitre).

B - Le site des Soires et l'histoire de l'habitat rural gallo-romain

Le plan de l'habitat des Soires tel qu'il a pu être dressé à partir de la campagne de fouille de l'été laisse peu de doute sur la vocation agricole d'un site que nous interprétons comme une petite exploitation rurale. Les techniques de construction utilisées, les dimensions et la disposition des pièces, la nature du mobilier recueilli, l'importance de la part des céramiques communes dans le vaisselier, la fréquence des amphores gauloises, la présence de récipients de stockage (*dolia*), la découverte d'une base de pressoir, de deux meules domestiques, d'une serpette et de pesons de métier à tisser, tous ces indices confirment l'hypothèse d'un établissement agricole.

On peut avancer, mais de manière beaucoup plus prudente, l'existence d'une viticulture locale, à la lecture des premiers résultats de la fouille. Le *pedicinus* exhumé à 50m au sud-ouest du site laisse penser à un pressoir à vin plutôt qu'à un pressoir à huile, ses dimensions étant très réduites. La fréquence des amphores gauloises G4 et la découverte d'une serpette (utilisée pour la taille de la vigne ?) iraient dans ce sens. Mais l'interprétation de ces données s'avère très délicate. Reste donc à découvrir les structures de pressage et de stockage de la production. Certaines activités artisanales ont pu également se juxtaposer aux activités strictement agricoles.

L'intégration des données de la fouille au cadre plus large de l'économie locale et régionale n'est pas sans poser de multiples questions. La composition du mobilier recueilli dans le sondage n°1, la prédominance très nette des productions locales et régionales, celles des récipients de stockage évoquent un système d'auto-subsistance (14). L'architecture "pierre et terre" utilisée témoigne d'un ancrage des traditions dans la période préromaine. Le qualificatif "indigène" vient naturellement à l'esprit pour définir ce type d'établissement agricole. Pourtant, la présence d'amphores gauloises n'atteste-t-elle pas d'une forme d'"exportation" de la production locale, et donc l'existence d'échanges, dans l'hypothèse où celles-ci proviendraient de l'atelier de fabrication tout proche de Saint-Jean à Istres ? La présence de céramiques fines dans tous les niveaux stratigraphiques (sigillées sud-gauloise, claire A, B et luisante) confirme la réalité des échanges avec l'extérieur.

Par ailleurs, certains indices témoignent d'une forme de "romanisation" des techniques de construction, en particulier l'usage du mortier dans la construction des murs, l'existence d'une toiture en tuiles dont le poids nécessitait l'aménagement d'une solide charpente et l'utilisation de clous pour fixer les tuiles sur les solives et assembler les poutres et les chevrons entre eux. Mais le site des Soires est fondamentalement différent d'une *villa* traditionnelle, tant par son plan, qui traduit un manque certain de rigueur, que par les techniques de construction employées (architecture "pierre et terre") ou l'absence de tout élément ornemental. La ferme des Soires s'apparente par bien des aspects aux habitats de tradition indigène rencontrés dans le Var. Les deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var), par exemple, sont construites selon une technique semblable (15). Les sols sont en terre ou en galets et seuls les pressoirs et les cuves aménagés sous le règne des Flaviens sont bâtis au mortier de chaux. Or leur origine remonte au I^{er} siècle avant notre ère. Mais leur caractère archaïque ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de petites exploitations : chacune d'elle couvre en effet environ 1000m², superficie tout à fait comparable à celle du site des Soires. La ferme des Sausses (Séguret, Vaucluse) était certainement beaucoup plus réduite avec moins de 500m² (16).

Le problème du statut social des habitants et de la position de cette forme d'exploitation dans la hiérarchie de l'habitat est donc loin d'être éclairci. La nature des rapports entretenus par ce type d'habitat de tradition indigène et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes est complexe (17). La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche *villa* de Péricard, située à l'extrémité méridionale de la commune de Saint-Mitre ? Les habitants des Soires exploitaient-ils la terre en faire-valoir direct ou bien pour le compte du propriétaire de cette *villa* ? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ? L'acquisition des éléments de solution à ces interrogations passe par la datation précise des étapes de la mise en place de ces établissements agricoles.

Notes

- 1 - TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989, 47p.;
- 2 - Je remercie encore l'Entreprise Générale de Travaux (La Mède, Martigues) qui a aimablement mis à notre disposition une cabane de chantier et une citerne;
- 3 - Je tiens à préciser combien je dois aux fouilles de J.-Cl. Meffre sur l'habitat F des Sausses à Séguret (Vaucluse) de m'avoir éclairé sur mon propre chantier. Voir : MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M., 1988, pp.97-133;
- 4 - GATEAU (F.), TREMENT (F.) : Archéologie et Histoire de l'occupation du sol sur les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre. Projet d'ATP, appel d'offre : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine", Centre Camille Jullian, Université de Provence, novembre 1989;
- 5 - Cette thèse de Troisième Cycle sur le thème de "l'histoire de l'occupation du sol et du paysage dans la région des étangs de Saint-Blaise" (Saint-Mitre) devrait aboutir d'ici 1992;
- 6 - TREMENT (F.) : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Leveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988; TREMENT (F.) : Inventaire archéologique de la zone des étangs. Complément. Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;
- 7 - TREMENT (F.) : La Région des Etangs de Saint-Blaise : Approche archéologique et paléoécologique d'un milieu de vie. Mémoire de D.E.A. dirigé par Ph. Leveau. Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Age, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;
- 8 - Idem pp.151-153;
- 9 - BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) :

L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, pp.242-243;

10 - Idem;

11 - MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, p.109;

12 - DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) : Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne). Figlina , 7, 1986, p.36;

13 - Idem, p.49;

14 - C'est également la conclusion à laquelle parvient J.-Cl. Meffre : MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, p.128;

15 - BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, pp.242-243;

16 - L'habitat et la cour de l'habitat F des Sausses couvrent 419m². 270m² au total ont été exploités. Voir : MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, p.101;

17 - CORBIER (M.) : Propriété et gestion de la terre : grand domaine et économie paysanne. Aspects de la recherche historique en France et en Allemagne. Colloque franco-allemand, Göttingen, 1979. Göttingen, 1981, pp.11-29.

Bibliographie

ALCAMO (J.-Cl.) : La dénomination des productions de vaisselle commune. Revue archéologique Sites , hors-série n°29, Avignon, 1986, 231p.;

ARCELIN (P.) : Normalisation du dessin en céramologie. Table-Ronde de Montpellier, 1976, D.A.M. , n° spécial 1, 1979, 35p.;

ARCELIN (P.) : Evolution des rapports sociaux dans la basse vallée du Rhône aux IIe et Ier siècles avant notre ère. Archéologie et rapports sociaux en Gaule (Protohistoire et Antiquité), Table-Ronde du CNRS, Besançon, 1982; Paris, 1984, pp.185-218;

ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.) : Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie. D.A.M. , 4, 1981, pp.189-192;

BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, 233-251;

CHAZELLES (Cl.-A. de), FICHES (J.-L.), POUPET (P.) : La Gaule méridionale. Architecture de terre et de bois. Paris, 1985, D.A.F. , 2, pp.61-71;

CORBIER (M.) : Propriété et gestion de la terre : grand domaine et économie paysanne. Aspects de la recherche historique en France et en Allemagne. Colloque franco-allemand, Göttingen, 1979. Göttingen, 1981, pp.11-29;

DARTON (A.) : Sigillée claire B de la vallée du Rhône. R.E.L. , 38, 2, 1972, pp.137-189;

DESBAT (A.) : Les céramiques rhodaniennes à vernis argileux dites "sigillées claires B". Etude du matériel lyonnais des IIe et IIIe siècles. Thèse dactyl., Lyon, 1980, 402p.;

DESBAT (A.), PICON (M.) : Sigillée claires B et luisante : classification et provenance. Figlina , 7, 1986, pp.5-18;

DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) : Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne). Figlina , 7, 1986, pp.19-49;

FICHES (J.-L.) : Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Paris, 1986, D.A.F. , 5, 139p.;

GATEAU (F.) : L'établissement gallo-romain de la Pousaraque (Gignac-la-Nerthe, Bouches-du-Rhône). Rapport de sondage. Direction des Antiquités de P.A.C.A., 1989, 30p.;

GATEAU (F.), TREMENT (F.) : Archéologie et Histoire de l'occupation du sol sur les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre. Projet d'ATP, appel d'offre : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine", Centre Camille Jullian, Université de Provence, novembre 1989;

GOUDINEAU (Chr.) : La céramique arétine lisse. Paris, 1968, 396p., suppl. 6, IV aux M.E.F.R.A. ;

GOUDINEAU (Chr.) : Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison. R.A.N. , 10, 1977, pp.153-169;

HAYES (J.W.) : Late Roman Pottery, a catalogue of roman fine wares. The British School at Rome , London, 1972;

HOFFMAN (B.) : La céramique sigillée. Paris, 1986;

LAMBOGLIA (N.) : Nuove osservazioni sulla "terra sigillata chiara", I (tipi A e B). R.E.L. , 24, 1958, pp.257-330;

LAUBENHEIMER (F.) : La production des amphores en Gaule narbonnaise. Paris, 1985, 466p.;

MASSOT (J.-L.) : Maisons rurales et vie paysanne en France. Paris, 1975, 401p.;

MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, pp.97-133;

OSWALD (F.) : Index of Potters' stamps on Terra Sigillata "Samian Ware". Margidunum, 1931, reprint 1964, 428p.;

OSWALD (F.) : Index of figure-types on Terra Sigillata "Samian Ware". Liverpool, 1936-1937, 2, 71p.;

OSWALD (F.), PRYCE (T.D.) : Introduction à l'étude de la céramique sigillée. Revue archéologique Sites , hors-série n°24, Avignon, 1984, 192p.;

PY (M.) : Agriculture et artisanat : l'essor économique du IIIe au Ier siècle av. J.-C. Dossiers de l'Archéologie , 35, 1979, pp.86-98;

RAYNAUD (Cl.) : Céramiques du début du IIIe siècle dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Figlina , 7, 1986, pp.51-64;

TREMENT (F.) : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Leveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988;

TREMENT (F.) : Inventaire archéologique de la zone des étangs. Complément. Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;

TREMENT (F.) : La Région des Etangs de Saint-Blaise : Approche archéologique et paléoécologique d'un milieu de vie. Mémoire de D.E.A. dirigé par Ph. Leveau. Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Age, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;

TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989;

TREMENT (F.) : Rapport de prospection systématique sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône). Direction des Antiquités de P.A.C.A., Aix-en-Provence, 1990;

VERNHET (A.) : Les dernières productions de la Graufesenque et la question des sigillées claires B. Figlina , 2, 1977, pp.33-49.

Annexe

I - Céramique

A - Céramiques fines

a) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

- 2 bords de tasse bilobée Drag.27. Datation : 5/10-100/125
- 1 fragment bilobé de tasse Drag.27
- 1 fond à pied annulaire
- 1 fragment de fond portant l'estampille (P)RIMI (Primus, règne de Claude)
- 1 fragment informe

b) Céramique sigillée claire A

- 3 bords de vase Hayes 9. Datation : 100-200
- 1 bord de vase Hayes 14. Datation : 160-220
- 1 bord de vase Hayes 16. Datation : 150-200
- 8 bords de vase proche du type Hayes 18. Datation : 210/?
- 2 bords de marmite Hayes 23A. Datation : 90-150
- 1 bord de marmite Hayes 23. Datation : 90-220
- 3 bords de marmite Hayes 23. Datation : 90-220
- 2 parois de marmite Hayes 23. Datation : 90-220
- 20 fragments de fond strié de marmite Hayes 23. Datation : 90-220
- 1 bord de plat Hayes 27. Datation : 160-220
- 10 fonds à pied annulaire
- 3 fonds
- 2 fragments informes de marmite
- 11 fragments informes

c) Céramique culinaire africaine

- 2 bords de couvercle Hayes 182. Datation : 160-250
- 6 bords de couvercle Hayes 196A. Datation : 95-250
- 4 bords de couvercle Hayes 196B. Datation : 95-250
- 2 bords de couvercle Hayes 196. Datation : 95-250
- 5 bords de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
- 3 parois de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
- 1 fond strié de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
- 4 fragments de fond strié
- 1 fragment de fond
- 7 fragments informes

d) Céramique sigillée claire B/luisante

- 2 bords de coupe à marli guilloché Desbat 1. Datation : 130-200
- 1 bord de bol Lamboglia 2. Datation : 140-200
- 3 bords de tasse Lamboglia 8. Datation : 130-200
- 1 bord de vase proche du type Desbat 15. Datation : 200-260
- 1 bord divergent arrondi-épaissi de gobelet
- 1 fond à pied annulaire de coupe à marli guilloché Desbat 1. Datation : 130-200
- 4 fonds à pied annulaire
- 1 fragment informe guilloché
- 31 fragments informes

e) Céramique sigillée luisante

- 1 bord de bol Lamboglia 2 à décor guilloché. Datation : 300-400
- 1 bord de bol Lamboglia 2. Datation : 300-400
- 2 bords de pichet Lamboglia 14/26 à gorge interne. Datation : 250-450
- 1 bord de pichet avec anse Lamboglia 14/26. Datation : 250-450
- 1 bord de pichet Lamboglia 14/26. Datation : 250-450
- 1 bord de pichet ou gobelet à lèvre divergente proche du type Lamboglia 14/26
- 2 bords divergents à lèvre évasée épaissie-arrondie de gobelets ou petites urnes proches du type Lamboglia 28
- 1 fragment de bord de lampe décoré
- 2 éclats de bord indéterminés
- 2 attaches inférieures d'anse de pichet
- 1 fond à pied annulaire
- 1 fragment de fond à pied annulaire
- 1 paroi de gobelet guilloché
- 2 fragments informes graffités
- 29 fragments informes

B - Céramiques communes**a) Céramique commune engobée**

- 1 bord à lèvre arrondie divergente d'urne ou de gobelet souligné d'une double rainure
- 7 bords
- 5 fonds à pied annulaire
- 2 fragments informes à décor d'ocelles
- 10 fragments informes

b) Céramique commune claire

1 cruche à double anse plate trilobée à lèvre épaissie-arrondie retournée vers l'extérieur et vers la base
 1 bord de pichet à lèvre arrondie évasée
 1 bord évasé arrondi
 1 bord à marli
 1 bord évasé de grande jatte ou de mortier à lèvre élargie aplatie horizontale légèrement rentrante et double rainure sommitale
 1 épaulement de petite cruche
 1 épaulement d'urne
 1 anse enroulée
 2 attaches d'anse de petites cruches
 10 fragments cannelés de grande jarre
 1 fragment informe à pâte jaune peignée
 27 fragments informes

c) Céramique commune claire micacée

1 bord d'urne à lèvre amincie verticale et panse globulaire
 1 bord
 3 fragments d'épaulement
 12 fragments de panse globulaire à pâte jaune très finement micacée dont 2 striés

d) Céramique commune oxydante

1 fragment de pied annulaire
 4 fragments informes

e) Céramique commune oxydante sableuse

16 bords d'urne à lèvre verticale épaissie-arrondie en amande
 2 bords curvilignes à lèvre divergente épaissie à bourrelet saillant
 2 éclats de bord d'urne
 6 fonds plats
 1 fond à pied annulaire (?)
 137 fragments informes

f) Céramique commune grise kaolinitique

13 fragments informes

g) Céramique commune grise sableuse

1 épaulement d'urne

- 1 fond plat d'urne à bourrelet légèrement débordant
- 7 fragments informes

h) Céramique commune brune à engobe noir

- 5 bords fins légèrement divergents
- 1 petit bord divergent arrondi-épaissi
- 1 attache supérieure de petite anse de pot ou de pichet
- 1 fond plat de petit gobelet
- 1 fragment caréné
- 13 fragments informes de gobelet
- 2 fragments informes cannelés
- 9 fragments informes

i) Céramique commune à pâte brune micacée

- 8 fragments informes peignés

j) Céramique commune à pâte brune diverse

- 22 fragments informes

k) Céramique commune réductrice à pâte noire

- 1 bord convergent d'urne à lèvre verticale épaissie-arrondie et surface externe lissée (cf. le bord identique retrouvé dans la base de poteau de la cour E2/3)
- 1 bord évasé de jatte à lèvre verticale épaissie-arrondie et surface intérieure lissée
- 12 fragments informes

l) Céramique modelée micacée réductrice

- 3 bords de jatte à paroi légèrement évasée et lèvre arrondie
- 3 fonds plats
- 3 fragments informes

II - Amphore

a) Amphore marseillaise

- 2 fragments de panse à pâte très micacée

b) Amphore gauloise à pâte rose et engobe crème

- 7 fragments de panse

c) Amphore gauloise à pâte beige micacée et engobe crème

2 attaches inférieures d'anse bifide
21 fragments de panse

d) Amphore gauloise à pâte orangée et couverte crème

1 attache inférieure d'anse
1 anse bilobée
1 épaulement
4 fragments de panse à pâte micacée
31 fragments de panse

e) Amphore gauloise à pâte beige et inclusions brunes

1 lèvre de type G4
1 fragment de col
1 épaulement
1 fond à pied annulaire
4 fragments de panse cannelée (ou grandes jarres)
15 fragments de panse

f) Amphore espagnole

1 col évasé avec départ d'anse de type Almagro 51c (?) à pâte orange micacée et inclusions brunes

g) Amphore africaine

1 col évasé avec départ d'anse
3 fragments de panse de spathéïa

h) Amphore orientale

2 fragments de panse cannelés à pâte gris clair
2 fragments de panse à pâte gris clair

i) Amphore à couverte grise pigmentée de blanc

1 attache inférieure d'anse de section ovale
21 fragments de panse

j) Divers

1 fragment d'épaulement à pâte brun rouge homogène

- 1 fragment de panse à pâte brun rouge homogène
- 4 fragments de panse à pâte orange sableuse

III - Mobilier divers

a) Verre

- 6 fragments de vitre, dont 1 à bord arrondi
- 1 bord fin
- 1 éclat de bord vert filé
- 8 fragments fins
- 2 éclats

b) Clous

- 25 clous en fer (le plus long mesure 15,5cm minimum pour 2cm de diamètre)
- 5 fragments de clous
- 1 clou en bronze de section carrée à grosse tête ronde aplatie

c) Métal

- 1 coulée de plomb
- 1 crochet ou fragment de hameçon en bronze

d) Ossements

- 1 gond de coffret en os (L = 38 mm ; diam. = 25 mm). Il s'agit d'un cylindre évidé (diamètre interne = 11-13 mm) percé d'un trou latéral (diam. = 7 mm).
- Quelques ossements et dents animales

e) Coquillages

- 3 huîtres
- 4 fragments d'huître
- 10 pectens
- 13 fragments de pecten
- 3 palourdes
- 1 éclat de palourde
- 4 éclats de moule

Soires E 3/6 (sur petit mur en sabre)**I - Céramique****A - Céramiques fines****a) Céramique sigillée claire A**

1 bord de marmite Hayes 23A. Datation : 90-150
1 fond strié de marmite
11 fragments informes de marmite

b) Céramique sigillée claire B

1 bord vertical légèrement évasé proche du type Desbat 51/61. Datation :
130/140-200
1 éclat de bord
1 fond de grand vase à pied annulaire
9 fragments informes

c) Céramique culinaire africaine

1 éclat de paroi de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
1 fragment informe

B - Céramiques communes**a) Céramique commune engobée**

4 bords fins légèrement évasés à pâte blanche
17 fragments informes de petits vases globulaires funéraires à pâte
blanche
2 fragments informes

b) Céramique commune claire

7 fragments informes

c) Céramique commune oxydante sableuse

2 bords convergents d'urne à lèvres verticale en amande
16 fragments informes

d) Céramique commune brune

2 fragments informes

e) Céramique modelée à pâte brune micacée

1 fragment informe

II - Amphore**a) Amphore gauloise à pâte orange et engobe crème**

1 fragment de panse

b) Amphore gauloise à pâte chamois micacée

3 fragments de panse cannelés

c) Amphore à pâte chamois-gris micacée

2 fragments de panse

d) Amphore bétique (?)

2 fragments de panse

III - Mobilier divers**a) Verre**

1 fragment

b) Pierre

1 col de vase ollaire

c) Clous

1 section de clou

3 têtes de clous

d) Ossements

Quelques rares ossements

e) Coquillages

1 pecten

4 éclats de pecten

I - Céramique

A - Céramiques fines

a) Céramique campanienne B

1 fragment de pied annulaire

b) Céramique à paroi fine

1 bord à lèvre divergente arrondie et paroi striée

c) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

1 bord de tasse bilobée Drag.27 (?). Datation : 5/10-100/125

1 fond à pied annulaire de grand vase drag.37. Datation : 60-150/170

1 paroi décorée d'oves de type Drag.37

1 paroi rectiligne carénée de type Drag.33 sans décor. Datation : 20/30-140/170

1 paroi carénée

2 fragments informes

d) Céramique sigillée claire A

1 bord de vase Hayes 8A. Datation : 40/90-160

2 fragments carénés de type Hayes 8

2 bords de vase Hayes 9. Datation : 100-200

1 bord de vase Hayes 14B. Datation : 160-200

2 bords de vase Hayes 14. Datation : 160-220

1 bord de vase de type Hayes 16 (?). Datation : 150-200

1 bord de plat Hayes 18. Datation : à partir de 210

15 bords de marmite Hayes 23B. Datation : 90-220

3 parois de marmite Hayes 23B. Datation : 90-220

11 fonds de marmite Hayes 23B. Datation : 90-220

13 fonds de marmite Hayes 23. Datation : 90-220

1 paroi de marmite Hayes 23. Datation : 90-220

4 bords de plat Hayes 27. Datation : 160-220

1 bord de plat indéterminé

5 fonds à pied annulaire

3 fragments informes de plat à feu

22 fragments informes

e) Céramique culinaire africaine

2 ou 3 bords de couvercle Hayes 182. Datation : 160-250
 27 bords de couvercle Hayes 196A. Datation : 95-250
 10 bords de couvercle Hayes 196B. Datation : 95-250
 17 bords de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
 9 fragments de paroi striée de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
 12 fonds de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
 11 fragments de fond strié
 27 fragments informes

f) Céramique sigillée claire B/luisante

4 bords de bol Lamboglia 2 ou Desbat 12. Datation : IVe siècle
 3 bords de petit bol Lamboglia 3/8 (Desbat 11). Datation : 150-450
 3 bords de coupe à marli guilloché Lamboglia 4/36 (Desbat 1). Datation : 150-450
 3 bords d'assiette proche du type Lamboglia 8. Datation : 150-450
 1 bord d'assiette Lamboglia 9 (Desbat 2)
 1 bord à renflement interne épais de type Desbat 15
 2 bords de vase de type Desbat 15/19. Datation : 140-210 (Desbat 19) et 200-260 (Desbat 15)
 1 bord de vase Lamboglia 34 (Desbat 7). Datation : 130-200
 1 bord de cruche à lèvre en bandeau convexe et départ d'anse de type Desbat 85. Datation : 275-375 à la Balma
 1 fragment d'ailette de vase
 1 petite anse de cruche
 1 petite anse de pot de type Desbat 66/70. Datation : 130-230
 8 fonds à pied annulaire de grande forme ouverte
 3 petits fonds de pichet Lamboglia 14/26/28
 3 éclats de fond
 12 fragments informes guillochés
 56 fragments informes

g) Céramique sigillée luisante

3 bords de bol caréné Lamboglia 1/3
 1 bord de coupe Lamboglia 4/36 à marli guilloché. Datation : 150-450
 1 bord de bol Lamboglia 8. Datation : 150-450
 9 bords de petits pots Lamboglia 14/26/28
 10 bords de bol proches du type Desbat 15/19 de sigillée claire B
 1 bord de gobelet Desbat 50 à décor d'ocelles
 3 bords de pot à gorge interne de type Desbat 66
 2 attaches supérieures d'anse de pichet Lamboglia 14/26
 1 attache inférieure d'anse de pichet Lamboglia 14/26
 2 fonds à pied annulaire de grand vase de type Lamboglia 37/45

- 6 petits fonds de pichet Lamboglia 14/26/28
- 2 fonds plats
- 2 fragments de paroi à ressaut externe caréné
- 1 fragment de cruche à motif en relief d'applique circulaire
- 1 fragment informe à décor d'ocelles
- 1 fragment informe à décor floral
- 1 fragment informe à décor guilloché
- 3 fragments informes à décor de chevrons
- 10 fragments informes striés
- 47 fragments informes

B - Céramiques communes

a) Céramique commune engobée

- 1 bord de petit pot à lèvre divergente quadrangulaire
- 1 bord de jatte à lèvre arrondie rentrante
- 2 bords de jatte à paroi verticale et lèvre arrondie
- 1 petit bord arrondi vertical
- 1 petit col de pichet
- 9 fonds à pied annulaire
- 1 fond plat de petit pot
- 3 fonds plats
- 1 fragment caréné souligné d'un cordon
- 2 fragments informes guillochés
- 5 fragments informes striés
- 60 fragments informes

b) Céramique commune à pâte beige sableuse

- 1 bord de gros mortier à bandeau (Cl. Raynaud : 50/150)
- 1 bord de mortier
- 1 bord évasé de pichet à lèvre arrondie (Cl. Raynaud : 50/100)
- 1 bord d'urne à lèvre mince divergente (Cl. Raynaud : 50/100)
- 1 bord d'*olla* évasé à lèvre divergente épaissie-arrondie et attache supérieure d'anse (Cl. Raynaud : 100/150)
- 1 bord de grande *olla* à lèvre en bourrelet faceté
- 1 bord de cruche à lèvre évasée épaissie-arrondie
- 1 bord de cruche à lèvre triangulaire inspirée du modèle de l'amphore italique
- 1 petit bord aminci vertical de pichet
- 1 bord mince arrondi rentrant de jatte
- 1 bord à double bourrelet
- 1 éclat de bord à lèvre mince divergente
- 3 fragments de col de cruche

1 col de cruche à lèvre évasée arrondie-épaissie et attache supérieure d'anse bifide
 1 col de petite cruche avec attache supérieure d'anse
 1 attache supérieure d'anse de grosse cruche
 1 attache supérieure d'anse de cruche
 2 attaches inférieures d'anse de cruche
 1 attache supérieure d'anse bifide
 1 attache inférieure d'anse bifide
 1 petite anse bifide
 6 épaulements de cruche
 2 fonds à pied annulaire
 1 fond plat de cruche à panse carénée
 3 fonds plats de cruche
 4 fonds plats à pied en bourrelet légèrement marqué
 1 éclat de fond
 58 fragments de paroi de grande jarre cannelée
 2 fragments informes engobés
 1 fragment informe engobé strié
 104 fragments informes

c) Céramique commune oxydante

4 fonds à pied annulaire
 3 fonds plats à rainure périphérique
 1 fond plat de petit pot à pâte mauve et engobe chamois
 1 fragment informe à couverte brune
 1 fragment informe à pâte rosée et couverte brune peignée
 36 fragments informes

d) Céramique commune oxydante sableuse

14 bords d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie horizontale. (Raynaud : 200-250)
 35 bords d'urne à lèvre verticale épaissie-arrondie en amande. (Raynaud : 300-350)
 1 bord convergent curviligne d'urne à lèvre divergente quadrangulaire
 1 bord à lèvre mince évasée d'urne à panse globulaire
 1 attache d'anse
 4 fonds à pied annulaire
 1 fond plat à bourrelet débordant
 8 fonds plats
 159 fragments informes

e) Céramique commune rouge et noire globulaire

2 bords à lèvre mince verticale de petit gobelet

- 1 attache d'anse
- 1 petit fond à pied annulaire
- 3 fonds de petits gobelets
- 4 fragments informes

f) Céramique commune grise kaolinitique

- 3 bords de pichet à lèvre arrondie évasée
- 1 bord de marmite à lèvre horizontale
- 2 bords d'*olla* à lèvre divergente à facette interne
- 1 anse trilobée de cruche
- 1 fond plat d'urne
- 36 fragments informes

g) Céramique commune grise sableuse

- 1 bord de vase à lèvre arrondie verticale
- 1 fond plat
- 1 fragment informe engobé
- 9 fragments informes

h) Céramique commune brune

- 1 bord à marli
- 1 bord très fin de gobelet à panse globulaire
- 1 bord de cruche avec attache d'anse à pâte pigmentée
- 2 fragments informes cannelés à pâte pigmentée
- 1 fond à pied annulaire
- 1 fond plat à bourrelet et rainure périphérique
- 1 fragment informe cannelé
- 1 fragment informe peigné
- 1 fragment informe engobé
- 1 fragment tulipiforme
- 65 fragments informes

i) Céramique commune à pâte brune et engobe noir

- 1 bord d'urne à marli pincé
- 1 petit bord à lèvre mince divergente
- 1 fragment de col de petit pichet
- 3 fonds plats de petit gobelet
- 27 fragments informes

j) Céramique commune à pâte brune micacée peignée

- 7 fragments informes de grosse urne peignée

k) Céramique commune à pâte brune et points de chaux

- 1 bord à bandeau de petite cruche
- 3 fragments informes

l) Céramique modelée à cuisson réductrice

- 2 bords d'urne curvilignes à lèvre en bourrelet
- 1 bord d'urne à lèvre divergente horizontale
- 1 anse de cruche de section circulaire
- 3 fonds plats d'urne à pâte brun clair orangé et dégraissant de calcite
- 29 fragments informes à pâte brune

m) Céramique modelée à cuisson réductrice et pâte micacée

- 7 bords de plat tronconique à paroi légèrement évasée et lèvre arrondie (Raynaud : 300-450)
- 1 fond plat de jatte à pâte beige orangée micacée
- 7 fonds plats de jatte à pâte brune micacée
- 1 fond plat de jatte à pâte noire micacée
- 3 fragments informes à pâte noire micacée
- 5 fragments informes à pâte rouge micacée et couverte noire
- 6 fragments informes à pâte brune micacée

n) Céramique modelée réductrice à pâte micacée et dégraissant calcaire

- 1 fragment informe peigné
- 5 fragments informes

II - Amphore**a) Amphore italique**

- 1 anse de type Dressel 1

b) Amphore marseillaise

- 5 fragments de panse à pâte très micacée

c) Amphore bétique

- 5 lèvres Dressel 20
- 1 attache inférieure d'anse

1 fond

6 fragments de panse à pâte beige rosée, inclusions brunes et couverte crème

d) Amphore gauloise à pâte beige micacée

1 fond plat à pied annulaire

73 fragments de panse

e) Amphore gauloise à pâte beige et fines inclusions

1 lèvre de type G4

1 fond plat à pied annulaire

22 fragments de panse

f) Amphore gauloise à pâte jaunâtre homogène

18 fragments de panse

g) Amphore gauloise à pâte rose et couverte crème

49 fragments de panse

h) Amphore gauloise à pâte orangée et couverte crème

34 fragments de panse

i) Amphore africaine

2 fragments de panse à pâte orange et couverte blanche

j) Amphore orientale (?)

2 fragments de panse cannelés à pâte orange et couverte brune

k) Amphore à pâte feuilletée à couverte grise pigmentée de blanc

1 lèvre en collerette évasée

1 lèvre à bandeau

1 attache supérieure d'anse

1 pointe

1 fragment de pointe

1 fragment indéterminé

118 fragments de panse à pâte brune, noire ou orange feuilletée à couverte grise pigmentée de blanc

l) Amphore à pâte orange et points de chaux

- 1 attache inférieure d'anse
- 2 fragments de panse avec trou de réparation
- 51 fragments de panse

m) Divers

- 1 lèvre en bourrelet à pâte verte
- 1 lèvre en collerette à pâte verte
- 16 fragments de panse à pâte rouge orangée
- 3 fragments de panse à pâte orange et noyau gris très homogène
- 1 fragment de panse à pâte orange et noyau gris très homogène avec trou de réparation
- 1 fragment de panse à pâte brune micacée

III - Mobilier divers**a) Verre**

- 1 fragment de col à pâte bleue
- 1 fragment à pâte blanche décoré d'un layage et d'un liseré bleu en bordure
- 9 fragments de vitre
- 4 fragments fins de couleur verte
- 1 fragment blanc très fin

b) Dolium

- 15 fragments peignés à pâte rouge et gros dégraissant de calcite

c) Fer

- 1 jeton percé d'un trou (diam. : 26mm)
- 1 anse de petit seau
- 2 fragments indéterminés

d) Plomb

- 1 agrafe de réparation d'amphore
- 1 fragment plat allongé

e) Clous

86 clous de charpentier

f) Basalte

1 fragment de meule

g) Ossements

Nombreux ossements animaux

Dents animales

Pendantif constitué d'une dent percée à la base

h) Coquillages

18 pectens

10 éclats de pecten

10 huîtres

1 pendantif constitué d'une huître percée

5 palourdes

3 éclats de palourde

2 coques

2 moules, dont une minuscule

2 éclats de moule

I - Céramique

A - Céramiques fines

a) Céramique campanienne B

1 fragment de plat

b) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

1 éclat de paroi bilobée de tasse Drag.27. Datation : 5/10-100/125

c) Céramique sigillée claire A

1 fragment de marli Hayes 6B/C. Datation : 150-200
1 bord de vase Hayes 8. Datation : 40/90-200
1 bord de vase Hayes 14. Datation : 160-220
3 fonds de marmite Hayes 23. Datation : 90-220
7 fragments informes

d) Céramique culinaire africaine

1 bord de couvercle Hayes 196A. Datation : 95-250
2 bords de couvercle Hayes 196B. Datation : 95-250
1 bord de couvercle Hayes 196. Datation : 95-250
2 bords de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
6 fonds de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
1 paroi de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
7 fragments informes

e) Cruche africaine

1 bord de cruche à ressaut et départ supérieur d'anse
1 attache inférieure d'anse trilobée
4 fragments informes

f) Céramique sigillée claire B/luisante

2 bords de vase Lamboglia 8
1 bord de coupelle Darton 44
1 attache supérieure d'anse de pichet Lamboglia 14/26
1 fond à pied annulaire
1 fragment de paroi carénée

1 fragment informe

g) Céramique sigillée luisante

1 bord de bol Lamboglia 1/3
 1 bord de coupelle Lamboglia 3
 2 bords de pichet Lamboglia 14/26
 1 bord indéterminé
 1 attache supérieure d'anse de pichet Lamboglia 14/26
 1 attache inférieure d'anse de pichet Lamboglia 14/26
 1 attache d'anse
 1 fond à pied annulaire
 1 fond de pichet Lamboglia 14/26
 1 fragment de panse globulaire de petit vase fermé guilloché
 1 fragment informe à décor de double strie
 3 fragments informes à décor de guillochis
 17 fragments informes

B - Céramiques communes

a) Céramique commune engobée

20 fragments informes

b) Céramique commune claire

1 anse de petite cruche
 1 fragment informe cannelé
 16 fragments informes

c) Céramique commune oxydante

1 attache d'anse de petite cruche bifide micacée
 3 fragments informes

d) Céramique commune oxydante sableuse

8 bords d'urne à lèvre verticale arrondie-épaissie en amande
 1 bord de bol ou de jatte à lèvre verticale arrondie-amincie
 1 fond plat à bourrelet débordant
 1 attache d'anse
 73 fragments informes

e) Céramique commune grise

- 3 fragments informes à pâte kaolinitique
- 1 fragment informe à pâte sableuse
- 1 fragment informe engobé

f) Céramique commune brune

- 1 bord fin légèrement évasé à lèvre amincie de petit gobelet
- 1 attache inférieure d'anse
- 14 fragments informes

g) Céramique commune à pâte brune micacée

- 4 fragments informes peignés

h) Céramique commune à pâte noire

- 3 fragments informes peignés
- 4 fragments informes

i) Céramique modelée à pâte brune et dégraissant calcaire

- 1 paroi d'urne à fond plat

j) Céramique modelée réductrice très micacée

- 3 bords de grande urne à panse globulaire et lèvre mince évasée (Raynaud: 250/300-350)
- 2 fonds plats d'urne
- 6 fragments informes

II - Amphore**a) Amphore marseillaise**

- 1 fragment de panse

b) Amphore bétique (?)

- 19 fragments de panse

c) Amphore gauloise à pâte orange, dégraissant brun et engobe crème

1 fragment de col
 1 attache inférieure d'anse
 7 fragments de panse cannelés
 11 fragments de panse

d) Amphore gauloise à pâte crème micacée

6 fragments de panse cannelés
 6 fragments de panse

e) Amphore gauloise à pâte beige micacée

8 fragments de panse cannelés
 14 fragments de panse

f) Amphore à pâte brune et couverte grise pigmentée de blanc

5 fragments de panse

g) Amphore africaine

5 fragments de panse à pâte orange feuilletée

h) Amphore orientale (?)

1 éclat de lèvre légèrement évasée
 2 fragments de col
 2 fragments de panse cannelés
 16 fragments de panse

i) Divers

1 fragment de panse à pâte rouge et dégraissant de quartz et calcaire
 1 fragment de panse à pâte brune et gros dégraissant de quartz, micas et inclusions volcaniques
 2 fragments de panse à pâte beige et inclusions volcaniques

III - Mobilier divers**a) Dolium**

3 fragments

b) Verre

1 bord fin
5 fragments

c) Marbre

1 éclat de marbre blanc brut de taille

d) Clous

13 clous

e) Ossements

Quelques fragments d'os et de dents

I - Céramique

A - Céramiques fines

a) Céramique campanienne B

1 fragment de plat

b) Céramique culinaire africaine

1 bord de marmite Hayes 197. Datation : 95-250

c) Céramique sigillée claire B/luisante

1 bord de bol Lamboglia 2

B - Céramiques communes

a) Céramique commune claire

1 éclat de lèvre à pâte micacée

1 fragment de paroi cannelée de jarre

b) Céramique commune oxydante sableuse

2 fragments informes

c) Céramique commune grise kaolinitique

1 fond plat

2 fragments informes

d) Céramique commune brune micacée

1 fragment informe

e) Céramique modelée brune micacée

1 bord d'urne à lèvre évasée amincie et panse globulaire

1 attache d'anse de section ovale

2 fragments de fond plat

16 fragments informes

II - Amphore

a) Amphore gauloise à pâte chamois

1 lèvre G4 avec attache supérieure d'anse
1 attache supérieure d'anse bifide
4 fragments de panse

b) Divers

1 fragment de panse à pâte orange et fines inclusions

III - Mobilier divers

a) Clous

6 clous

b) Divers

1 grosse dent animale

I - Céramique

A - Céramiques fines

a) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

- 1 bord d'assiette Drag.17. Datation : 5-40/50
- 1 bord de tasse Drag.24/25. Datation : 5/15-60/65
- 2 bords bilobés de tasse Drag.27. Datation : 5/10-100/125
- 1 bord de tasse Drag.33. Datation : 20/30-140/170
- 1 éclat de bord fin
- 1 fond à pied annulaire de grand vase
- 5 fragments informes lisses

b) Céramique culinaire africaine

- 1 bord de couvercle Hayes 196A. Datation : 95-250
- 1 bord de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
- 4 fragments de paroi de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
- 3 fonds de marmite Hayes 197. Datation : 95-250
- 2 fragments de couvercle

c) Céramique sigillée B/luisante

- 2 bords de bol Lamboglia 2. Datation : IVe siècle
- 1 fragment de bord de vase Lamboglia 8
- 1 bord de pichet Lamboglia 14/26. Datation : IVe siècle
- 1 bord de couvercle Lamboglia 18
- 1 attache supérieure d'anse de pichet Lamboglia 14
- 1 minuscule anse de tasse
- 1 pied annulaire
- 3 fragments informes

B - Céramiques communes

a) Céramique commune engobée

- 1 fond plat de gobelet
- 6 fragments informes

b) Céramique commune claire

1 bord de petite cruche à lèvre divergente et départ d'anse arrondie
 4 fragments informes cannelés
 18 fragments informes

c) Céramique commune claire micacée

1 bord de grande urne à lèvre triangulaire
 1 bord convergent de grande urne à lèvre divergente
 1 bord de mortier à lèvre en bandeau (Raynaud : 50-150)
 2 fragments informes

d) Céramique commune oxydante sableuse

6 bords d'urne à lèvre verticale épaissie-arrondie en amande
 1 bord d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie
 1 fond à pied annulaire
 1 fragment informe engobé
 5 fragments informes

e) Céramique commune grise kaolinitique

1 bord de cruche trilobée à lèvre à repli interne
 2 bords de cruche trilobée à lèvre à repli externe en amande
 1 bord convergent d'urne à lèvre divergente en bandeau semblable au type de commune oxydante sableuse à bord vertical épaissi-arrondi en amande
 1 fond plat d'urne
 6 fragments informes

f) Céramique commune brune

2 fonds à pied annulaire
 1 fragment informe à couverte grise
 2 fragments informes

g) Céramique modelée à pâte brune

1 bord curviligne d'urne à lèvre mince divergente
 1 bord d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie
 1 bord de grande urne à lèvre évasée et panse globulaire (Raynaud : 250-300)
 2 fonds plats d'urne
 1 fragment informe

h) Céramique modelée noire micacée à dégraissant de calcite

- 1 bord d'urne à lèvre mince divergente
- 1 fragment informe peigné
- 4 fragments informes

II - Amphore**a) Amphore gauloise à pâte beige**

- 1 lèvre en boudin de type G4 à pâte micacée marseillaise
- 3 fonds plats à pied annulaire
- 9 fragments de panse cannelée (ou grandes jarres)
- 23 fragments de panse

b) Amphore gauloise à pâte rouge et engobe crème

- 3 fragments de panse

c) Amphore gauloise à pâte orange

- 1 anse bifide
- 1 section d'anse bifide
- 7 fragments de panse

d) Amphore bétique

- 2 fragments de panse

e) Amphore africaine

- 4 fragments de panse

f) Amphore orientale

- 4 fragments de panse cannelés

g) Divers

- 1 fragment de panse à pâte rouge et dégraissant de quartz et calcite
- 1 fragment de panse à pâte brun-rouge homogène
- 1 fragment de panse à pâte crème
- 2 fragments de panse à pâte rouge à couverture grise et pigments blancs

III - Mobilier divers

a) Clous

8 clous

b) Bronze

1 crochet ou hameçon

c) Ossements

Quelques rares ossements et dents animales

d) Coquillages

1 pecten

1 éclat de coque

3 éclats de moule

9 palourdes

Dans le mur M9**I - Céramique****A - Céramiques fines****a) Céramique italique**

1 attache supérieure d'anse ronde de petite cruche (?)

b) Céramique sigillée B/luisante

1 anse de tasse

B - Céramiques communes**a) Céramique commune oxydante sableuse**

1 bord d'urne à lèvre verticale en amande

1 fond à bourrelet annulaire débordant

6 fragments informes

b) Céramique commune grise à points de chaux

2 fragments informes à pâte brune feuilletée à couverte grise

c) Céramique commune brune

1 bord convergent d'urne à lèvre triangulaire à large bandeau à pâte brun clair et fine calcite blanche

1 fragment informe

II - Amphore**a) Amphore gauloise à pâte rose et couverte crème**

2 fragments informes

b) Amphore gauloise à pâte orange sableuse et inclusions brunes

1 fragment informe

c) Amphore gauloise à pate beige sableuse

2 fragments informes

III - Mobilier divers**a) Clous**

1 clou de charpente

b) Ossements

Quelques os et dents animales

c) Coquillages

1 huître

Espace au nord du mur M15**I - Céramique****a) Céramique commune claire**

1 fragment de col
4 fragments informes

b) Céramique commune beige à inclusions brunes striée

1 bord évasé à lèvre arrondie
1 éclat de bord
6 fragments informes cannelés

c) Céramique commune grise kaolinitique

1 fragment informe

d) Céramique commune brune

1 fragment informe à couverture externe noire peignée et lissage interne

II - Mobilier divers**a) Verre**

2 fragments de verre blanc fin et filé

b) Clous

4 clous

c) Coquillages

Quelques pectens

Mobilier contenu dans le mur M10**I - Céramique****A - Céramiques fines****Céramique sigillée claire B**

1 fond à pied annulaire

B - Céramiques communes**a) Céramique commune oxydante sableuse**

1 fragment informe

b) Céramique commune brune

1 bord convergent de gobelet à lèvre amincie divergente

II - Amphore**Amphore gauloise à pâte beige micacée**

1 fragment de panse

I - Céramique

A - Céramiques fines

Céramique sigillée luisante

1 bord à lèvre arrondie amincie

B - Céramiques communes

a) Céramique commune engobée

1 fragment informe

b) Céramique commune oxydante sableuse

1 bord à lèvre verticale arrondie-épaissie en amande
3 fragments informes

c) Céramique commune brune

1 fragment informe à gros dégraissant de calcite et pâte légèrement micacée

II - Amphore

a) Amphore gauloise à pâte beige clair

2 fragments de panse

b) Amphore gauloise à pâte beige rosée sableuse

1 fragment de panse

c) Amphore gauloise à pâte beige micacée

1 fragment de panse

d) Amphore gauloise à pâte rose micacée

1 fragment de panse à pâte marseillaise à grosses inclusions de micas

e) Divers

1 fragment de panse à pâte volcanique et couverte crème (italique ?)

Mobilier contenu dans le mur M12**I - Céramique****A - Céramiques fines****a) Céramique sigillée claire A**

1 fragment informe caréné

b) Céramique culinaire africaine

1 bord de couvercle Hayes 196. Datation : 95-250

B - Céramiques communes**a) Céramique commune à pâte rose micacée**

1 fragment informe

b) Céramique commune brune

1 fragment informe

II - Amphore**Amphore bétique**

1 fragment de panse (?)

Mobilier contenu dans le mur M11**Céramique sigillée claire A**

1 bord de marmite Hayes 23B. Datation : 90-220

Amphore gauloise à pâte chamois micacée

2 fragments de panse

Seuil à double dalle E5**Céramique sigillée claire A**

1 éclat de bord Hayes 9. Datation : 100-200

1 fragment informe